

**LA LUNETTE DU DONJON**  
DE VINCENNES.

**ALMANACH**

Démocratique et Social

**DE L'AMI DU PEUPLE**

*Pour 1849,*

**PAR F.-V. RASPAIL,**  
REPRÉSENTANT DU PEUPLE.

Le socialisme, c'est l'Évangile.  
Y croyez-vous?



**PARIS,**  
CHEZ L'ÉDITEUR DES OUVRAGES DE M. RASPAIL  
RUE DES FRANCS-BOURGEOIS-SAINT-MICHEL, 5,  
près de l'Odéon : au premier, au fond de la cour, à droite.



**AUX DÉMOCRATES SOCIALISTES DE FRANCE;**

**GAGE DE DÉVOUEMENT.**

**AUX DÉMOCRATES SOCIALISTES DE TOUS LES PAYS;**

**GAGE DE FRATERNITÉ UNIVERSELLE.**

**AUX DÉMOCRATES SOCIALISTES PARISIENS ET LYONNAIS;**

**GAGE D'INALTÉRABLE SYMPATHIE.**

---

Donjon de Vincennes, 15 octobre 1848.

Mes amis et mes frères,

Votre représentant, condamné provisoirement à une inactivité qu'il déplore, et privé du droit de défendre vos intérêts avec la voix, a cru qu'il était de son devoir de les défendre par la plume.

Les idées qu'il aurait émises du haut de la tribune démocratique, il les dissémine à travers ses barreaux; puisse ce crible les épurer au passage, et vous les transmettre dignes de vous, hommes de courage infatigable et de généreuses espérances!

Représentant de vos vœux, je le suis plus que jamais de vos souffrances et de votre humiliation.

Puisse ma résignation passer tout entière dans l'âme de ceux d'entre vous que l'impatience gagne, et qui s'exposeraient par trop d'ardeur à compromettre notre sainte cause.

**Savoir attendre aujourd'hui, c'est triompher;**

S'organiser pacifiquement, c'est consolider notre victoire ;

Éviter les pièges de nos ennemis incorrigibles, c'est les anéantir sans coup férir.

Les anciens sages réduisaient toute la morale à ces deux mots : *Apprends à te connaître* ;

Depuis que nous tous, frères épars, nous ne formons plus qu'un seul homme, le secret de notre politique est dans ces deux mots.

Vous avez votre bonheur entre les mains, si vous savez vous organiser et vous classer par rangs de spécialités utiles, que vous puissiez, dans le besoin, désigner aux choix de la République, afin que les faibles, les traîtres et les corrompus ne soient plus à même de surprendre sa religion.

Quant à ces derniers, ce sont des esprits débiles et maladifs, qu'il sera facile de ramener au bien, quand ils verront que le mal n'est plus gagé par personne.

C'est pour contribuer à cette grande œuvre commune que je publie ce petit livre ; j'ai pris à tâche de le mettre à la portée de toutes les intelligences ;

J'ai voulu en faire l'*a b c d* du socialisme, plutôt que son apocalypse.

Aidez-moi pour apprendre à l'épeler, et laissons à Dieu le soin de notre récompense.

Salut et fraternité,

**F.-V. RASPAIL,**

Représentant du peuple.

## § I. CALENDRIER.

Le mot de calendrier (en latin *calendarium*) vient du mot latin *calendas*, qui était le premier jour de chaque mois, le jour des assemblées populaires; et le mot de *calendes* a pour radical un vieux mot latin *calare*, assembler, ou bien le mot grec *caleîn*, appeler.

On tire les dénominations de l'objet principal et non des accessoires; or, le principal du calendrier, pour les paysans romains, c'était le premier jour de chaque mois, jour d'échéance, de marché, d'assignation à comparaître.

Les Grecs appelaient le calendrier *éphéméris*, d'où est venu le mot français *éphémérides*, de *épi*, par, et *héméra*, chaque jour.

Les Arabes l'appelaient *almanach*, de *al*, le, et *manech*, computer, supputer.

Pendant longtemps les *almanachs* ont été l'unique encyclopédie du pauvre en France; et comme les auteurs, pour plaire à leurs lecteurs, se façonnent à leurs préjugés et à leurs goûts, il s'ensuivait, dans les siècles d'ignorance, que la rédaction des *almanachs* brillait par sa superstition.

Le progrès s'est emparé enfin de cette veine de propagande; et l'*almanach* est devenu le véhicule de l'initiation aux théories de l'avenir. Le socialiste, en les rédigeant, doit avoir en vue d'en faire des catéchismes de la loi nouvelle qui va conquérir le monde.

L'ALMANACH se divise en deux parties distinctes : le *calendrier*, où l'on suppute les jours, et la *revue*, où l'on raisonne de tout.

Le *calendrier* a pour but le comput des jours et des années; ainsi, le mot de comput ecclésiastique ne signifie autre chose que calendrier à l'usage des ecclésiastiques. Expliquons donc les bases du calendrier en général.

Le soleil est le centre de notre système planétaire. Les seize planètes connues (et on en découvrira bien d'autres encore), au nombre desquelles se trouve la terre, notre petite boule, tournent autour du soleil. Cependant, pour

la facilité du langage, et prenant l'apparence pour la réalité, nous supposerons que c'est le soleil qui tourne autour de la terre.

Quant à la lune, notre unique satellite apparent, elle fait, en moins d'un mois, autour de la terre, la révolution que le soleil semble faire en un an.

La lune accomplit sa révolution, c'est-à-dire son année, en 27 jours 7 heures 43 minutes, nombre qui équivaut à peu près au mois de février de l'année solaire.

Le soleil accomplit sa révolution apparente en 365 jours, 256 environ. Cette fraction de jour en sus sert à faire tous les quatre ans un jour et 0.024 de plus; l'année alors a 366 jours; on la nomme année bissextile, qui signifie deux fois sixième; parce que, chez les Romains, on ajoutait, dans le mois de février, au 6<sup>e</sup> jour avant les calendes de mars, ce jour de surcroît. Dans notre calendrier, il forme le 29<sup>e</sup> jour du mois de février, qui, les autres années, n'en a que 28.

Pour s'assurer si l'année est bissextile, on n'a qu'à diviser le millésime par 4; on n'obtient pas alors de résidu.

Ainsi,  $\frac{1848}{4}$  donnera le nombre rond de 462; l'année est donc

bissextile; tandis que  $\frac{1849}{4}$  donnera le nombre  $462 + \frac{1}{4}$ .

On a divisé le cercle que parcourt le soleil dans le ciel en douze parties égales correspondant à nos douze mois; on désigne ces portions par les groupes d'étoiles qui les occupent, et auxquels on a donné des noms de la fable ou d'animaux. On appelle ces divisions *signes du zodiaque* (de *zoon*, être vivant, et *dia*, à travers).

La lune a accompli treize de ses années, que nous nommons des mois, avant que le soleil ait accompli la sienne. Il reste une différence de moins de 7 jours ou une semaine. Si donc on avait fait les mois de l'année solaire de 27 à 28 jours, 6 de 27 jours et 7 de 28, ils auraient assez bien concordé quelquefois avec les mois ou années lunaires.

Les premiers observateurs suivirent cette règle, en comptant les mois par la révolution de la lune, et les années par la révolution du soleil; et notre calendrier julien

n'a conservé le souvenir de cette méthode que dans le mois de février. L'année a été divisée en douze mois, qui différaient entre eux d'un jour presque alternativement; ce qui ne découle d'aucune règle, mais du bon plaisir de l'auteur primitif du calendrier, et ce qui embarrasse presque toujours les personnes qui ont perdu l'habitude de lire dans l'almanach. Aussi, pour se retrouver dans ce dédale de mois de 28 ou 29, de 30 et 31 jours, on compte les mois sur les articulations métacarpiennes et leurs intervalles, en commençant par celle de l'index, sur laquelle on place le mois de janvier : tous les mois qui correspondent à une de ces 4 articulations sont de 31 jours, et les autres de moins de 31, c'est à-dire de 28 ou 30.

Le *calendrier républicain* avait coupé court à ces bagatelles difficiles et à bien d'autres difficultés du comput ecclésiastique, ou anomalies du calcul. Rien n'était plus conforme aux règles de l'astronomie et du langage que cette belle innovation, dont l'empire, conseillé par de faux dévots, eut la faiblesse de se départir.

Ainsi on divisait l'année en 12 mois de 30 jours chaque; es 5 à 6 jours restants formaient des jours complémentaires.

Chaque mois était divisé en trois semaines de dix jours, qu'on appelait décades. Le premier jour de chaque décade étant le dimanche républicain, l'ouvrier ne perdait plus que trois jours par mois au lieu de cinq. Les jours de la décade tiraient leur dénomination de leur numéro d'ordre. *primidi*, premier jour (de *primus* et *dies*, jour), *quintidi* (cinquième jour), *decadi* (dixième jour), et ainsi des autres.

Les mois se groupaient trois par trois en saisons, et chaque saison avait une terminaison propre : *nivose*, *pluvieuse*, *ventose*, pour l'hiver; *germinal*, *floréal*, *prairial*, pour le printemps; *messidor*, *thermidor*, *fructidor*, pour l'été; *vendémiaire*, *brumaire*, *frimaire*, pour l'automne. Le radical de ces mois, on le voit, se rapportait au fait agricole ou météorologique qui caractérise ces fractions de saison. Ainsi *germinal*, le mois où tout germe en France, correspondait à notre mois d'avril; *floréal*, où tout fleurit, au mois de mai; *messidor* au mois de juillet, mois de la moisson; et *vendémiaire* au mois d'octobre, mois de la vendange.

Mais les mois républicains devançaient d'un tiers envi-

ron les nôtres ; car l'année commençait avec le soleil, au solstice d'hiver, le 21 décembre ; tandis que notre année commence onze jours après. Ainsi les saisons du calendrier concordaient parfaitement avec les saisons astronomiques.

Avec ce calendrier on n'avait plus besoin de lettres dominicales, pour s'assurer du jour de la semaine qui commence l'année, ni de l'art de compter sur les articulations métacarpiennes pour distinguer les mois de 31 jours.

Les jours complémentaires servaient aux grandes fêtes de l'année, aux grandes réunions politiques ou législatives ; à la rentrée des tribunaux ou des grands corps de l'Etat.

La dévotion a préféré à cette belle innovation le calendrier des dieux païens, et à la décade la semaine mythologique ; car *lundi* signifie jour de la lune, *mardi* jour de Mars, *mercredi* jour de Mercure, *jeudi* jour de Jupiter, *vendredi* jour de Vénus, *samedi* jour de Saturne. Le dimanche seul est d'étymologie chrétienne ; les païens l'appelaient le jour du Soleil.

Les anciens avaient divisé la semaine en sept, en l'honneur des sept planètes connues alors ; mais aujourd'hui que le nombre des planètes s'élève à 16, pourquoi ne pas faire des semaines de 16 jours, sauf à en faire de 17, si l'année prochaine on découvre une nouvelle planète ?

Quant aux mois de notre calendrier catholique, leur étymologie est tout aussi païenne. *Janvier* (*Januarius*) en l'honneur de *Janus* à deux têtes, pour voir en même temps l'année qui finit et celle qui commence ; *Février* (*februarius*), des fièvres qui régnaient en ce mois autour de Rome, et qui ne règnent nullement chez nous ; *Mars*, du dieu Mars ; *Avril*, d'*Aphrodisia*, Vénus ; *Mai*, de *Maia* ; *Juin*, de *Junius* ; *Juillet*, de Jules César ; *Août*, d'Auguste ; et puis des noms en contre-sens de leur ordre, *Septembre* (de *septem*, sept, et qui est pourtant le 9<sup>e</sup> mois de notre année), *Octobre* (de *octo*, huit, et qui est pourtant le 10<sup>e</sup> mois de notre année), et cela parce que le calendrier des Romains commençait en mars, et que Jules César, ayant commencé en janvier, a cru devoir ne pas changer le numéro des derniers mois de l'année.

En vérité le catholicisme a si peur du progrès, que, crainte d'y tomber, il conserverait jusqu'aux traces du



paganisme, et finirait bientôt par fléchir le genou devant Vénus plutôt que d'avoir à le faire devant la statue de la liberté. C'est ridicule.

Mais aussi son calendrier est si savant, que je mets en fait que pas un des prêtres actuels ne serait en état de l'expliquer sur l'heure. Que de dissertations ne faudrait-il pas entreprendre pour apprendre à calculer l'épacte, les lettres dominicales, les quatre-temps, les fêtes mobiles, c'est-à-dire les fêtes qui suivent à distance le déplacement du jour de Pâques, qui varie chaque année d'un mois à un autre, selon que le mois de la lune auquel on rapporte la pâque des Juifs enfourche tel ou tel mois de notre année solaire ! Au lieu de nous jeter dans ces bagatelles difficiles, je me contenterai de vous en définir les principaux termes et de vous donner l'explication des signes usités dans ces calendriers.

Quant au calendrier républicain, il suffira d'avertir ceux qui voudraient en faire usage que le 4<sup>er</sup> janvier 1849 correspond au deuxième jour de la 2<sup>e</sup> décade de *nivôse*, de l'année 58 de la République française. Chacun pourra retrouver ainsi la concordance, en se souvenant que les mois républicains sont de 30 jours, que les saisons sont de 90 jours et les décades de 10 jours, désignés par le nom de nombre cardinal latin terminé en *di*.

L'année 1849 répond aux années,

LVIII de la première République française;

6362 de la période Julienne;

2602 de la fondation de Rome, selon Varron;

2596 depuis l'ère de Nabonassar, fixée au mercredi 26 février de la 3967 de la période Julienne, ou 747 ans avant Jésus-Christ selon les chronologistes, et 746 selon les astronomes;

2625 des olympiades ou à la 4<sup>re</sup> année de la 657<sup>e</sup> olympiade qui commence en juillet 1849;

1264 des Turcs, qui commence le 9 décembre 1848 et finit le 26 novembre 1849, selon l'usage de Constantinople.

L'année des Russes commence le 15 janvier de notre année.

**Comput ecclésiastique.**

Nombre d'or en 1849. . . . .	7
Épacte. . . . .	VI
Cycle solaire. . . . .	10
Indiction romaine. . . . .	7
Lettre dominicale. . . . .	G(*)

(\*) 1<sup>o</sup> Le nombre d'or désigne que l'année 1849 est la septième du nombre de 19 ans, période à laquelle le soleil et la lune se rencontrent au même point du ciel.

2<sup>o</sup> L'épacte désigne la période qui s'est écoulée, le 31 décembre à midi, et le 1<sup>er</sup> janvier à midi des années bissextiles, depuis la dernière pleine lune.

3<sup>o</sup> Le cycle solaire désigne une période de 28 années, datant de 28 ans avant J.-C., qui s'est renouvelée autant de fois que le nombre 28 a pu être compté depuis cette époque.

4<sup>o</sup> L'indiction romaine est de quinze ans.

5<sup>o</sup> Les lettres dominicales servent à désigner les jours de la semaine qui commencent l'année; chaque jour étant désigné en reculant par une des sept premières lettres de l'alphabet.

**Signes du Zodiaque.**

	Degrés.
1 ♈ <i>Aries</i> , le Bélier. Mars. . . . .	»
2 ♉ <i>Taurus</i> , le Taureau. Avril. . . . .	50
3 ♊ <i>Gemini</i> , les Gémeaux. Mai. . . . .	60
4 ♋ <i>Cancer</i> , l'Écrevisse. Juin. . . . .	90
5 ♌ <i>Leo</i> , le Lion. Juillet. . . . .	120
6 ♍ <i>Virgo</i> , la Vierge. Août. . . . .	150
7 ♎ <i>Libra</i> , la Balance. Septembre. . . . .	180
8 ♏ <i>Scorpius</i> , le Scorpion. Octobre. . . . .	210
9 ♐ <i>Sagittarius</i> , le Sagittaire. Novembre. . . . .	240
10 ♑ <i>Capricornus</i> , le Capricorne. Décembre. . . . .	270
11 ♒ <i>Aquarius</i> , le Verseau. Janvier. . . . .	500
12 ♓ <i>Pisces</i> , les Poissons. Février. . . . .	550

☉ *Sol*, le Soleil.

**Signes des Planètes.**

☿	Mercure.	♁	Astrée.
♀	Vénus.	♃	Junon.
♁	La Terre.	♄	Cérès.
♂	Mars.	♅	Pallas.
	Flore.	♃	Jupiter.
♁	Vesta.	♄	Saturne.
	Iris.	♅	Uranus.
	Hébé.		Neptune.

☾ La Lune, satellite de la Terre.

**Les saisons commencent, en 1849 :**

Le printemps. . .	le 20 mars	à 5 h. 23 m. du soir.
L'été. . . . .	le 21 juin	à 2 h. 46 m. du soir.
L'automne . . . .	le 23 septembre	à 4 h. 43 m. du mat.
L'hiver. . . . .	le 21 décembre	à 9 h. 34 m. du soir.

**Quatre-Temps en 1849.**

Février . . . . .	28, mars 2 et 3.
Mai . . . . .	30, juin 4 et 2.
Septembre. . . . .	49, 21 et 22.
Décembre. . . . .	49, 21 et 22.

**Fêtes mobiles en 1849.**

Septuagésime. . . . .	4 février.
Cendres . . . . .	21 février.

PAQUES . . . . .	8 avril.
Rogations. . . . .	14, 15, 16 mai.
Ascension. . . . .	17 mai.
Pentecôte. . . . .	27 mai.
Trinité. . . . .	3 juin.
Fête-Dieu. . . . .	7 juin.
Premier dimanche de l'Avent.	2 décembre.

---

### Eclipses en 1849.

ÉCLIPSE ANNULAIRE DU SOLEIL, invisible à Paris. Commencement le 22 février, à 11 heure. 16 min. du soir ; — fin, le 23, à 2 heure. 48 min. du matin.

ÉCLIPSE PARTIELLE DE LUNE, visible à Paris. Commencement le 8 mars, à 11 h. 54 m. du soir ; — fin à 2 h. 54 m. du matin.

ÉCLIPSE TOTALE DE SOLEIL, invisible à Paris, le 18 août, à 5 h. 25 m. du matin.

ÉCLIPSE PARTIELLE DE LUNE, invisible à Paris, le 2 septembre.

---

## HIVER.

VOSE.

PLUVIOSE.

VENTOSE.

GER-

JANVIER. ☉

FÉVRIER. ☾

MARS. ♀

☉ P. Q. 2. Variable.

☉ P. L. 7. Brouillard.

☉ P. Q. 2. Vent.

☉ P. L. 8. Froid.

☉ D. Q. 15. Variable.

☉ P. L. 9. Pluie.

☉ D. Q. 16. Variable.

☉ N. L. 25. Grêle.

☉ D. Q. 17. Beau.

☉ N. L. 24. Beau.

☉ N. L. 24. Pluie.

☉ P. Q. 31. Neige.

☉ P. Q. 31. Sombre.

Les jours cr. de 4 h. 5 m.

Les jours cr. de 4 h. 56 m.

Les jours cr. de 4 h. 52 m.

1 lun.	CIRCONCISION.
2 mar.	st Basile, év.
3 mer.	s <sup>e</sup> Geneviève.
4 jeu.	st Rigobert.
5 ven.	st Siméon.
6 sam.	EPHRAÏE.
7 dim.	st Théaulon.
8 lun.	st Lucien.
9 mar.	st Furcy.
10 mer.	st Paul, erm.
11 jeu.	st Alexandre.
12 ven.	st Césaire.
13 sam.	Bapt. de J. C.
14 dim.	st Hilaire.
15 lun.	st Maur.
16 mar.	st Marcel.
17 mer.	st Antoine.
18 jeu.	C. st Pierre.
19 ven.	st Sulpice.
20 sam.	st Sébastien.
21 dim.	s <sup>e</sup> Agnès.
22 lun.	st Vincent.
23 mar.	s <sup>e</sup> Hildesme.
24 mer.	st Babylas.
25 jeu.	Conv. s. Paul.
26 ven.	st Polycarpe.
27 sam.	st J. Chrysos.
28 dim.	st Charlemag.
29 lun.	st Fr. de S.
30 mar.	s <sup>e</sup> Bathilde.
31 mer.	s <sup>e</sup> Marcelle.

1 jeu.	st Ignace.
2 ven.	PURIFICATION.
3 sam.	st Blaise.
4 dim.	Septuagésime.
5 lun.	s <sup>e</sup> Agathe.
6 mar.	st Amaud.
7 mer.	st Romuald.
8 jeu.	st Jean de M.
9 ven.	s <sup>e</sup> Apolline.
10 sam.	s <sup>e</sup> Scolastique.
11 dim.	Sexagésime.
12 lun.	s <sup>e</sup> Eulalie.
13 mar.	st Benigne.
14 mer.	st Valentin.
15 jeu.	st Faustin.
16 ven.	s <sup>e</sup> Julienne.
17 sam.	s <sup>e</sup> Marianne.
18 dim.	Quinquagés.
19 lun.	st Boniface, év.
20 mar.	st Euchèr.
21 mer.	CENOBES.
22 jeu.	st Émile.
23 ven.	s <sup>e</sup> Isabelle.
24 sam.	Rév. dém. et s.
25 dim.	Quadragesime.
26 lun.	Ch. st Pierre.
27 mar.	s <sup>e</sup> Honorine.
28 mer.	Quatre-Temps.

1 jeu.	st Aubin.
2 ven.	st Simplicie.
3 sam.	s <sup>e</sup> Camille.
4 dim.	REMINISCERE.
5 lun.	st Adrien.
6 mar.	s <sup>e</sup> Colette.
7 mer.	st Thom. d'Aq.
8 jeu.	st Jean de D.
9 ven.	s <sup>e</sup> Françoise.
10 sam.	st Victor.
11 dim.	Occli.
12 lun.	St Ramire.
13 mar.	s <sup>e</sup> Euphrasie.
14 mer.	st Lubin.
15 jeu.	st Longin.
16 ven.	st Abraham.
17 sam.	st Patrice.
18 dim.	LETARE.
19 lun.	st Joseph.
20 mar.	st Joachim.
21 mer.	st Benoît.
22 jeu.	s <sup>e</sup> Basilisse.
23 ven.	st Othon.
24 sam.	st Gabriel.
25 dim.	PASSION. AN.
26 lun.	st Ludger.
27 mar.	st Rupert.
28 mer.	st Gontran.
29 jeu.	st Jonas.
30 ven.	st Ricul.
31 sam.	s <sup>e</sup> Balbine.

## PRINTEMPS.

MINAL.

FLORÉAL.

PRAIRIAL.

MES-

AVRIL. 8

- Ⓐ P. L. 7. Variable.  
 Ⓒ D. Q. 15. Beau.  
 Ⓔ N. L. 23. Variable.  
 Ⓓ P. Q. 29. Pluie.

Les jours cr. de 1 h. 45 m.

MAI. 11

- Ⓐ P. L. 7. Vent.  
 Ⓒ D. Q. 15. Orage.  
 Ⓔ N. L. 22. Beau.  
 Ⓓ P. Q. 28. Pluie.

Les jours cr. de 1 h. 19 m.

JUIN. 9

- Ⓐ P. L. 5. Variable.  
 Ⓒ D. Q. 13. Beau.  
 Ⓔ N. L. 20. Chaleur  
 Ⓓ P. Q. 27. Sec.

Les jours cr. de 1 h. 8 m.

1 dim.	RAMEAUX.
2 lun.	st F. de Paule.
3 mar.	st Richard.
4 mer.	st Ambroise.
5 jeu.	st Vinc. F.
6 ven.	st Prudence.
7 sam.	st Hégésippe.
8 dim.	PAQUES.
9 lun.	s <sup>e</sup> Marie G.
10 mar.	st Macaire.
11 mer.	st Léon.
12 jeu.	st Zénon.
13 ven.	st Ermenig.
14 sam.	st Tiburee.
15 dim.	QUASIMODO.
16 lun.	1 <sup>re</sup> DÉCEPTION.
17 mar.	st Anicet.
18 mer.	st Parfait.
19 jeu.	st Léon, pape.
20 ven.	st Sulpice.
21 sam.	st Hospice.
22 dim.	s <sup>e</sup> Opportune.
23 lun.	st Georges.
24 mar.	s <sup>e</sup> Beuve.
25 mer.	st Léger.
26 jeu.	st Clet.
27 ven.	st Marc év.
28 sam.	st Vital.
29 dim.	st Valère.
30 lun.	st Eutrope.

1 mar.	st Jac. st Ph.
2 mer.	st Athanase.
3 jeu.	Inv. s <sup>e</sup> Croix.
4 ven.	ASSEMBLÉE NAT.
5 sam.	st Pie.
6 dim.	st Jean P. L.
7 lun.	st Stanislas.
8 mar.	st Désiré.
9 mer.	st Antonin.
10 jeu.	st Gordien.
11 ven.	st Mamert.
12 sam.	st Nérée.
13 dim.	s. Servais.
14 lun.	<i>Rogations.</i>
15 mar.	2 <sup>e</sup> DÉCEPTION.
16 mer.	st Honoré
17 jeu.	ASCENSION.
18 ven.	st Venance.
19 sam.	s <sup>e</sup> Julienne
20 dim.	st Bernardin.
21 lun.	st Anselme.
22 mar.	s <sup>e</sup> Julie.
23 mer.	st Didier.
24 jeu.	st Sylvain.
25 ven.	st Urbain.
26 sam.	st Ph. de N. r. j.
27 dim.	PENTECOTE
28 lun.	st Germain.
29 mar.	st Hubert.
30 mer.	<i>Quatre-Temps</i>
1 <sup>er</sup> jeu.	s <sup>e</sup> Pétronille.

1 ven.	st Pamphile.
2 sam.	st Erasme.
3 dim.	TRINITÉ.
4 lun.	st Optat.
5 mar.	st Boniface.
6 mer.	MARTYRS RÉP.
7 jeu.	FÊTE-DIEU.
8 ven.	st Médard.
9 sam.	s <sup>e</sup> Pélagie.
10 dim.	st Landri.
11 lun.	st Barnabé.
12 mar.	st Olympé.
13 mer.	st Ant. de P.
14 jeu.	Oc. Fête-Dieu
15 ven.	st Modeste.
16 sam.	st François R.
17 dim.	st Antoine.
18 lun.	s <sup>e</sup> Marine.
19 mar.	st Gerv. s. P.
20 mer.	st Sylvère.
21 jeu.	st Leufroi.
22 ven.	JOURS NÉFASTES
23 sam.	5 <sup>e</sup> DÉCEPTION.
24 dim.	NAT. s. J.-B.
25 lun.	st Guillaume.
26 mar.	st Babolein.
27 mer.	s <sup>e</sup> Adèle.
28 jeu.	st Irénée.
29 ven.	st Pierre st P.
30 sam.	st Martial.

## ÉTÉ.

SIDOR.

THERMIDOR.

FRUCTIDOR.

VEN-

JUILLET. ♋

AOUT. ♌

SEPTEMBRE. ♍

☉ P. L. 5. Variable.

☾ D. Q. 15. Vent.

☀ N. L. 19. Sec.

☽ P. Q. 27. Pluie.

☉ P. L. 4. Vent.

☾ D. Q. 11. Beau.

☀ N. L. 18. Orage.

☽ P. Q. 25. Vent.

☉ P. L. 2. Pluie.

☾ D. Q. 9. Variable.

☀ N. L. 16. Pluie.

☽ P. Q. 24. Vent.

Les jours décr. de 59 m.

Les jours d. de 1 h. 50 m.

Les jours d. de 1 h. 47 m.

1 dim.	st Thierry.
2 lun.	Visitation N. D.
3 mar.	st Anatole.
4 mer.	s <sup>e</sup> Berthe.
5 jeu.	s <sup>e</sup> Zoé, m.
6 ven.	s <sup>e</sup> Angèle.
7 sam.	s <sup>e</sup> Aubierge.
8 dim.	st Procope.
9 lun.	st Ephrem.
10 mar.	s <sup>e</sup> Félicité
11 mer.	Tr. st Benoît.
12 jeu.	st Gualbert.
13 ven.	st Eugène.
14 sam.	PR. DE LA BAST.
15 dim.	st Henri.
16 lun.	N.-D. Carm.
17 mar.	st Alexis
18 mer.	s <sup>e</sup> Symph.
19 jeu.	st Vinc. de P.
20 ven.	s <sup>e</sup> Marguerite.
21 sam.	st Victor.
22 dim.	s <sup>e</sup> Madeleine.
23 lun.	st Apollinaire
24 mar.	st Loup.
25 mer.	st Jacq. le M.
26 jeu.	st Eraste.
27 ven.	st Pantaléon.
28 sam.	s <sup>e</sup> Anne.
29 dim.	CHUTE DE LA LÉG.
30 lun.	st Abdon.
31 mar.	st Germ. l'Aux.

1 mer.	st Pierre ès l.
2 jeu.	st Alphonse L.
3 ven.	s <sup>e</sup> Lydie.
4 sam.	NOBLESSE ABOL.
5 dim.	N. D. des N.
6 lun.	Tr. de N. S.
7 mar.	st Gaëtan.
8 mer.	st Cyriaque.
9 jeu.	st Romain.
10 ven.	PRISE DES TUIL.
11 sam.	st Géry.
12 dim.	s <sup>e</sup> Claire.
13 lun.	s <sup>e</sup> Radegonde
14 mar.	st Eusèbe. v. j.
15 mer.	ASSOMPTION
16 jeu.	st Roch.
17 ven.	st Mamert.
18 sam.	s <sup>e</sup> Hélène.
19 dim.	st Louis, év.
20 lun.	st Bernard.
21 mar.	s <sup>e</sup> Jeanne.
22 mer.	st Symphor.
23 jeu.	s <sup>e</sup> Sidonie.
24 ven.	st Barthélemi.
25 sam.	st Louis, r.
26 dim.	s <sup>e</sup> Rose.
27 lun.	st Césaire.
28 mar.	st Augustin.
29 mer.	st Médéric.
30 jeu.	st Fiacre.
31 ven.	st Ovide.

1 sam.	st Leu, s. Gil.
2 dim.	st Lazare.
3 lun.	st Grégoire.
4 mar.	s <sup>e</sup> Rosalie.
5 mer.	st Bertin.
6 jeu.	st Onésippe.
7 ven.	st Cloud.
8 sam.	N. DE LA V.
9 dim.	st Omer.
10 lun.	s <sup>e</sup> Pulchérie.
11 mar.	st Hyacinthe.
12 mer.	st Raphaël.
13 jeu.	st Maurille.
14 ven.	Exalt. s <sup>e</sup> Cr.
15 sam.	st Nicomède.
16 dim.	st Corneille.
17 lun.	st Lambert.
18 mar.	st Jean Chris.
19 mer.	Quatre-Temps.
20 jeu.	st Eustache.
21 ven.	st Matthieu.
22 sam.	st Maurice.
23 dim.	s <sup>e</sup> Thècle, v.
24 lun.	st Andoche.
25 mar.	st Firmin.
26 mer.	s <sup>e</sup> Justine.
27 jeu.	st Côme, st D.
28 ven.	st Cèran.
29 sam.	st Miché.
30 dim.	st Jérôme.

## AUTOMNE.

DÉMIEMBRE.

BRUMAIRE.

FRIMAIRE.

NI.

OCTOBRE. ♀

- ⊕ P. L. 2. Pluie.  
 ☉ D. Q. 9. Variable.  
 ● N. L. 16. Pluie.  
 ☽ P. Q. 24. Variable.  
 ⊕ P. L. 31. Brouillard.

Les jours d. de 1 h. 49 m.

NOVEMBRE. →

- ☉ D. Q. 7. Froid.  
 ● N. L. 14. Neige.  
 ☽ P. Q. 23. Gelée.  
 ⊕ P. L. 30. Variable.

Les jours d. de 4 h. 24 m.

DÉCEMBRE. ♀

- ☉ D. Q. 6. Neige.  
 ● N. L. 14. Gelée.  
 ☽ P. Q. 22. Neige.  
 ⊕ P. L. 29. Gelée.

Les jours décr. de 20 m

1 lun.	st Remi.
2 mar.	ss Ang. Gar.
3 mer.	st Candide.
4 jeu.	st Fr. d'Assise
5 ven.	s <sup>e</sup> Aure.
6 sam.	st Bruno.
7 dim.	st Serge.
8 lun.	s <sup>e</sup> Brigitte.
9 mar.	st Denis.
10 mer.	st Paulin.
11 jeu.	st Gomer.
12 ven.	st Wilfrid.
13 sam.	st Géraud.
14 dim.	st Caliste.
15 lun.	s <sup>e</sup> Thérèse.
16 mar.	st Gall.
17 mer.	st Florent.
18 jeu.	st Luc.
19 ven.	st Savinien.
20 sam.	st Caprais.
21 dim.	s <sup>e</sup> Ursule.
22 lun.	st Mellou.
23 mar.	st Hilarion.
24 mer.	st Magloire.
25 jeu.	st Crépin st C.
26 ven.	st Rustique.
27 sam.	st Frumence
28 dim.	st Sim. st J.
29 lun.	st Narcisse.
30 mar.	st Lucain.
31 mer.	st Quent. v. j.

1 jeu.	TOUSSAINT.
2 ven.	<i>Trépassés.</i>
3 sam.	st Marcel.
4 dim.	st Charles.
5 lun.	st Zacharie.
6 mar.	st Léonard.
7 mer.	st Florentin.
8 jeu.	s <sup>es</sup> Reliques.
9 ven.	st Mathurin.
10 sam.	st Juste.
11 dim.	DÉDICACE.
12 lun.	st René.
13 mar.	st Brice.
14 mer.	st Bertrand.
15 jeu.	st Eugène.
16 ven.	st Edme.
17 sam.	st Agnan.
18 dim.	st Aude.
19 lun.	s <sup>e</sup> Elisabeth.
20 mar.	st Edmond.
21 mer.	Pr. de N. D.
22 jeu.	s <sup>e</sup> Cécile.
23 ven.	st Clément.
24 sam.	st Severin.
25 dim.	s <sup>e</sup> Catherine.
26 lun.	s <sup>e</sup> Genev. A.
27 mar.	st Maxime.
28 mer.	st Sosthènes.
29 jeu.	st Saturnin.
30 ven.	st André.

1 sam.	st Eloi.
2 dim.	<i>Avent.</i>
3 lun.	st Franç.-X.
4 mar.	s <sup>e</sup> Barbe.
5 mer.	st Sabas.
6 jeu.	st Nicolas.
7 ven.	s <sup>e</sup> Fare.
8 sam.	CONCEPTION.
9 dim.	s <sup>e</sup> Gorgonc.
10 lun.	s <sup>e</sup> Valère.
11 mar.	st Daniel.
12 mer.	st Valérien.
13 jeu.	s <sup>e</sup> Luce.
14 ven.	st Nicaise.
15 sam.	st Mesmin.
16 dim.	s <sup>e</sup> Adélaïde.
17 lun.	s <sup>e</sup> Olympiade.
18 mar.	st Marine.
19 mer.	<i>Quatre-Temps.</i>
20 jeu.	s <sup>e</sup> Philogone.
21 ven.	st Thomas, ap.
22 sam.	st Honorat.
23 dim.	s <sup>e</sup> Victoire.
24 lun.	st Herm. v. j.
25 mar.	NOËL.
26 mer.	st Etienne.
27 jeu.	st Jean, év.
28 ven.	ss Innocents.
29 sam.	st Trophim.
30 dim.	s <sup>e</sup> Colombe.
31 lun.	st Sylvestre.



## § II. DONJON DE VINCENNES (\*).



Le donjon de Vincennes s'appelait, dès le principe, *la Tour du bois de Vinciennes*.

Le nom qu'il a porté depuis est un abrégé des deux mots latins *domus Joannis*, manoir fondé par le roi Jean. De *domus Joannis*, on a fait, par corruption de langage, *Dom Joan*, puis *Domjon*, ensuite *Donjon*.

Quant au mot de *Vinciennes*, il dérive très-probablement de *vinea cœna*, la vigne de la cène ou table royale ;

(\*) Cet article est extrait des recherches que le citoyen Fr.-V. Raspail, représentant du peuple, publie chaque mois, dans sa *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie*, sur cette antique prison qu'il habite depuis six mois.

car ces coteaux ont été un vignoble avant d'être un grand bois.

Le donjon de Vincennes a commencé par être un palais royal, avant d'être une prison d'Etat, et plus tard un magasin d'armes.

Les fondements en furent jetés, en 1337 (il y a environ cinq cents ans), par Philippe de Valois, qui n'eut le temps de pousser le travail que jusqu'aux premières assises. Le roi Jean le Bon le continua jusqu'au troisième étage; et ce fut pendant sa captivité chez les Anglais que son fils Charles V, deuxième dauphin de France, en acheva entièrement la construction. L'ornementation tout entière appartient à Charles V.

#### PLAN ET DESCRIPTION DU DONJON.

Tracez sur le papier un carré ayant de côté cinquante parties représentant des pieds. De chaque angle comme centre, et d'une ouverture de compas de dix de ces parties, tracez un cercle : vous aurez le plan exact du Donjon avec ses quatre tours angulaires.

Les quatre côtés font face aux quatre points cardinaux; et les tours aux quatre premières divisions de la rose des vents.

L'élévation de ce monument est de 150 pieds, du rez-de-chaussée au bord de la plate-forme. On compte 243 marches de 20 centimètres de haut, au petit escalier tournant qui y conduit.

Sans les tours, le Donjon carré aurait 50 pieds de côté; les quatre salles qui forment le rez-de-chaussée et les trois étages supérieurs représentent un vrai cube de 30 pieds de côtés. Les murs du donjon ont donc dix pieds d'épaisseur.

Le quatrième et le cinquième étage n'ont donc plus que 15 pieds d'élévation, ce qui complète les 150 pieds de hauteur totale de l'édifice. Deux pieds au-dessous du plancher du cinquième étage, l'architecte a établi une galerie extérieure ou *machicoulis*, qui fait saillie à moitié, l'autre moitié étant prise dans l'épaisseur du mur, qui, à partir de là, n'a plus que six pieds et demi d'épaisseur.

Les tours au-dessous de ce machicoulis ont une épaisseur de près de six pieds; rondes à l'extérieur, elles sont

octogones à l'intérieur ; elles ont 20 pieds de diamètre au dehors, et 14 pieds au dedans. Chacun de leurs étages est élevé de 30 pieds et n'avait primitivement que deux fenêtres à la hauteur de deux mètres du sol ; voûlés du reste par huit arceaux qui commencent à 20 pieds du sol, ils présentent une singulière analogie avec la capsule de certains coquelicots, dont les arceaux seraient les stigmates. Toute la moitié supérieure reste ainsi dans l'obscurité. Lorsqu'on eut destiné ces loges à servir de prisons, on établit dans certaines un plancher intermédiaire qui a condamné la moitié supérieure à une complète inutilité faute d'issues, à moins qu'elle n'ait servi d'oubliette.

La tourelle nord est, dont le directeur occupe le 1<sup>er</sup> étage, le citoyen Raspail le 2<sup>e</sup> étage, et le citoyen Albert le 3<sup>e</sup>, a conservé ses trois étages dans un état parfait d'intégrité.

La tourelle nord-ouest, dont le citoyen Barbès occupe le 1<sup>er</sup> étage, qu'occupa sous l'empire l'aumônier de l'empereur, M. l'abbé de Boulogne, n'a conservé sa primitive division qu'à cet étage. La tourelle sud-ouest a été subdivisée à chaque étage en deux parts, la supérieure inutile.

Quant à la tourelle sud-est, elle est occupée, jusqu'au 3<sup>e</sup> étage, par un bel escalier de cérémonie. Côte à côte, dans l'épaisseur du mur de 10 pieds, on a pratiqué l'escalier de secours, escalier tournant, et qui est le véritable escalier du donjon.

Du 3<sup>e</sup> étage au sommet de cette tourelle, la tourelle se divise en trois cellules de 15 pieds de haut chaque, et voûtées, comme toutes les grandes de 30 pieds, par 8 arceaux appuyés sur tout autant de culs-de-lampe. C'est dans l'une d'elles qu'a été enfermé Mirabeau.

Les trois grandes salles cubiques dont nous avons parlé sont disposées et ornées sur un même modèle. Une colonne centrale à sculptures très-complicquées sert de clé de voûte commune à quatre voûtes particelles, ayant chacune une clé de voûte où aboutissent quatre arceaux, l'un venant de la colonne, l'autre de l'angle, et les deux autres des deux côtés du mur. En outre, ces quatre voûtes sont séparées entre elles par quatre grands arceaux, qui viennent des quatre côtés du mur à la colonne centrale. Les arceaux qui aboutissent aux côtés des murs sont suppor-

tés, en forme de cul-de-lampe, par un évangéliste acroupi sous le fardeau et déroulant son évangile ; ceux qui aboutissent dans le coin ont pour cul-de-lampe commun un attribut ailé de l'évangéliste voisin ; et l'attribut déroule aussi un exemplaire de l'Évangile.

Ces évangélistes, que Charles V avait fait figurer en l'honneur du patron de son infortuné père le roi Jean, sont avec les feuilles de choux crépus, en guise de feuilles d'acanthé, un des cachets les plus sûrs des monuments construits par ce dauphin ; et il en fit construire un assez grand nombre.

Une grande cheminée, où l'on pourrait faire rôtir un bœuf, se trouve adossée contre le mur nord au 1<sup>er</sup> étage et contre le mur ouest aux deux autres.

Les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> étages ont été transformés par l'architecture moderne, et ne conservent presque plus rien de leur type primitif.

Les fenêtres des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> sont ogivales ; celles des trois étages inférieurs sont à plein cintre ; on en trouve quelques-unes carrées ; mais c'est par suite de réparations modernes.

Ainsi, une salle cubique pour les trois premiers étages et carrée pour les deux autres ; aux quatre coins, une cellule octogone de même élévation et creusée dans l'une des quatre tourelles, à l'une desquelles (la tourelle nord-ouest) l'architecte ajouta une espèce de contre-fort pour les lieux privés, voilà tout le donjon dans sa simplicité primitive ; et pourtant quand on le parcourt, sans en connaître le plan, on s'y perd comme dans un dédale, tant l'escalier tournant, qui conduit à tous les étages, vous tourne pour ainsi dire la tête. J'oubliais, aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> étages, un cachot supplémentaire creusé dans l'épaisseur du mur nord, ayant 7 pieds de long sur 5 de large, et haut de 15 pieds, avec voûte à 4 arceaux.

Rien de plus varié que l'ornementation des culs-de-lampe et clés de voûte de l'intérieur, et des têtes en support de l'extérieur. On pourrait compter au besoin, rien que dans les tours, jusqu'à 156 culs-de-lampe et 20 clés de voûte sculptées. Les culs-de-lampe, d'un travail exquis, sont composés de petites têtes en support et de feuilles de plantes, imitées avec la patience d'analyse de nos plus exacts

peintres de fleurs. L'artiste prenait la première plante venue des champs ou des bois, la première branche d'arbre qu'il rencontrait, il en formait un groupe non-seulement symétrique, mais dont l'ensemble représentait une figure grotesque, à la brune ou de loin. Cela fait, il s'appliquait à en rendre jusqu'aux plus simples plis, jusqu'à la dernière nervure, et, Dieu me pardonne, jusqu'aux poils. On pourrait, en moulant tous ces tours de force de la sculpture du temps, composer une FLORE LAPIDAIRE assez riche en espèces.

Le donjon est entouré d'un rempart carré, ayant des petites tourelles aux angles, et sa poterne à deux tours du côté du fort. On en a rasé les créneaux et couvert la galerie en ardoise.

#### HISTOIRE DU DONJON.

Le donjon de Vincennes n'a commencé véritablement que sous Louis XI à servir exclusivement de prison. On montre encore la cheminée où se chauffait ce roi ombrageux, se délectant à ouïr les soupirs et les sanglots des victimes qu'il tenait sous la griffe des verrous dans les tourelles angulaires.

La première destination du donjon était de servir de palais des champs aux rois de France qui y trouvaient un asile inviolable, quand la brune les surprenait aux bois, où ils étaient allés *s'esbaster et se soulacier*. A cette époque, le donjon ne conservait qu'à l'extérieur son aspect de forteresse; ses salles, si froides et si nues aujourd'hui, étaient splendides d'un luxe sombre le jour et éblouissant la nuit. Les arceaux, la colonne centrale, tous les chefs-d'œuvre de la sculpture enfin, étaient dorés; de cette dorure, on entrevoit encore *l'assiette* rouge en beaucoup d'endroits; la voûte était bleu de ciel, parsemée d'étoiles: le plat des murs se couvrait de magnifiques tapisseries, et le pavé de riches tapis; des quatre clés de voûte pendaient tout autant de lustres; enfin d'immenses rideaux de velours à franges d'or formaient, des embrasures des fenêtres, tout autant de cabinets de conversation intime ou de travail.

Les étages des tourelles servaient de belles chambres à coucher.

La salle du 3<sup>e</sup> étage, c'était la salle du Conseil ; celle du rez-de-chaussée fut destinée plus tard à la chambre de la Question ; et on y a montré longtemps les instruments de torture, scellés ou taillés dans le mur.

Je m'imagine qu'un jour le peuple, souverain aujourd'hui, réhabilitera ce vieux luxe de ses devanciers, dans toute sa splendeur, pour venir, aux fêtes solennelles, y établir ses *cours de justice*, y délibérer sur ses affaires publiques, où s'y *esbaste et s'y soulacier*, là où tant de martyrs ont souffert pour sa cause ; ce serait, je vous assure, une belle chose à voir, même pour des yeux habitués à voir depuis si longtemps de si belles et nobles choses.

Quoi qu'il en soit, tout ce luxe disparut, dépaysé qu'il était, avec le plaisir des champs, que venait de remplacer la vindicte royale. Les geôliers et porte-clés envahirent les salles toutes nues ; les victimes habitèrent les chambres transformées en cachots ; ces murs, témoins de tant d'orgies, s'imprégnèrent des larmes des malheureux, coupables seulement d'avoir déplu aux passions ou aux intérêts de la cour ; car le donjon n'a presque jamais renfermé d'autres catégories de prisonniers.

C'est alors qu'on subdivisa l'espace, que l'on inventa les triples portes de deux pouces d'épaisseur, et se fermant, à rebours les unes des autres, par de doubles verrous ; un double rang de barreaux de fer vint diminuer, avec l'aide de la trémie, le peu de lumière que projetait la meurtrière du cachot. C'est alors que l'homme déposé dans un de ces caveaux sombres et nus dut se croire placé aux extrémités du monde, tant il lui devenait impossible de communiquer avec l'extérieur.

L'antique donjon fut détrôné avec la royauté. Dès 89, il cessa d'être une prison. L'Empire lui rendit ses vieux privilèges ; la Restauration les lui ravit. 1830 y déposa un instant les ministres prévaricateurs ; 1848 y a déposé quelques victimes d'un coup de police du 15 mai. Dans les intervalles, le manoir du roi et la prison d'Etat n'étaient qu'un vaste magasin d'armes de rebut et de choix, où venait se décharger le trop plein des casemates et des autres magasins du fort.

Parmi les prisonniers les plus célèbres qui ont été suc-

cessivement enfermés dans le donjon, devenu prison d'Etat, on compte :

1° Le maréchal d'Ornano, que Richelieu y fit claquemurer pour avoir été trop attaché au parti de Gaston, frère du roi, et que Gaston y laissa mourir, de cet air de Vincennes, si funeste aux princes du sang et aux maréchaux.

2° Saint Cyran, le vertueux fondateur et le premier martyr du jansénisme, républicain du catholicisme, et pour qui le despote à abattre c'était l'hydre de Loyola.

3° Le duc de Vendôme, à qui le cardinal de Richelieu pardonna en vue de sa soumission.

4° Marie de Gonzague, depuis reine de Pologne, que Marie de Médicis y fit renfermer comme coupable d'avoir été la fiancée de Gaston son fils.

5° Le prince de Beaufort, dit le *roi des halles*, que Mazarin y claquemura, et que le peuple fit évader.

6° Le grand Condé et son frère de Conti, également victimes du paltoquet, ou, comme ils l'appelaient, du *saquino* Jules Mazarin, cardinal et époux morganatique d'Anne d'Autriche. En arrivant au donjon, Conti demanda une Imitation de Jésus-Christ, et le grand Condé ajouta : *et moi une Imitation de M. de Beaufort.*

Mazarin incarcérateur de Condé ! ce n'est encore rien en comparaison du rapport des incarcérateurs et des incarcérés modernes.

7° Les conspirateurs contre le régent duc d'Orléans, conspirateurs coupables à nos yeux, non d'avoir voulu détrôner cette régente saleté, mais, en réalité, d'avoir voulu travailler dans l'intérêt des ennemis de la France.

8° Clermont et Polignac (le premier Polignac qui ait été donjonnié, et il le fut comme le second, en qualité de serviteur d'un prétendant à la couronne, le duc du Maine).

9° Leblanc, ministre du régent, et victime d'une messaline, M<sup>me</sup> de Prie, maîtresse du pauvre prince de Condé. C'est singulier comme le libertinage a mis d'honnêtes gens à Vincennes !

10° L'abbé Pucelle, homme libre, quoique membre du Parlement, et qui sut pousser à des actes de liberté ces vieilles têtes coiffées du bonnet des esclaves de la procédure.

11° Le père Boyer, victime des jésuites, qui mourut au

dorjon après 44 années d'incarcération. Nos incarcérations modernes ne sont que des minutes en face de ces vieilles incarcérations.

12° Une bonne partie des deux mille jansénistes, que le cardinal de Fleury, précepteur de Louis XV et valet des jésuites, fit incarcérer, pendant sa dictature, par lettres de cachet; et, entre autres, un pauvre curé de Ronchères, qui fut oublié pendant 52 ans dans sa prison. Il s'occupait à élever les six enfants les plus pauvres du village, et à couvrir d'ornemens à la détrempe et de versets de l'Écriture les murs des divers cachots qu'il habitait. Le cachot de Barbès et le n° 28 conservent encore de ces pieux badigeonnages. Quand on se souvint de lui et qu'on le mit à la porte, il ne trouva au dehors ni parents ni amis; il regretta sa prison et mourut d'ennui une année après sa délivrance.

15° Diderot, le révolutionnaire encyclopédiste, que Jean-Jacques vint visiter et consoler. Il habitait, je crois, la cellule du deuxième étage de la tour nord-ouest, qu'avait habitée avant lui Saint-Cyran, et qui, bien plus avant encore, avait servi de chambre à saint Louis (Louis IX). On lit encore sur la porte, à travers le transparent du badigeonnage, deux inscriptions: l'une à l'adresse de Saint-Cyran (*Fortitudo viri, beati qui sentiuntur persecutionem propter justitiam*: à l'homme fort, bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice), et la seconde à l'adresse de Diderot, je pense (*Carcer Socratis, templum honoris*: la prison de Socrate est le temple de la vertu). Je ne sais ce qui me dit que cette inscription y fut apposée par: on visiteur J.-J. Rousseau.

14° L'abbé Morellet, membre de l'Académie française.

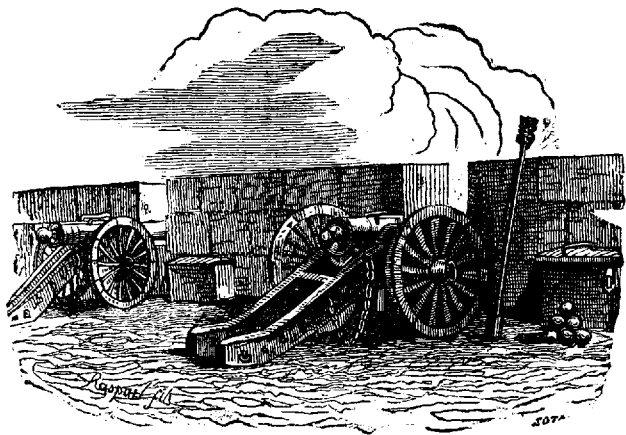
15° Mirabeau, le grand Mirabeau, l'Hercule, l'Achille de l'éloquence parlementaire, enfermé sur l'ordre de son père, auteur de l'*Ami des hommes*, à cause de ses liaisons avec Sophie Monnier, son immortelle maîtresse. C'est dans le silence de son cachot que l'amant de Sophie apprit la liberté. Il y composa, entre autres ouvrages, son livre sur *les Lettres de cachet*, qui a concouru si puissamment à la chute de la Bastille; les lettres qu'il écrivait à Sophie n'ont été publiées qu'après la mort du grand homme, par son ami.

Son père aurait dû être plus indulgent envers la passion irrésistible de son fils, lui qui avait été écroué en 1762 à



Vincennes pour une brochure intitulée *la Théorie de l'impôt*.

46° L'infortuné prévôt de Beaumont, qui fut incarcéré le 14 août 1769, pour avoir dénoncé l'infâme pacte des traitants, intitulé *le Pacte de famine*. Cet homme rare soutint contre ses geôliers trois combats de géants, pour qu'on ne touchât pas à ses manuscrits; et puis, croyant à la parole d'honneur de ses sbires, il capitula, pour passer à Charenton, à Bicêtre, à Bercy, et enfin à la Bastille, d'où le canon



du 14 juillet 1789 le rendit à l'air de la liberté, qui l'asphyxia. Vingt ans de cachot pour une action digne d'une couronne civique! Ainsi procède la royauté.

17° Sous l'Empire, le duc d'Enghien, une ou deux nuits; et puis les cardinaux et évêques qui, sujets du pape avant de l'être de l'empereur, trahissaient celui-ci qui les payait, pour celui-là qui les élevait. On remarque encore, contre le mur Est des deux salles des premier et deuxième étages, les cinq baraques qui servaient d'alcôves à ces messieurs.

18° Au mois de décembre 1830, les quatre ministres dé-

chus, Polignac, Peyronnet, Chantelauze et Guernon-Ranville.

19<sup>o</sup> Enfin, à dater du 15 mai, les républicains trop républicains aux yeux des républicains philippistes et carlistes, dont la coterie du *National* (journal fondé par Louis-Philippe, et qu'il n'a, que nous sachions, jamais vendu à personne) s'est constituée le Deutz, afin de tendre un piège à ceux dont il s'était dit pendant seize ans le coreligionnaire.

Les 15 et 16 mai, un escadron de dragons, le pistolet au poing, amena, en deux fournées, tout ce que le coup de filet de police avait pu prendre, en fait d'agents de police et de républicains. Les prisonniers furent jetés dans des cachots vides de lits, de chaises et de tables; le cit. Barbès n'avait d'autre paille que les boulets et obus qui pavaient le sol, plus un peu de litière qu'il put ramasser avec les mains. Le cit. Raspail resta deux heures obligé de dormir debout, la main appuyée contre la muraille et la tête contre la main, faute de quoi il aurait été forcé de dormir par terre; trois heures après, on lui jeta un semblant de paille, le plus vieux monument du donjon, sur laquelle il coucha trois nuits, sans draps, sans couvertures, en présence d'un baquet immonde, d'une gamelle de haricots, d'un pain de munition et d'une cruche d'eau. Il eut beau offrir de l'or pour se procurer un lit et de la nourriture; ce ne fut que le quatrième jour qu'on pensa à organiser la prison; ses forces ne lui auraient pas permis d'aller jusqu'à la cinquième journée. Dix jours de suite il est resté, sans sortir, dans le cachot, long de 7 pieds et large de 5, qui est incrusté dans l'épaisseur du mur nord des deuxième et troisième étages. Nous manquons de renseignements quant à la manière dont furent traités les autres; et ils ont dû l'être encore bien plus mal.

De cette fournée, aujourd'hui 20 octobre, il ne reste plus au donjon que six prisonniers, les citoyens Albert, Barbès, Blanqui, Quentin, Raspail et Sobrier.

Les journées de juin, de funeste mémoire, encombrèrent le rez-de-chaussée de 150 à 200 prisonniers, entassés et la plupart obligés de coucher par terre. La nourriture y devint telle, que, par égard pour les hommes libres qui circulaient autour de ce cloaque de captifs, force fut bien de les distribuer dans les cellules et au cinquième étage.

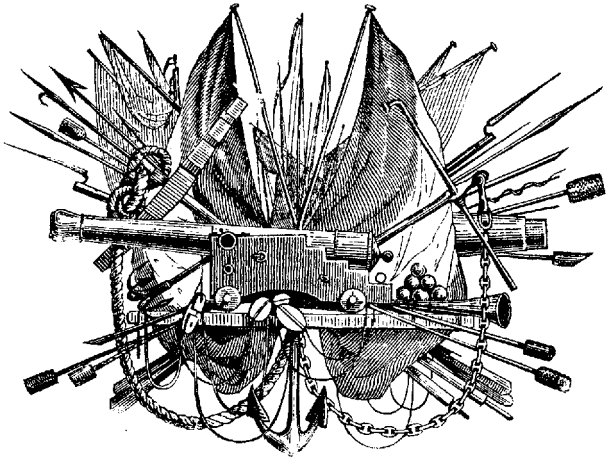
La transportation et les conseils de guerre ont épuisé cette infortunée catégorie.

Le donjon n'a plus que six prisonniers d'Etat, pour qui la prévention a été plus durement raffinée que ne l'était, avant 1789, la détention dans ces sombres parages.

Et pourtant pas une de ces victimes n'a fait entendre, depuis cinq mois que cela dure, une seule plainte dans les journaux :

*Carcer Socratis, templum honoris.*

La prison de Socrate est le temple de la vertu républicaine.



### § III. STATISTIQUE.

#### 1. Exposé du système décimal des poids et mesures français.

Le système décimal est un des bienfaits de notre première révolution ; le calendrier républicain en était un autre. Le bigotisme est parvenu à nous priver du second ; le bon sens a triomphé à l'égard du premier, et déjà tous les peuples tendent à l'adopter.

Les auteurs du système décimal ont pris pour base un étalon invariable dans ce monde, où tous les autres étalons se montrent si variables, surtout ceux que les anciens empruntaient aux dimensions des membres du corps, la coudée, le pied, l'empan, le doigt et le pouce, le grain de blé, etc.

Ils ont adopté pour étalon le dix-millionième du quart du méridien, qu'ils ont appelé mètre. Le mètre n'est pas cette mesure précise, à cause d'une erreur assez considérable qui s'est glissée dans le calcul des triangulations de Biot et Arago, erreur qu'on n'a reconnue que depuis quelques années. Mais enfin l'étalon légal en platine n'en diffère que par des fractions de millimètre.

Le mètre se divise en cent parties ou *centimètres* ; le *centimètre* en dix, qui sont les millièmes du mètre ou millimètres. Par l'addition du mètre à lui-même, on a exprimé les distances des bornes milliaires. Une longueur de route de mille mètres se nomme *kilomètre*, celle de dix mille mètres *myriamètre*. On dit un kilomètre, un myriamètre, comme on dit un cinquième de lieue ou deux lieues.

Avec le mètre, mesure de longueur, on obtient les mesures de surface, en le carrant. Un mètre carré s'appelle un centiare ou centième d'are ; un carré de dix mètres de côté se nomme un are ; et un carré de dix ares, ou cent mètres de côté, un hectare, renfermant cent ares ou dix mille centiares ou mètres carrés.

Avec une fraction du mètre, en la cubant, on a fait les

mesures de capacité. Ainsi un vase cubique de dix centimètres de côté (*décimètre*) forme le litre.

En pesant dans le vide le contenu de ce litre rempli d'eau ramenée à + 4° centigrade, on a le poids d'un kilogramme ou mille grammes. Le gramme est le poids d'un centimètre cube d'eau ramenée à + 4° et pesée dans le vide.

Le mètre cube se nomme stère.

On le voit, les dénominations des étalons sont empruntées au grec et au latin : *mètre* (du grec, mesure), *are* (du latin *area*, aire), *gramme* (du grec *gramma*, fixé par la loi, écrit), *litre* (du grec *litra*, capacité de la livre), *stère* (du grec *stereos*, solide).

Pour les multiples, on a adopté les dénominations arithmétiques du grec : *deca* (dix), *hecto* (cent), *kilo* (mille), *myria* (dix mille).

Pour les fractions, les dénominations arithmétiques du latin : *deci* (dixième), *centi* (centième), *milli* (millième).

La nomenclature manque, il est vrai, d'unité, à cause de la nécessité où se trouvaient les auteurs de faire, autant que possible, concorder les nouveaux poids et mesures avec les anciens, afin de ne pas heurter de front toutes les habitudes du commerce ; mais, à part ce défaut, ce système est le plus parfait que l'on possède encore : il est obligatoire dans tout le territoire de la République française.

#### *Rapport exact des anciennes avec les nouvelles mesures.*

Une toise équivalant à	4 mètre, 94904 (près de 2 mètres).
Un pied —	0 — 32484 (près de 1/3 de m.).
Un pouce —	0 — 02707 (près de 3 centim.).
Une ligne —	2 millimètres, 256.
La perche de Paris —	34 mètres, 49.
L'arpent de Paris —	5,418 mètres carrés 87 (près du tiers de l'hectare).
La livre —	0 kilogr., 4895 (près de la moitié du kilogramme).
L'once —	50 gramm., 59.
Le gros —	5 — 82 (près de 4 gramm.).
Le grain —	5 centigrammes environ.
La pinte —	0 litre, 95 (près du litre).

Le setier	—	4 hectolitre, 560
La corde	—	5 stères, 839 (près de 4 mètr. cubes).
La lieue	—	0 myriamètres, 59.

(de 25 au degré.)

Dans les évaluations approximatives, ce qui est suffisant en fait de commerce, on peut admettre

que le mètre	—	équivalent à une demi-toise.
— 1 mètre 20 centim.	—	une aune.
— 32 centimètres	—	un pied.
— 2 centim., 7 millim.	—	un pouce.
— 2 millim., 2 dixièm.	—	une ligne.
— 1 décimètre	—	quatre pouces.
— un hectare	—	trois arpents de 18 p. à la perche, ou deux arpents de 22 pieds à la perche.
— le litre	—	une pinte.
— l'hectolitre	—	deux tiers de setier.
— le décalitre	—	un boisseau.
— le kilogramme	—	deux livres.
— 5 hectogrammes	—	la livre.
— 50 grammes	—	l'once.
— 4 grammes	—	le gros.
— 1 gramme	—	48 grains.
— 5 centigrammes	—	1 grain.
— le stère	—	un quart de corde.
— le myriamètre	—	deux lieues de 20 au d.
— le kilomètre	—	un cinquième de lieue.
— le franc	—	20 sous.
— le décime (ou 10 <sup>e</sup> de fr.)	—	2 sous.
— le centime (100 <sup>e</sup> de fr.)	—	00.

*Traduction du système décimal.*

Myriamètre. . . . .	dix mille mètres.
Kilomètre. . . . .	mille mètres.
Hectomètre. . . . .	cent mètres.
Mètre. . . . .	dix-millionième partie du quart du méridien.
Décimètre. . . . .	dix centimètres ou dixième partie du mètre.

Centimètre. . . . .	centième partie du mètre.
Millimètre. . . . .	millième partie du mètre.
Hectare. . . . .	cent ares ou 10,000 mètres carrés.
Are. . . . .	cent mètres carrés.
Centiare. . . . .	un mètre carré.
Kilolitre. . . . .	mille litres.
Hectolitre. . . . .	cent litres.
Décalitre. . . . .	dix litres.
Litre. . . . .	décimètre cube.
Décilitre. . . . .	dixième partie du litre.
Décastère. . . . .	dix stères.
Hectostère. . . . .	cent stères.
Stère. . . . .	mètre cube.
Décistère. . . . .	dixième partie du stère.
Kilogramme. . . . .	nulle grammes, poids d'un litre d'eau à + 4°.
Hectogramme. . . . .	cent grammes.
Déca gramme. . . . .	dix grammes.
Gramme. . . . .	poids d'un centimètre cube d'eau.
Décigramme. . . . .	dixième de gramme.
Centigramme. . . . .	centième de gramme.
Milligramme. . . . .	millième de gramme.

## 2. Poids moyen des denrées achetées en volume.

On estime le poids du stère (\*) de bois sec à :

Chêne. . . . .	580 kilog.
Hêtre. . . . .	580
Charme. . . . .	570
Sapin. . . . .	512
Bouleau. . . . .	558
Bois flotté. . . . .	500

Le poids de l'hectolitre des denrées suivantes est de :

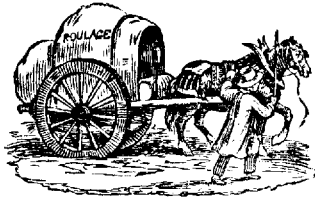
Légumes secs. . . . .	78 kilogr.
Froment. . . . .	75

(\*) Le stère est le mètre cube. La voie de Paris est un double stère.

Seigle. . . . .	70
Mais et millet. . . . .	67
Sarrasin. . . . .	65
Orge. . . . .	64
Avoine. . . . .	47

*N. B.* Le sac de la halle à Paris est le double hectolitre environ ; il pèse 150 kilogrammes.

*N. B.* La différence disproportionnée en poids de ces grains, si voisins par leur volume, provient de l'espace qui les sépare. Or, cet espace est beaucoup plus grand chez l'avoine que chez le blé, à cause des balles qui enveloppent le grain d'avoine. C'est ainsi que l'hectolitre de riz non écorcé pèse cinq fois moins que le riz dépouillé de son écorce, c'est-à-dire de ses balles. Au reste, le poids intrinsèque de chaque grain varie, quelquefois énormément, selon la nature du sol et le mode de culture. Nous n'avons donné plus haut que la moyenne.



### 3. Pesanteur spécifique des divers corps.

Une capacité cubique de 10 centimètres de côté, ce qui constitue le litre, remplie :

D'eau distillée ramenée à  $+ 4^{\circ}$  centigrade, sous la pression barométrique de 75 centimètres,

D'alcool anhydre,  
De térébenthine,  
D'huile d'olive,  
De cire d'abeille,  
De soufre,

pèse.  
1 kilogramme (mille grammes.)  
0.790 grammes.  
0.871  
0.913  
0.966  
2.086



	kil.
De zinc,	7,190 grammes.
D'étain,	7,292
De fer battu,	7,788
De cuivre,	9,000
D'argent,	10,470
De plomb,	11,350
De mercure,	13,598
D'or,	19,260
De platine,	22,060

*N. B.* Vous soulevez du doigt un litre d'eau ; essayez, même avec les deux bras, de soulever un litre d'or ou de platine.

Tout ce qui pèse plus que l'eau va au fond de l'eau ; tout ce qui est plus léger qu'elle reste à la surface. Voilà pourquoi les tonneaux d'huile et d'alcool surnagent, et que le vin (composé d'eau et d'alcool) surnage d'autant plus qu'il est plus alcoolique.

#### 4. Pesanteur relative des diverses essences d'arbres.

On peut assurer qu'un cube de bois de 10 centimètres de côté ( ce qui équivaut à un litre ) pèse :

	au plus.	au moins.
Chêne. . . . .	994 grammes.	764 grammes.
Sorbier . . . . .	910	659
Mûrier. . . . .	887	626
Hêtre. . . . .	850	640
Pin. . . . .	815	554
Mélèze . . . . .	812	500
Aune. . . . .	800	510
Pommier . . . . .	795	691
Charme. . . . .	785	737
Châtaignier . . .	782	588
Erable. . . . .	755	653
Orme. . . . .	742	597
Merisier. . . . .	714	597
Bouleau. . . . .	714	688
Acacia. . . . .	702	650
Tilleul . . . . .	686	454
Noyer. . . . .	682	650

Marronnier. . . . .	679 grammes.	475 grammes.
Saule. . . . .	565	520
Peuplier. . . . .	557	516
Sapin. . . . .	550	458
Platane. . . . .	558	456

*N. B.* 1° Le plus pesant de tous ces bois est encore bien plus léger que l'eau; voilà pourquoi ils flottent tous à la surface. Cependant le bois, surtout de chêne, qui séjourne forcément au fond de l'eau, remplaçant par des incrustations salines l'air que remplit ses tubes, y acquiert une pesanteur égale à celle de la pierre, et ne peut plus remonter à la surface de l'eau.

2° Le meilleur bois pour la charpente n'est pas le plus pesant, mais le moins cassant est le plus élastique, et surtout le moins sujet aux vers; le bois de châtaignier était fort recherché par les constructeurs du moyen âge.

### 5 Poids, diamètre et titre des pièces de monnaies décimales.

Le poids, l'épaisseur et le diamètre des pièces de monnaie sont constants pour la même valeur. Par exemple, une pile de 20 pièces de 5 francs ayant été exactement comptée, vous n'avez qu'à mettre à côté d'elles des piles de la même hauteur, pour que vous soyez sûr que toutes sont composées de 20 pièces.

#### POIDS.

Voulez-vous avoir le poids de 2 grammes, prenez une pièce de billon de 10 centimes.

Avez-vous besoin du poids d'un décagramme, vous pouvez vous servir soit d'une pièce de 2 francs, soit d'une pièce de 5 centimes (1 sou).

Pour l'hectogramme, on peut prendre soit 4 pièces de 5 francs, soit 10 pièces de 2 francs, soit 10 sous.

Pour le kilogramme, soit 155 pièces d'or de 20 francs, soit 40 pièces d'argent de 5 francs, soit 50 pièces de 2 sous.

Pour 5 kilogrammes, soit 200 pièces de 5 francs, soit 250 pièces de 2 sous, soit 500 pièces de 5 centimes (1 sou).

## DIAMÈTRE.

Pour avoir la longueur du mètre, vous n'avez qu'à ajouter bout à bout, et cela en ligne droite, soit 52 pièces de 40 francs suivies de 8 pièces de 20 francs; — soit 14 pièces de 40 francs et 54 de 20; — soit 49 pièces de 5 francs et 44 pièces de 2 francs; — soit 20 pièces de 2 francs et 20 pièces de 1 franc; — soit 20 pièces de 1 sou et 20 pièces de 1 franc; — soit 7 pièces de 2 sous et 21 pièces de 1 sou; — soit 50 pièces d'argent de 50 centimes et 20 pièces de 1 franc; — soit 45 pièces de 25 centimes et 25 de 2 sous (\*).

## TITRE.

On entend par titre d'une monnaie la quantité d'alliage. Les monnaies d'or et d'argent contiennent un dixième d'alliage et neuf dixièmes de métal pur. Ainsi une pièce de 2 francs ne contient que 9 grammes d'argent pur. Une pièce de 5 francs ne contient que 22 grammes 1/2 d'argent.

### 6. Rapports de la superficie du sol avec la population de France.

On compte en France 86 départements, 565 arrondissements, et 57,000 communes groupées par cantons.

(\*) En effet le diamètre d'une pièce de 1 franc étant de 25 millimètres, et celui d'une pièce de 2 francs étant de 27 millimètres,  $25 \times 20 + 27 \times 20 = 1,000$ . — Le diamètre d'une pièce de 1 sou étant de 27 millimètres, et celui d'une pièce de 2 sous étant de 51 millimètres,  $27 \times 29 + 51 \times 7 = 1,000$ . — Le diamètre d'une pièce de 5 francs étant de 57 millimètres et celui d'une pièce de 2 francs étant de 27 millimètres,  $57 \times 19 + 27 \times 11 = 1,000$ . — Le diamètre de la pièce de 1 sou étant de 27 millimètres et celle de 1 franc de 25 millimètres,  $27 \times 20 + 25 \times 20 = 1,000$ . — Le diamètre d'une pièce d'or de 40 fr. étant de 26 millimètres et celui d'une pièce de 20 francs étant de 21 millimètres,  $52 \times 26 + 8 \times 21 = 1,000$ . — La pièce de 50 centimes ayant 18 millimètres en diamètre et celle de 1 franc 25 millimètres,  $18 \times 50 + 25 \times 20 = 1,000$ . — La pièce de 25 centimes ayant 15 millimètres de diamètre et celle de 2 sous 31,  $15 \times 15 + 51 \times 25 = 1,000$ .

N. B. Le signe  $\times$  signifie multiplié par;  $+$  ajouté à; et  $=$  égale.

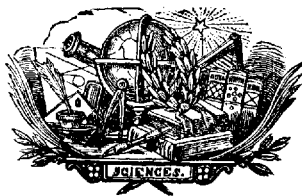
Ce ne sont pas les départements les plus vastes qui sont les plus peuplés.

Le plus petit département de tous, le département de la Seine, comptait, en 1847, 4,364,933 habitants : 4,033,897 pour le seul arrondissement de Paris, 487,613 pour l'arrondissement de Saint-Denis, et 423,523 pour celui de Sceaux.

Après Paris, le plus peuplé est celui du Nord, qui comptait 4,152,980 habitants en 1847.

Le moins peuplé de tous est celui des Hautes-Alpes, qui ne comptait que 153,460 habitants, population bien inférieure à celle de la seule ville de Lyon; et encore ce département a bien de la peine à sustenter une population aussi minime.

Le sol du département de la Seine ne saurait suffire à nourrir sa population; c'est l'industrie qui l'alimente. Le département du Nord, au contraire, suffit à sa nombreuse population; c'est un riche département. Pourquoi? Parce que la terre y est fertile et bien cultivée; tandis que le département des Hautes-Alpes est un pauvre pays montagneux et aride; aussi est-il le moins peuplé. Richesse du sol, source de toutes richesses! Or, nous vous allons démontrer que la main de l'homme peut rendre fertile le sol le plus ingrat; qu'avons-nous donc à craindre de l'augmentation progressive de la population, si nous savons entrer dans la voie de l'amélioration des terres labourables?



## 7. Numéraire en circulation.

Le numéraire en circulation dans la France est estimé la somme de 2 milliards environ.

Les papiers fiduciaires, billets à ordre, lettres de change, billets à échéance, et autres, qui sont en circulation en France, s'élèvent à la valeur de 16 à 25 milliards. Donc, pour la valeur de 14 à 25 milliards, on sait se passer de numéraire.

### 8. Valeur de la propriété territoriale.

On veut estimer la valeur de la propriété en France. On conçoit que cette estimation soit variable chaque année, subordonnée qu'elle est à l'amélioration ou à la détérioration du sol, à la diminution ou à l'accroissement du numéraire, signe convenu de toute valeur. Pour arriver à une approximation suffisante il faudrait avoir obtenu le nombre réel d'hectares productifs en France, et la moyenne de leur production; chose difficile, et qui ne deviendra possible que lorsque l'État présidera lui-même au travail de l'amélioration du sol, et aura atteint ce résultat, que toute terre soumise aux mêmes influences climatiques puisse produire par égalité, placée qu'elle sera forcément dans les mêmes conditions qui rendent la terre fertile.

Dans l'état actuel du cadastre, voici le nombre de terres productives par hectares, sur 53 millions d'hectares, qui forment la superficie du sol français :

Terres labourables. . . . .	25,000,000 hectares.
Prés. . . . .	4,834,000
Vignes. . . . .	2,135,000
Bois . . . . .	7,135,000
	<hr/>
Total. . . . .	59,104,000

Admettons 40 millions.

Le prix moyen de ces terres ne dépasse certainement pas 500 francs l'hectare; et c'est le porter bien haut, car il en existe une masse qui se vendent 50 francs l'arpent. La valeur donc du sol productif ne s'élèverait pas en France à 20 milliards; et, si nous la portons à 50 milliards, nous croirions exagérer de beaucoup. Fixons le prix de l'hectare à 1000 francs, nous n'arriverons encore qu'à la valeur de 40 milliards; or, trouvez beaucoup de terres qui valent 1000 francs l'hectare.

La moyenne de production nette d'un hectare serait bien élevée si nous la portions à 50 francs. Le produit net de 40 millions d'hectares ne sera donc, à la plus haute estimation, que de 2 milliards, somme exactement égale à celle du numéraire en circulation.

Les 25 milliards de papiers fiduciaires ne représentent donc que des doubles emplois, et non une valeur égale à leurs signes. En effet, moi entrepreneur, j'emprunte et je passe un billet; d'un autre côté, je prête, on me passe un billet; évidemment ces deux billets n'ont qu'une seule et même valeur. Si j'emprunte 10,000 francs, et que je prête 1000 francs à dix personnes distinctes, ces onze billets se confondent réellement dans la même somme, et n'en font qu'une en réalité. Les 25 milliards de papier fiduciaires peuvent donc n'être que le signe provisoire des 2 milliards de numéraire en circulation.

Eh bien, les 40 milliards qui produisent une valeur de 2 milliards sont grevés, par suite d'emprunts, de 12 milliards d'hypothèques, et forcés de payer au prêteur, à 5 p. 100, la somme de 600 millions de francs : près du tiers de ce revenu.

Or, ce tiers d'un tel revenu payé en intérêts qui l'épuisent enrichit quelques particuliers improductifs, mais en réalité il appauvrit l'Etat, puisqu'il n'apporte pas un seul nouveau produit à la masse commune, et ne sert qu'à créer un droit d'oisiveté à une foule d'individus. C'est un gaspillage.

### 9. Valeur fictive du numéraire.

Un Etat qui n'aurait pas un sou de numéraire, et serait riche en toutes sortes de produits, ne resterait pas deux ans sans voir à sa disposition tout le numéraire des Etats qui ne seraient riches qu'en numéraire.

### 10. Richesse d'un Etat.

La richesse d'un Etat n'est donc pas tant dans le numéraire que dans la fertilité du sol et dans l'industrie des habitants. Sous ce point de vue, il est impossible que la France, si gênée qu'elle soit par l'inhabileté de ses administrateurs, tombe jamais dans la pauvreté proprement

dite. Sans le sou, avec la concorde, tous ses habitants, sans exception, peuvent se trouver heureux.

#### 11. **Que signifie la bienfaisance en politique?**

En France, tant que vous verrez des pauvres, assurez, sans crainte d'être contredit, que ceux qui la gouvernent sont des imbéciles ou des fripons, des trôneurs ou des dilapidateurs. Il faut quatre ans seulement pour qu'une bonne administration répare, dans l'intérêt de tous, un aussi désastreux manquement des deniers de l'État.

#### 12. **Cadastre de la France.**

En 1837 la superficie de la France a été trouvée de . . . . . 52,780,703 hectares.

Dont

En terres labourables, mais le plus grand nombre mal labourées . . . . 25,000,000 sur lesquelles chaque année en céréales 14 millions.

Prés. . . . .	4,854,000
Vignes. . . . .	2,135,000
Bois. . . . .	7,422,000
Landes et terres vagues. . . . .	7,799,000
Propriétés bâties . . . . .	241,000
Routes, chemins, rues . . . . .	1,225,000
Montagnes . . . . .	4,124,703

Total. . . . . 52,780,703

#### 13. **Accroissement progressif de la population française.**

La France comptait :

en 1789. . . . .	25 millions d'habitants.
— 1821. . . . .	29
— 1831. . . . .	32
— 1836. . . . .	35
— 1848. . . . .	35

Le nombre des électeurs, c'est-à-dire des citoyens âgés de 21 ans, est de 8 à 10 millions

Malthus se serait effrayé de cet accroissement rapide de la population; et ce prêtre aurait dit aux hommes le contraire de cet ordre de Dieu : *Croissez et multipliez*. Cet homme était un calculateur et non un savant; car nous allons prouver que la terre de France, normalement cultivée, pourrait suffire aux besoins et même aux caprices de plus de 60 millions d'habitants; or, plus nous aurons de bras, et mieux elle sera cultivée. Ne désespérez jamais des lois de Dieu; j'ai toujours vu le nombre des enfants être la bénédiction des familles laborieuses.

#### 14. Pauvreté de l'ex-roi.

Nous avons dit que l'on comptait en France 7 millions 422 mille hectares de bois et forêts.

Savez-vous combien en appartenait et appartiennent encore à la famille de l'ex-roi Louis-Philippe? 259,562 hectares! le 30<sup>e</sup> de nos bois à elle seule! Pauvre famille! comment son chef avait-il acquis tous ces domaines équivalant à plus de 100 millions? Oh! mon Dieu, par les jeux de la bourse à coups sûrs, et par le jeu à l'héritage du duc de Condé, qui le tenait lui-même un peu de ce milliard donné aux émigrés et prélevé sur les sueurs du pauvre travailleur; et encore il s'intitulait, ce richard, *roi-citoyen*; que serait-ce d'un *roi légitime*?

#### 15. Poids en moyenne des bestiaux au marché de Poissy.

Bœuf. . . . .	350 kilogram.
Vache.. . . .	226
Veau. . . . .	62
Mouton. . . . .	24

*N. B.* Voulez-vous augmenter ce poids? donnez force fourrage *salé* et bien *salé* aux bestiaux, diminuez leur travail et nourrissez les amplement en foin et paille, et cela à dater de leur jeune âge. C'est ainsi qu'on élève les bœufs destinés à la dignité de bœufs gras.

En 1846, le bœuf gras Dagobert a fourni :

1,626 livres de viande.

174

cuir.

223

graisse.

Total 2,023

ou 1,014 kilogrammes.



**N. B.** Le prix de la viande a augmenté de moitié depuis 14 ans; donc la France ne produit plus assez de bestiaux. Pourquoi? Parce que les prairies manquent; et pourquoi manquent-elles? Faute d'irrigation; et l'irrigation ne manque pas faute d'eau: il y en a toujours à la rivière; mais bien faute d'une disposition favorable du sol et d'une distribution intelligente de ses eaux. La terre de France ressemble à Tantale qui, au milieu des eaux, ne pouvait parvenir à boire.

Organisons l'irrigation sur une grande échelle, et nous arriverons à n'avoir plus recours à nos voisins pour la remonte de nos chevaux et pour l'alimentation en viande de nos concitoyens.

Savez-vous ce qu'il faut pour cela? De simples roues à auges et la mécanique d'un moulin à vent: avec cela on peut faire monter, sans tant de frais, l'eau dans des réservoirs placés au sommet des hauteurs qui dominent la plaine.

#### 16. **Statistique judiciaire.**

Le jury a eu moyenne à se prononcer tous les ans sur 7,000 causes criminelles; la police correctionnelle sur 460,000 délits.

Quand on confronte la plupart de ces délits avec les causes criminelles, en conscience on ne sait pas quelle est la plus coupable de ces deux espèces d'actions.

Tout le reste du correctionnel a pour but d'évaluer une contravention aux lois de police, une résistance à la force quelquefois un petit peu brutale de l'autorité subalterne, ou bien un mot ou un coup de poing adressé de travers et intempestivement à un autre. Chacun sait que rien n'est amusant comme une séance de la police correctionnelle; tout le monde y rit souvent, et les juges et l'auditoire; et même l'accusé, qui, à la suite de ce fou rire, n'en est pas moins condamné à quelques mois de prison et à l'amende; ce qui implique la ruine de sa pauvre famille.

On appelle cela de la justice.

La République reformera cette justice du moyen âge, en substituant tôt ou tard le jury à la police correctionnelle, la conscience au Code pénal, et des écoles d'amélioration aux prisons qui dégradent et à l'amende qui ruine.

Un jour la justice ne coûtera pas un sou à l'État ni aux justiciables ; et ce jour-là elle sera la sauvegarde de la morale et de nos libertés publiques.

#### 17. Mortalité de Paris et des grandes villes.

La mortalité de Paris s'est élevée, en 1847, au chiffre de 32,823, dont 12,276 dans les hôpitaux. Le tiers des morts dans les hôpitaux ! A quoi donc attribuer ce triste chiffre, si ce n'est à l'incurie et aux traitements homicides dont les pauvres y sont les victimes dévouées ? Vantez-nous donc la bienfaisance de ces institutions du moyen âge, messieurs les ennemis du progrès ! et vantez-nous surtout la toute puissance de la médecine, dès qu'on la laisse libre de tailler et de rogner à volonté.

32,823 décès sur une population de 4,000,000 d'âmes, c'est-à-dire de la population de la totalité du département de la Seine, qui est de 4,106,891 ; c'est un décès par 55 personnes : 1/55 de la population.

Lorsque la République aura voulu faire adopter, dans les écoles, des méthodes hygiéniques et curatives moins opposées au sens commun, que le travailleur sera mieux nourri, logé plus sainement et astreint à des travaux proportionnés à ses forces, vous verrez qu'en peu d'années la mortalité ne s'élèvera pas au chiffre de 1/100.

Mais qu'allais-je dire aux amateurs des vieilles idées ! Nous avons déjà trop de population, disent-ils ; incarcérez-moi cet homme assez séditieux pour s'opposer à ce qu'elle diminue.

#### 18. Consommation de Paris à deux époques éloignées.

D'après Young, en 1786.      D'après la statistique de 1848.

Population	550,800.	. . . . .	945,724
Bœufs.	75,088.	. . . . .	80,255
Veaux.	89,575.	. . . . .	84,444
Moutons.	588,699.	. . . . .	487,644
Cochons.	59,572.	. . . . .	95,502
Farine.	480,000 livres.	. . . . .	474,000 livres.
Vin.	256,000 muids.	. . . . .	4,019,445 hectol.

(\*) Ces nombres ont varié dans de très-faibles limites depuis ix ans.

*N. B.* Vous le voyez, la population a presque doublé, et la consommation est restée au même chiffre; donc elle a diminué de moitié. Cependant tous les écrivains de statistique semblent avoir pris à tâche de nous démontrer que notre condition s'est singulièrement améliorée depuis une soixantaine d'années. Cela est vrai sans doute à l'égard des classes privilégiées. Quant à la classe laborieuse, sa condition a empiré, en raison même de l'amélioration de la condition des autres; l'emploi des machines perfectionnées a fait diminuer le salaire, sans faire diminuer le prix des subsistances; les bienfaits de l'industrie n'ont profité qu'aux monopoleurs. Travailler beaucoup, gagner fort peu et se nourrir mal, tel était le lot des producteurs prolétaires, sous l'empire des lois du privilège. Mais tout va changer sans doute dans cette ère nouvelle d'association et de progrès.

Remarquez que, dans le tableau ci-dessus, une seule espèce de consommation a augmenté, celle de la viande de porc, c'est-à-dire la viande de charcuterie, qui forme à elle seule le mets des quatre repas du malheureux travailleur.

### 19. **Mouvement de la population en France.**

Les naissances étant en moyenne de 960,000 par an, et les décès de 800,000, la population augmente tous les ans de 160,000 âmes, 1,600,000 en dix ans. Le rapport des naissances masculines aux naissances féminines est de 17 à 16, majorité de 1 pour les garçons sur 33 naissances. De là vient la nécessité de la monogamie, outre que le climat y façonne déjà nos passions. En Orient, les naissances féminines excèdent de beaucoup les naissances masculines; de là vient la polygamie; morale et religion se modifiant en vertu de quelques degrés de latitude.

### 20. **Élévation au-dessus de la mer des principales montagnes de la France ou des frontières.**

Mont-Blanc (Alpes). . . . .	4,810 mètres.
Mont-Rose (Alpes). . . . .	4,736

Mont-Perdu (Pyrénées). . . . .	3,410 mètres.
Le Cylindre ( <i>id.</i> ) . . . . .	3,369
Maladetta ( <i>id.</i> ) . . . . .	3,355
Vigne-Mâle ( <i>id.</i> ) . . . . .	3,354
Pic-du-Midi ( <i>id.</i> ) . . . . .	2,877
Canigou ( <i>id.</i> ) . . . . .	2,781
Monte-Rotondo (Corse) . . . . .	2,672
Mont-Ventoux (Vaucluse). . . . .	1,960
Mont-d'Or (Puy-de-Dôme). . . . .	1,884
Cantal. . . . .	1,857
Puy-de-Dôme. . . . .	1,467

### 21. Hauteur des principaux édifices de France.

Tour de Strasbourg. . . . .	146 mètres.
Flèche des Invalides. . . . .	105
Sommet du Panthéon. . . . .	79
Balustrade de la tour de Notre-Dame de Paris. . . . .	66
Point culminant de la plate-forme du donjon de Vincennes. . . . .	49
Colonne Vendôme. . . . .	45
Plate-forme de l'Observatoire. . . . .	27

### 22. Superficie de Paris à diverses époques d'après Fourier de Plustitut.

	hectares.
Sous César. . . . .	15,28
— Julien, en 375. . . . .	38,78
— Philippe-Auguste, en 1211. . . . .	252,85
— Charles VI, en 1585. . . . .	459,20
— Henri III, en 1581. . . . .	485,60
— Louis XIII, en 1654. . . . .	567,80
— Louis XIV, en 1686. . . . .	1,103,70
— Louis XV, en 1747. . . . .	1,557,12
— Louis XVI, en 1788. . . . .	3,570,43
Actuellement. . . . .	3,450,00

## § IV. HYGIÈNE OU MÉDECINE PRÉVENTIVE,

A OBSERVER SURTOUT A L'APPROCHE DU CHOLÉRA.

Le régime hygiénique que nous allons prescrire est souverain contre toutes les épidémies, mais surtout contre cette épidémie nomade, qui n'arrête ses ravages qu'après avoir fait le tour du monde.

On prend régulièrement avant dîner, tous les deux jours, cinq centigrammes (un grain) d'ALOÈS, et, en cas de maïaise, vingt-cinq centigrammes (cinq grains). On se place la dose en grumeaux sur la langue et on l'avale au moyen d'une gorgée d'eau; on dîne ensuite comme à l'ordinaire.

Soir et matin, on croque gros comme un pois de camphre, qu'on avale au moyen d'un quart de verre d'eau salée (une poignée de sel gris de cuisine dans un litre d'eau).

On se gargarise avec cette eau, au moindre embarras des voies respiratoires, à la moindre toux.

On renifle souvent avec le doigt de l'alcool camphré, et l'on s'en touche l'arrière-gorge, surtout avant les gargarismes.

La nourriture doit être toujours agréablement relevée par des aromates et des épices.

De temps à autre, le matin, lavement à la graine de lin avec une pincée de sel gris de cuisine et un dé à coudre d'huile camphrée.

On changera de linge soir et matin, et à chaque fois on se lotionnera la poitrine, le dos et les reins avec de l'eau sédative; puis on subira une friction douce de 10 minutes à la pommade camphrée.

On aspirera habituellement la cigarette de camphre.

On prendra de temps en temps un petit verre de la liqueur hygiénique suivante :

Eau-de-vie. . . . .	4 litre
Aloès. . . . .	5 centigrammes
Racines d'angélique. . . .	10 grammes

Ecorces d'orange. . . . .	10 grammes
Cannelle. . . . .	1 gramme,
Girofle. . . . .	5 centigrammes
Muscade. . . . .	5 centigrammes
Camphre. . . . .	1 gramme

Laissez infuser deux à trois jours au soleil; agitez quelquefois.

On peut y ajouter un sirop fait avec une livre de sucre fondu dans une égale quantité d'eau, afin de rendre cette liqueur plus agréable au goût, et la faire servir de liqueur de dessert.



### **Méthode curative contre le choléra, la fièvre jaune et le typhus.**

Il est bien démontré aujourd'hui, par l'observation, que le choléra, ainsi que nous l'avions établi théoriquement, est produit par les larves de hordes d'insectes ailés qui voyagent d'orient en occident, de même que ces hordes nomades de sauterelles qui arrivent des déserts de l'Afrique pour se rabattre sur les moissons de la Calabre.

Le but que doit se proposer la médecine c'est de chasser loin de nous ces insectes ailés, et de tuer leurs larves, si l'invasion a lieu.

Rien n'atteint plus facilement ce but que l'odeur et l'ingestion des aromates.

Dès les premières atteintes du mal, on prendra un petit verre de cognac camphré ou de la liqueur ci-dessus.

Pour camphrer le cognac, il suffit d'y faire fondre 40 grammes de camphre par litre, ce qui a lieu, en agitant, au bout d'une demi-heure. On doit en avoir toujours de prêt sous la main. A défaut, on prendrait un demi-petit

verre d'ALCOOL CAMPHRÉ étendu de deux demi-petits verres d'eau.

Un instant après, 25 centigrammes d'aloès.

Un quart d'heure après, huile de ricin (60 grammes dans 60 grammes, soit de bouillon aux herbes, soit de lait, soit de bouillon gras, *ad libitum*).

Appliquer sur le ventre un cataplasme de farine de graines de lin, avec addition d'une gousse d'ail, de trois feuilles de laurier, d'une sommité de thym et de lavande, d'un grain d'aloès, et arrosé d'alcool camphré.

Lavements à la graine de lin, avec une poignée de sel gris de cuisine par litre d'eau, et un dé à coudre d'huile camphrée.

Pendant ce temps, lotions alternatives de quelques secondes, à l'alcool camphré et à l'eau sédative, sur le dos, les reins, la poitrine; et puis friction générale à la pommade camphrée avec la main.

Si les symptômes, par extraordinaire, tardaient à se dissiper, on administrerait, dans un peu de confiture, 5 centigrammes (*pour l'enfant*), et 10 centigrammes (*pour l'adulte*) de CALOMÉLAS en petits cristaux. Mais je suis persuadé qu'on n'aura jamais besoin d'en venir à ce médicament-là, et que le choléra, traité ainsi sans discontinuer, par la friction, jusqu'à la disparition des symptômes, passera aussi vite qu'un rhume traité au début par notre méthode.

C'est du moins ce que notre correspondance nous confirme des deux bouts de l'univers, soit des parages de la Nouvelle-Orléans pour la fièvre jaune, ce terrible mal jadis, et dont notre méthode se joue aujourd'hui, soit des bords du Borysthène, où l'on parle du choléra comme dans le temps nous parlions de la grippe bénigne.

Après que les premiers symptômes du mal seront dissipés, on fera bien de se mettre régulièrement au régime hygiénique ci-dessus (\*).

(\*) Voyez, pour tous les autres cas possibles de maladies, soit le *Manuel annuaire de la santé pour 1848*, prix : 1 fr. 25 cent.;

Soit, pour les riches, l'*Histoire naturelle de la santé et de la maladie*, revêtue de notre signature, en 3 volumes in-8<sup>o</sup>, avec figures sur bois et 18 planches gravées; prix : 25 francs. (Il existe

### Habitations.

Les habitations qui conservent plus longtemps la fraîcheur en été et la chaleur en hiver, ce sont celles dont les murs ont le plus d'épaisseur ; car plus un mur est épais, moins il est perméable.

Les fenêtres seront à l'exposition de l'est ou du midi, et les plafonds seront élevés. Le lit doit être à l'abri des courants d'air.

### Précautions de tous les instants.

L'industrie a fini par nous envelopper de poisons. Nos ornements, nos habits, nos papiers peints, les couvertures de nos livres peuvent en être imprégnés. Le linge du malade infirme le bien portant, tant on le lessive mal. Le voisinage des manufactures empoisonne les ruisseaux, les puits, les sources voisines. La science sait tout cela ; le comité de salubrité publique ne montrerait pas plus d'incurie s'il l'ignorait.

On ne doit rien employer à la légère, et surtout veiller sur ses enfants. Pour qu'ils tombent malades, il leur suffit de mâcher une lanière de ces papiers de couverture peints en vert arsenical cuivreux. L'enfant tombe tout à coup dans des accès, dont les symptômes échappent au diagnostic, et la guérison aux remèdes qu'on administre en aveugle, nul n'étant à même de reconnaître la cause de ce terrible mal.

La propreté n'est pas une affaire de coquetterie ; elle est souverainement hygiénique.

une contrefaçon en deux volumes ; elle est prohibée comme un vol. )

Enfin il sera bon de s'abonner à la *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie*, paraissant chaque mois par livraisons de 52 pages. Prix de l'abonnement à Paris : 6 fr. par an et 3 fr. par semestre ; et pour les départements, 7 fr. 50 c. par an, et 3 fr. 75 c. par semestre.



---

## § V. COURS SUCCINCT D'ÉCONOMIE SOCIALE.

---

## 1.

Il faut beaucoup d'esprit pour mal gouverner ; car on doit savoir alors tromper tout le monde , et s'enrichir aux dépens de tous , sans s'exposer à mériter la corde , ou quelque chose de pire. Il ne faut que du simple bon sens pour bien administrer. Qui sait conduire son bien avec sagesse et économie , de quoi aurait-il besoin de plus que le talent qu'il possède , pour gouverner avec autant de succès le bien de ses concitoyens ? Il n'aura qu'à s'entourer de plus de commis, ayant sous leurs ordres plus d'employés et ainsi de suite. Tout cela n'est qu'une opération de partage, et qu'une distribution du travail ; la règle en est connue.

## 2.

Je ne sache au monde que deux modes de gouvernements probes et estimables : le despotisme entre les mains d'un honnête homme , pour gouverner les peuples mineurs ; et la République pour administrer les peuples majeurs. Que les Asiatiques en soient encore à l'état de peuples mineurs, c'est ce que j'ignore ; mais ce qui est incontestable, c'est que les peuples de l'Europe ont grandi depuis notre dernière révolution , dont l'étendard missionnaire a fait le tour du monde. Avec cinquante ans de plus, depuis lors, on a, je pense, le droit de se dire majeur.

## 3.

Les tuteurs de ces peuples ont cru pouvoir concilier les intérêts de leurs pupilles avec la cupidité de leurs propres intérêts, en inventant le gouvernement constitutionnel, qui est bien le gouvernement le plus immoral du monde ; car il n'est fondé que sur la loi du mensonge que ces messieurs décorent du nom de fiction. Le roi ordonne :

c'est le ministre qui en répond ; c'est le ministre qui seul peut être coupable d'un acte dont il n'a pas eu la volonté ; on pend alors le ministre , et on crie : *Vive le Roi !* Deux Chambres votent les lois de concert avec le roi ; le roi ne peut faire la moindre loi sans qu'elles y consentent. Mais comment ces deux chambres n'y consentiraient-elles pas toujours ? Le roi nomme les membres de l'une ; et, avec les fonds de l'État, ne peut-il pas acheter la majorité de l'autre ? Quand on a, au moyen du budget, de quoi nourrir tous les jours 500 mille soldats, comment ne trouverait-on pas le moyen d'acheter, tous les cinq ans, le vote de 200 mille électeurs pauvres ou peu aisés, afin d'en obtenir des députés sortables, et par ceux-ci des ministres possibles ? N'a-t-on pas les places à donner aux électeurs les plus dociles , les mille contrariétés de justice et de police à faire subir aux électeurs indépendants ? Mais la République , gouvernement de moralité et de vérité , est là qui pousse, l'épée dans les reins, à sa fin, ce gouvernement de corruption et de mensonge.

Elle a triomphé en France ; toute l'Europe nous prendra bientôt notre secret ; et dès ce moment adieu le grand art de la guerre en Europe ! Les peuples auront leurs congrès.

## 4.

Dès qu'un peuple se sent digne de la liberté , il faut que le despotisme tombe par le fer ou par le feu ; dès qu'un peuple a le sentiment de sa propre moralité, il faut que le constitutionnalisme ploie bagage au plus vite : le dégoût suffit pour en faire justice. Donnez la liberté à un peuple d'esclaves ; que voulez-vous qu'il en fasse ? Il la vendra au plus offrant. Le chien ne cherche-t-il pas toujours un maître ; et celui à qui il obéit le mieux est celui qui le fustige davantage.

Un jour donc ce sera une grande insulte pour un peuple que de lui dire : tu n'es pas républicain.

## 5.

Il y a bien des formes de monarchie : *monarchie à vie*, *monarchie héréditaire*, *monarchie tempérée*, *monarchie despotique*. Il ne peut y avoir qu'une seule république :

celle où chacun contribue aux charges et a droit aux bénéfices; celle où chacun travaille pour tous et tous pour chacun; où tout est donné à l'élection et rien à la faveur et au privilège; où la loi n'est que l'application bienfaisante des lois de la nature, et non un épouvantail qui finit par ne plus faire peur qu'au faible. Donnez à cette forme de gouvernement l'épithète que vous voudrez; une de ces conditions de moins dans son programme, et votre république n'est plus qu'une monarchie déguisée, au profit de quelques sots intrigants, qui jouent à la royauté pour quelques quarts-d'heure, ou au profit de traîtres qui ne travaillent qu'à faire de nouveau le lit à la royauté.

## 6.

Soyez tous bons les uns envers les autres, et n'ayez plus besoin de mentir et de vous tromper réciproquement; et dès lors, qui que vous soyez, même en dépit de vous, je vous proclame républicains.

## 7.

Vous voulez la *liberté* : (plus de despotes vrais ou fictifs !).  
 Vous voulez l'*égalité* : (plus d'aristocratie nobiliaire, financière ou bourgeoise, plus de monopoles et de privilèges !).  
 Vous voulez la *fraternité* : ( plus de haines, de vengeances et de guerres; terminez tous vos différends, de citoyen à citoyen, et de peuple à peuple, non plus à coups de fusil, mais simplement par le vote et le suffrage universel).

## 8.

*Liberté, égalité, fraternité*, gouvernement évangélique. Voilà pourquoi les Hérode, les pharisiens, aujourd'hui jésuites, les marchands du Temple, n'en veulent pas; et voilà pourquoi le sage voudrait le réaliser, au prix de sa fortune et même de sa vie.

## 9.

La république n'est pas une organisation, c'est une administration. Le chef de l'État n'est dès lors plus que le premier commis de la nation elle-même; tout puissant

à faire le bien, impuissant à faire le mal ; ne trônant pas, crainte d'être ridicule ; ne dansant pas, crainte d'être fatigué le lendemain et de n'être pas levé le premier pour se mettre au travail, à la pointe du jour ; préférant l'estime de ses concitoyens à la flatterie des parasites ; abordant le pouvoir sans ambition et sans arrière-pensée , le quittant sans regret et sans en emporter un centime. Qui se montrerait tout autre, tomberait, sous le coup du ridicule, beaucoup plus vite qu'un roi ; et il serait remplacé au lieu d'être détrôné.

## 10.

La monarchie organise par le haut ; elle a déjà toute une cour et une antichambre avant d'avoir un peuple. La république organise par le bas d'abord ; elle a un peuple avant d'avoir de quoi loger même les administrateurs.

Procédant comme la nature, elle sait qu'un tout ne tient ses propriétés que des parties dont il se compose ; elle s'occupe donc d'abord de grouper les parties avec harmonie et symétrie, afin d'en faire un tout homogène et compacte. De même qu'un cristal, en sa forme, ne diffère que par la grosseur de ses parties intégrantes, et qu'on a beau le diviser et le subdiviser, on obtient toujours des portions de cristal taillées sur le modèle du cristal lui-même ; de même, le gouvernement républicain doit pouvoir se retrouver, avec toutes ses propriétés et ses moyens d'action, dans la plus petite de ses parcelles et dans ses derniers atomes.

## 11.

L'atome de la République, c'est la *commune* ; la commune, c'est la République, prise à l'une de ses dernières subdivisions ; à elle seule, elle est toute une République, pouvant fonctionner au besoin, même étant isolée, aussi bien qu'à l'aide de toutes ses congénères.

## 12.

La *fraternité*, qui unit les citoyens entre eux, relie les diverses communes entre elles, par ordre de voisinage et de points de contact, par groupes enfin qui s'appellent les familles.

## 13.

La *commune*, c'est pour ainsi dire la famille habitant sous le même toit, exploitant le même lopin de terre dans l'intérêt de tous, par rangs d'âge, de force et de capacité, redoublant d'autant plus d'économie et de travail que la famille se multiplie davantage ; car les limites du champ ne s'étendent pas en proportion. A une certaine époque on s'aperçoit que les paresseux consomment plus qu'ils ne produisent ; alors on règle avec eux. Dans ce compromis chacun prend part au vote, et le compromis a pour tous force de loi.

## 14.

Admettez une réunion de communes, vivant sous un même ciel, comme la commune, et pour ainsi dire, sous le même toit, ayant besoin du concours les unes des autres pour échanger réciproquement les produits du sol ou de l'industrie.

## 15.

Ces réunions naturelles de communes se nommeront *cantons*. Un canton c'est une famille de communes vivant sous un même ciel, et, pour ainsi dire, dans une circonscription naturelle. De la communauté d'air, de soleil et de lieux, naît la communauté d'intérêts et la similitude des besoins.

## 16.

Les *cantons de communes*, s'associant entre eux, forment une plus grande commune nommée le *département*, agrégation à son tour naturelle, par l'identité du climat et de la nature du sol, et par la similitude des ressources et des besoins chez les membres divers de cette grande famille ; mais par conséquent à superficie d'une étendue variable selon les besoins.

## 17.

Enfin l'agrégation de ces départements ou familles naturelles de communes se nomme *République*, embrassant, dans ses limites naturelles, des races, filles du même sol et du même climat.

L'Europe un jour sera une agrégation naturelle de diverses Républiques, aussi nombreuses que ses grands bassins, dont les circonscriptions ne seront plus mensongèrement tracées par la haine des castes et par l'usurpation des conquérants, mais seulement par les fleuves et les montagnes, limites que la main de l'homme ne saurait déplacer. République de castes, comme notre *République modèle* en est une de citoyens; elle ne sera proclamée, et la nôtre ne sera définitivement organisée, que lorsqu'il n'existera plus une seule royauté sur le continent. Elle s'appellera alors *Congrès européen*; son siège se tiendra à *Prague*.

Quand l'Europe aura donné au monde l'exemple solennel de ce retour vers le premier état de la société, tout l'univers suivra son impulsion et ne sera plus qu'une agrégation sociale de continents républicains; il se nommera *l'humanité*; le siège de son gouvernement sera dans une île tempérée du Grand Océan : aux Canaries ou aux Açores.

Ce règne de tous par la concorde sera si beau, que les rois par le ventre de leur mère, ou par le sabre de leurs soldats, revenant comme d'un accès de folie, se sentiront fiers et se trouveront heureux d'entrer, comme un simple atome, dans ce tourbillon universel; ils s'honoreront d'être citoyens, afin de se croire faits à l'image de Dieu, comme le reste des hommes.

UTOPIE! direz-vous?... Il y a dix-huit ans que le peu que vous voyez aujourd'hui était une utopie, qu'on punissait par les cachots. Rêverie! oui, mais jusques à présent tous nos rêves se sont accomplis.

RÉPUBLIQUE FÉDÉRATIVE! diront quelques républicains de coterie ou quelques prétendants à la royauté de la prési-

dence. Pourquoi pas, dès que la coalition des rois n'imposera pas à la République la nécessité de la dictature ? Malheur à ceux qui voudraient morceler la France, afin de la monarchiser ! Gloire à ceux qui ne veulent en morceler un jour que l'administration, afin d'en simplifier les rouages. Est-ce qu'on est divisé quand on se partage ? est-ce que l'unité est rompue par cela seul que toutes les parties fonctionnent ? Nommez, tant que vous voudrez, un dictateur contre l'ennemi de la patrie, pendant la guerre ; en temps de paix, n'ayez qu'un administrateur. Qui voudrait être chef militaire, lorsque la paix sera assurée à jamais ? un joueur au soldat ou un candide traîneur de sabre.

En république tout est citoyen au travail ; tout est soldat à la bataille.

## 22.

*L'économie publique* ne diffère en rien, si ce n'est par l'étendue du cadre, de l'économie domestique. Elle consiste, 1<sup>o</sup> à connaître combien l'on produit et combien l'on consomme ; les besoins et les ressources à mettre en réserve ; la quantité de production amplement suffisante à la consommation, 2<sup>o</sup> à disposer du reste, pour améliorer sa position, être utile aux autres, et contribuer aux charges de l'Etat général.

Voilà pour la commune.

## 23.

*L'économie politique* consiste à connaître avec précision ce dont manquent les communes, et ce en quoi elles abondent, afin de rétablir entre elles une égalité de bien-être par les échanges et par une juste répartition des impôts.

## 24.

L'impôt ne doit jamais frapper que le superflu, et cela à la plus grande distance possible de la limite du nécessaire.

## 25.

Vous enviez la splendeur de ces salons, le luxe de ce mobilier, l'éclat de ce train de maison au riche ! Si vous le

dépouillez de cette fortune, afin de vous mettre à sa place, afin d'être riche comme lui, qui dès lors deviendra pauvre comme vous, à son tour il vous enviera, et cherchera, par les mêmes moyens, à se remettre à votre place; voilà l'histoire des révolutions : c'est un cercle vicieux d'action et de réaction; c'est un jeu de bascule dans la haine; chute et rechute dans la boue et dans le sang; on ne s'y relève enfin que sur des ruines et des décombres.

## 26.

Il s'agit de reconstituer la société tout entière; ne commençons pas par abattre. Il s'agit d'élever un meilleur édifice : ne commençons pas à renverser du premier coup et de fond en comble le vieux; nous serions tous forcés de coucher à la belle étoile. Ce n'est pas ainsi que doit procéder un peuple civilisé.

## 27.

Nous en voyons de plus heureux que tous les autres; cherchons à rendre tous les autres aussi heureux qu'eux; car le bonheur de ces heureux, si on voulait le partager entre tous les autres, s'évanouirait comme un fantôme, et nous échapperait à tous des mains.

## 28.

Enfants qui grouillez presque nus dans les rues, voyez-vous ces glaces éblouissantes, ces dorures, ces belles vitres, ces tapis, ces candélabres et ce mobilier de palissandre? Rien de cela ne nourrit; et c'est avec ce qui nourrit qu'on achète toutes ces choses. Tout cela est sorti des entrailles de la terre, notre seconde mère; creusez, et vous l'y trouverez. Si vous êtes sages et obéissants à la voix du progrès, la cité est dans le cas de vous faire partager en dix ans la jouissance de toutes ces choses, de transformer la commune en un seul palais, et la France en une seule ville, dont les chemins de fer seront les rues, dont les champs seront les jardins, et les usines, les écoles des grandes manœuvres industrielles. Vous riez, enfants, et m'accusez de tenir en ce moment la baguette de la fée Urgande. Je parle sérieusement, et ne tiens à la main que le fil de la



statistique, fil aussi puissant, quoique aussi fragile, que le *fil du télégraphe électrique*. Ecoutez-moi, je vais calculer vos richesses futures, si vous savez être patients.

## 29.

Nous sommes en France 55 millions de bouches, et la superficie du terrain de la France est de 52 millions d'hectares ou 420 millions d'arpents environ, de 22 pieds à la perche. Sur ces 52 millions, savez-vous combien suffisent à nous approvisionner de céréales? 26 millions seulement; et sur ces 26 millions, par suite de la rotation des récoltes, il n'y en a tous les ans que 16 millions qu'on ensemence et que l'on moissonne; cela fait environ un demi-hectare ou un arpent par individu; et ce serait bien moins encore si on défalquait la quantité de céréales destinées aux bestiaux, aux féculeries et à l'industrie.

## 50.

Savez-vous combien l'hectare produit en moyenne? Six fois seulement la semence. — Savez-vous combien il serait facile de lui faire produire en moyenne? Seize fois la semence; je vous le garantis; car on voit des terres qui produisent jusqu'à 50 hectolitres de blé pour 2 de semence, tandis que d'autres, les plus mauvaises, ne produisent maigrement que 6 hectolitres de blé.

## 31.

Savez-vous ce qu'il faudrait pour donner à ces terres si peu productives le degré de fécondité des autres? Tout simplement y apporter autant de bonne terre que possèdent les autres; et la bonne terre se trouve souvent à 40 pieds au-dessous du sol. Cela ne demande que des bras et des moyens de transport; or, on trouve tout cela pour percer des montagnes en tunnel et élever des collines en viaducs; pourquoi ne le trouverait-on pas pour niveler des champs et donner de la profondeur à des surfaces? C'est gigantesque en comparaison des forces d'un seul homme; c'est un jeu en comparaison des forces dont dispose une société. Une société fraternelle est un géant aux mille bras, qui

aplanit les montagnes, exhausse les plaines marécageuses, sillonne la carte de fleuves, ouvre la terre à la mer, et nivelle cent lieues de surface avec de la terre de jardins. Trouvez donc quelque chose d'impossible à son génie, toutes les fois qu'il ne faut que creuser, démolir, abattre et redresser !

## 32.

Si donc on fertilise d'abord par égalité les 16 millions de terres labourables, nous allons avoir assez de céréales pour nourrir 90 millions d'hommes ; et, comme nous ne sommes que 35 millions d'hommes, nous aurons du grain à revendre pour 55 millions. Serait-il permis de croire alors que quelqu'un en France fût exposé à manquer de pain ? Ne sachant plus où mettre le grain, le propriétaire s'écrierait à son de trompe : « Mes amis, assez pour moi, je vous donne tout le reste ! » Or dès ce moment, comment serait-il possible d'être voleur?... Et d'un vice de moins sur la terre.

## 33.

Vous me répondrez : Mais les propriétaires de ce sol ne voudront pas qu'on y touche, même pour l'améliorer ; ils ont été ainsi faits par messieurs leurs pères. — Eh bien, qu'ils le gardent tel quel pendant quelque temps, et jusqu'à ce que nous leur ayons démontré le problème, sans avoir besoin d'eux. Admettons que ces braves entêtés soient au nombre de 5 millions, maîtres de ces 26 millions de terres labourables, et que ceux qui n'ont rien que le droit au soleil et à l'air soient 30 millions ; je veux rendre ces 30 millions plus riches que les 5 millions d'autres, en moyenne s'entend ; et voici comment : Nous avons en France 8 millions de terres incultes, landes, bruyères, pâtis, étangs, etc., qui ne produisent pas ce qu'ils coûtent à posséder. Or, l'État a le droit d'acheter toute cette superficie, au prix coûtant ; pourquoi pas avec une suffisante indemnité ? L'État, pour l'acheter, a par devers lui l'impôt que doivent me payer les riches, au moyen de leur superflu. Cela fait, je transforme les étangs en guérets, par des saignées qui me servent de moyens d'irrigation, et par des canaux qui

me servent de moyens de transport. Je transforme les landes et bruyères en terres à blé de la meilleure qualité, en apportant, à la surface, 24 pouces de l'excellente marne qui languit sans profit depuis des siècles à 10 pieds au-dessous du sol ou à une demi-lieue de distance. Cela fait, j'ai 8 millions d'hectares qui me produisent chaque année (en n'en cultivant que 5 millions en céréales) 150 millions d'hectolitres de froment, c'est-à-dire de quoi nourrir 75 millions de bouches ; et je n'ai à fournir du pain qu'à 50 millions. Vous voyez que nous pourrions nous contenter d'en consacrer 5 millions aux céréales, et les 5 millions restants au chanvre et au lin pour notre linge, aux prairies pour nous fournir de la viande, de la laine, des montures, etc. Quant aux vignobles, nous ne nous donnerons pas tant de mal ; nous les cultiverons en espalier, sur le versant des collines et des basses montagnes, au moyen de gradins qui nous donneront d'autres cultures au pied des espaliers.

Fils déshérités du ciel et de la terre, à l'œuvre, pour m'aider dans ce travail ! je vais vous rendre tous propriétaires et indépendants : je vous distribue ces 8 millions d'hectares.

Vous n'avez pas le sou pour me payer ; moi, Etat, je puis faire crédit. Vous n'avez pas le premier instrument de travail pour commencer ces remblais ; je vous les loue aux mêmes conditions ; vous allez tous me prêter vos bras pour les deux premières années : chacun pour tous, tous pour chacun.

### 34.

Nous y voilà ! tout est labouré, tout est ensemencé ; les réservoirs d'irrigation sont prêts en cas de sécheresse ; au revoir ! à la récolte, je serai là pour vous rogner ce qui ne vous sera nullement nécessaire ni utile, afin de me payer, année par année, du capital et des intérêts à 2 pour 100, que je vous ai avancés. Prolétaires, parias, vous voilà propriétaires, associés entre vous, famille à famille en communes, communes à communes en cantons, cantons à cantons en départements, départements à départements en république. Les vieux propriétaires, émerveillés de l'expérience, se voyant pauvres en comparaison de vous,

demandront d'entrer dans l'alliance commune ; vos maîtres vous demanderont amitié et fraternité ; leur prétendu bonheur auprès de votre félicité ne sera plus que misère.

Recommencez le calcul que je viens de vous faire, et venez dire encore que ce sont là des sornettes ! C'est taillé à l'équerre et tiré au cordeau.

## 35.

Est-ce qu'un roi, un prétendant, ou ces petits van-pieds jadis, qui se mettent déjà des talons rouges pour viser à la présidence, seraient jamais en état d'enfanter de tels prodiges ? Il y a deux mille ans qu'ils avouent que non. Pour cela, il faut être tout le monde ; et ils ont la folie de n'être jamais que quelques-uns, afin de boire et manger entre eux, de danser entre eux, de se faire charrier les uns à la file des autres, de se souler quand ils sont jeunes, se farder et se mettre des perruques quand ils deviennent vieux, faire les yeux doux à toutes les femmes, incapables qu'ils sont d'en contenter une seule. Fainéants et parasites, ils consomment et empêchent de produire ; ils n'entendent les murmures et les imprécations qu'à l'instant où on les chasse, et ils ne reviennent pas alors de leur étonnement. Ceux qui les chassent sont si canailles ! N'ont-ils pas l'insolence de dire qu'on les laissait mourir de faim ?

## 36.

La République peut seule se promettre de réaliser ce rêve, qui n'est que l'application du calcul, ou elle ne sera qu'une république de nom, et qu'une monarchie de fait, avec un sot qui, au lieu d'administrer, jouerait au monarque, en société de fripons plus sots encore que lui.

## 37.

Le travail de la terre est la source de tous les autres travaux, destinés à protéger l'homme contre les intempéries des saisons, contre les atteintes de la maladie et les dangers qui menacent ses jours, à embellir l'aisance qui le berce les jours de repos et le délasse à la fin de la journée laborieuse ; à multiplier ses moyens d'être heureux, en diminuant la durée de ses fatigues ; à meubler son esprit

enfin des connaissances qui relèvent la pensée et améliorent le cœur.

L'agriculture, par l'intermédiaire du commerce, fournit l'alimentation à l'industrie, qui lui rend à usure les instruments de travail et les éléments du bien-être. L'agriculture, la commission et l'industrie sont trois sœurs qui se ruinent en se séparant. Chacune d'elles doit produire pour l'entretien des deux autres. L'agriculture doit donc produire au moins deux fois plus qu'elle ne consomme; idem des autres branches du travail en commun de la société.

## 58.

Travailler au bonheur de tous sans porter atteinte au bien-être de personne, améliorer sans rien détruire d'avance, tel est le but d'une société qui veut s'organiser d'après les lois immortelles de la nature. Personne ne doit y être de trop; chacun à sa place y est aussi utile que tout autre; nul n'y domine, tous y administrent. Le respect y prend la place du servilisme, et la fraternité celle d'une hypocrite civilité.

## 59.

Dès lors l'impôt est une contribution facile, et non une lourde exaction. Il ne sert plus à nourrir des parasites improductifs, mais à rendre à la communauté les produits qu'elle distribue; c'est un fonds commun destiné à fournir les instruments de travail. L'impôt est le prix du louage et sert à l'entretien; c'est un prêt à usure que chacun fait à l'Etat.

De quels fonds si exorbitants aurait donc besoin l'administration centrale, une fois que la commune s'administrera avec ses propres fonds; que le canton règlera les différends des communes dont il se compose, le département les différends des cantons?

Quel sera donc alors le rôle de l'administration centrale, si ce n'est d'être le canton général, ayant les départements pour communes, réglant les différends des départements entre eux, se plaçant sur la vigie pour signaler les écueils aux divers vaisseaux de l'Etat, pour indiquer les débouchés aux centres producteurs, le trop-plein à la pénurie,

les ressources aux besoins, les voies d'échange à la stagnation des matières premières ou élaborées; vrai et simple bureau de correspondance entre les diverses familles de la société, office de renseignements officiels et gratuits, intermédiaire de toutes les transactions administratives? N'est-ce pas que le préposé à ces opérations n'aura rien d'un roi ni de ses ministres, mais tout l'air d'un premier commis aux écritures, dont toute la gloire est dans une infatigable activité et dans la plus austère probité, fier de sortir de sa charge aussi pauvre qu'il y était entré?

## 40.

J'avais donc raison de vous dire, en débutant, qu'il n'est pas plus difficile de gouverner une république qu'il ne l'est d'administrer la plus simple exploitation.

## § VI. DÉFINITIONS ADMINISTRATIVES.

Vous lisez dans les journaux une foule de mots qui vous effrayent, tant ils vous paraissent savants. Je vais vous en donner une définition, qui vous les rendra aussi faciles à comprendre que les mots dont vous vous servez le plus habituellement dans votre ménage.

### 1. Finances.

Finances vient d'*argent fin*, *fin argent*; car, en fait de haut numéraire, l'argent est la règle, et l'or l'exception. *Financier*, synonyme d'abord de *banquier*, se disait, il n'y a pas trois cents ans, *argentier*. Dans le quinzième siècle, Jacques Cœur était l'*argentier* du roi. L'*Argentier*, *Financier*, *Banquier*, est un homme qui, ayant beaucoup d'argent ou autres espèces dans ses caisses, en fait marchandise; il échange des espèces contre des valeurs, qui représentent des espèces. Tout son magasin consiste en une grande caisse scellée et cadénassée, et puis un livre de

caisse par *doit* et *avoir*. Le ministre des finances n'est pas le grand financier de l'État, mais seulement son caissier ; il reçoit, il délivre, mais il ne vend pas son or ; il a une caisse et un livre de *doit* et *avoir* ; mais ce livre est en une centaine de volumes, ce qui nécessite une centaine de sous-caissiers. Le ministre des finances est le chef des collecteurs de l'impôt et des dispensateurs des dépenses ; *recettes* balancées avec les *dépenses*, c'est, pour lui, la devise : *Liberté, Égalité et Fraternité*. Rarement il lui arrive d'avoir un excédant de recettes ; mais, tous les ans, il vient gémir et prêcher misère, en exposant à ses patrons qu'il a un *déficit*, un excédant de dépenses, et leur demander la permission d'emprunter, à grosse usure, auprès des *argentiers, banquiers et financiers de l'État*. Aujourd'hui, le plus grand financier des États de l'Europe et des fils aînés et cadets de la royauté, c'est le citoyen baron israélite Rothschild ; c'est le Jacques Cœur de l'époque.

L'État lui dit : Prêtez-moi 78 fr., je vous en accuse 100 ; mes vassaux et fermiers vous en feront la rente, que je vais leur imposer au marc le franc : à 5 centimes par tête de citoyen français, l'État peut payer une rente de 1,750,000 fr., ce qui représente un emprunt de 35 millions seulement. Mais l'État se trouverait dans la plus grande prospérité s'il ne se voyait forcé de faire que des emprunts aussi minimes.

## 2. Budget.

Le mot de *budget* n'est pas français, mais anglais, vu que les Anglais sont les plus grands financiers du monde. Il signifie, en anglais, *petite poche* ou *bourse* : en réalité, c'est la poche du *juif errant*, qui peut en tirer 25 centimes à toutes les secondes de la journée.

Le *budget* c'est le compte que le ministre des finances présente tous les ans à arrêter aux représentants des vassaux du gouvernement, c'est-à-dire des imposables. C'est l'état de son actif balancé avec son passif, qui fait toujours pencher la balance.

On arrête le budget de l'année écoulée ; et l'excédant des dépenses on le reporte sur les besoins de l'année suivante ; on augmente d'autant le chiffre de la recette à faire,

que l'on répartit, par des centimes additionnels et au marc le franc, sur les imposables et corvéables de l'administration.

### 5. Impôt.

Du latin *impositus* (posé sur), parce que l'on plaçait un écriteau, dans le moyen âge, sur les terres sujettes à la dime et aux redevances qui étaient les impôts de ce temps-là.

Chez les Romains, l'impôt se nommait tribut (*tributum*), d'où vient *contribution*. *Tributum* vient lui-même de *tribuere*, payer sa dette à l'État, ce que nous traduisons par *contribuer* aux charges de l'État.

L'IMPÔT légitime ne doit être que la part qui revient à l'État sur l'extrême superflu des citoyens qui le composent. Si l'impôt frappait le nécessaire, ce serait une expropriation. Chaque citoyen prélève, sur le produit de son travail, une petite part pour rémunérer les employés de son choix, qui sont commis à ses écritures, à sa garde ou à sa défense. Quant à la part qu'il prélève pour enrichir la patrie de routes, de canaux, de monuments utiles et d'instruments communs de travail, c'est moins un impôt qu'un placement, et le placement le plus productif du monde. Quand cette part arriverait très-près de la limite du nécessaire, nul n'aurait droit de s'en plaindre comme d'une perte, mais bien celui de s'en féliciter comme d'une économie.

Le peuple s'est enfin aperçu que, sous la forme monarchique du gouvernement, l'impôt était dévoré en pure perte par des commis viveurs et fainéants, depuis le premier jusqu'au dernier; et voilà pourquoi il a pris le parti d'être son premier commis à lui-même, de reprendre en son propre et privé nom l'exercice de sa souveraineté, et de veiller à ses recettes et à ses dépenses. Il a bien encore quelques commis qui ne gagnent pas leur argent en conscience, et qui puisent un peu trop souvent à la caisse. Mais, après le premier essai, le souverain remettra ces gail-lards à leur place, et ils verront alors qu'ils ont tout à gagner à devenir meilleurs sujets.



#### 4. Budget pour 1848.

Les dépenses de l'Etat sont évaluées à  
 près de . . . . . 1,803,298,088  
 près de 2 milliards.

Les recettes, dit-on, n'arriveront pas à 1,390,534,770

Déficit. . . . . 412,963,518

Avec quoi couvrira-t-on la différence ? Avec des emprunts : cela fait aller tous les ans la machine de la bourse, sans laquelle il n'y a pas de salut.

#### 5. Constitution et charte.

Ces deux mots ont été synonymes jusqu'à ce que la royauté ait eu profané l'un, et se le soit assimilé en le violant.

La constitution s'appelait charte, dans le moyen âge, du latin *charta*, papier.

Une constitution, ou charte, était alors le contrat d'affranchissement d'une commune de France ; affranchissement du joug du seigneur pour passer sous celui du suzerain. Le peuple des communes disait au roi : « Tu veux que je me range sous ta bannière. J'y consens ; mais à quelles conditions ? Voici les miennes, fais-nous connaître les tiennes, car nous ne voulons pas quitter un tyran pour un autre. »

On discutait, on arrêtait ces conditions de part et d'autre, et l'on signait en double. Une copie revenait au roi, et l'autre à la commune. Plus tard, quand la révolution de 89 voulut ramener l'unité dans l'administration de ces trente mille communes, elle pensa à discuter avec la royauté une nouvelle constitution que la royauté viola par sa fuite et par l'appel de l'étranger. La France l'en punit ; elle prononça la déchéance de cette royauté félonne, et se constitua en république.

Dès ce moment qu'avait-elle besoin d'une constitution, puisqu'une constitution est un contrat et suppose le concours d'au moins deux parties contractantes ! De ces deux parties, il n'en restait plus qu'une, qui reprenait sa souveraineté.

Tout ce qu'il aurait fallu rédiger, c'était une déclaration des droits et des devoirs, un état des rapports, enfin, et des réciprocités des membres de la société entre eux.

On voulut cependant continuer à avoir une constitution à laquelle le peuple n'attacha pas la moindre importance, parce que toute constitution est un contre-sens en face d'une volonté unique, qui est la volonté générale, en face de la souveraineté reconquise par le peuple. Qui donc s'oblige envers soi-même ?

Les grands amateurs de constitution gardent toujours une arrière-pensée de monarchie, dont l' $x$  algébrique est le pouvoir exécutif. C'est en vue de cette hypothèse future qu'ils contractent d'avance ; c'est cette fantasmagorie qu'ils s'appliquent à brider, avant de l'enharnacher et de la caparçonner.

Savez-vous quelle est la vraie constitution d'un peuple libre ? C'est la triple administration civile, judiciaire et militaire, qui est le contrat signé de tous, obligeant tous envers chacun et chacun envers tous ; et une telle constitution, la volonté souveraine peut la modifier à son gré, aussi souvent qu'elle le croit nécessaire. Toute constitution est d'autant plus susceptible d'être changée, qu'elle est plus longue ; car tout ce qui n'y est pas principe rentre dans le cadre de l'administration, et les principes n'ont pas besoin d'être écrits quand ils sont dans le cœur de tout le monde. La constitution n'est alors qu'une proclamation.

Exemple :

LA FRANCE DOIT TÔT OU TARD SE DÉCLARER RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ET SOCIALE.

Sa devise est *Liberté, Égalité, Fraternité* : triple fleuron de la SOUVERAINETÉ NATIONALE.

TOUT CE QUI EST CONTRAIRE A SA SOUVERAINETÉ EST UN CRIME DE LÈSE-SOUVERAINETÉ.

LE PEUPLE SOUVERAIN CONFIE A DES MANDATAIRES DE SON CHOIX L'ADMINISTRATION ET LA DISCUSSION DE SES AFFAIRES.

L'ÉLECTION EN TOUT REMPLACE LA HIÉRARCHIE.

## 6. **Président de la République.**

Si vous cherchez à le rendre aussi puissant, aussi riche qu'un roi, pourquoi donc avez-vous chassé la royauté ? n'avez-vous pas toujours ainsi un maître ?

Point de prérogatives royales au chef de l'administration.

La force du président, c'est la faiblesse de la République ; car il ne peut être fort qu'aux dépens de la patrie.

Une administration fortement constituée est une machine qui, pour être mise en mouvement, n'a besoin que d'une manivelle.

Quelle nécessité que le premier commis du peuple donne des soirées, des raouts, des bals masqués et uniformés, et des concerts intimes ?

Quoi qu'il fasse sur ces divers points, il restera toujours au-dessous des bals de l'Opéra et des concerts du Conservatoire.

Qu'il dorme la nuit, au lieu de danser, afin de se trouver, le lendemain matin, dispos à un travail de douze heures.

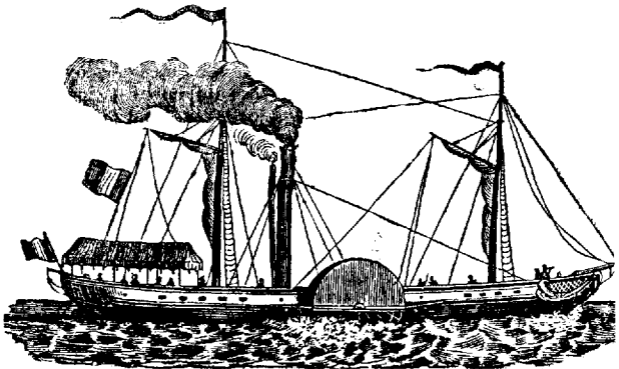
## 7. **Prospérité des finances.**

La prospérité des finances n'est pas toujours synonyme de prospérité d'un Etat. Les caisses de l'Etat peuvent être pleines et les poches des particuliers vides. Les employés de l'Etat (car en général le budget des dépenses n'a pour but que de les faire vivre), les employés de l'Etat peuvent danser de joie alors que tout le monde pleure. Le jour où un certain ministre, libéral défroqué, disait à une chambre d'employés : « Messieurs, ou citoyens (je ne sais plus duquel des deux titres il s'est servi), j'ai devant moi des ressources pour 428 jours ; » tous ces employés applaudirent et se pâmèrent de joie. Ils avaient 428 jours à dormir sur les deux oreilles, sans prendre souci du lendemain. Mais ce jour-là les bureaux de bienfaisance comptaient 300 mille contribuables nécessiteux à leur porte, et 25,000 propriétaires qui demandaient à être dégrevés, faute de location ; l'Etat lui-même était obéré pour 2 milliards, dont il payait la rente à forte usure.

### 8. Dépenses de l'Etat.

Ces dépenses n'ont pour but, sous la monarchie, que de payer les employés civils et militaires, en commençant par les sommités ; en sorte qu'en arrivant aux subalternes on se trouve les mains presque vides, et qu'on ne les paye que sou à sou ; ces employés subalternes seraient par leurs bras et leur tête, les forces vives de la patrie ; on les condamne, pour les besoins du service politique, à la plus improductive inactivité. On nourrit ainsi, les bras croisés, des millions d'hommes pour le service de la politique d'un seul homme, espèce d'idole aux mille bouches, qui ingurgite par jour le produit de dix millions de travailleurs.

Dans une république on doit réduire à leur plus simple expression les dépenses improductives, parce que le but de toute république est de dépasser de beaucoup en produits les besoins et même les caprices de la consommation. Une république n'emprunte jamais, si elle veut être normale ; elle a toujours devant elle des avances pour faire face aux éventualités.



## 9. Emprunts et dette de l'État.

Quand un noble marquis d'avant la révolution manquait d'argent pour ses plaisirs, il courait chez un juif, roi de la finance, qui reclinait d'abord, se plaignait de la dureté des temps, de la pénurie du numéraire, roussait, crachait, se mouchait, prenait une prise de tabac, bien sûr que chacun de ces mouvements ferait monter le taux de la rente qu'il fallait placer sur la tête de ce petit *roué*. Le *roué* signait l'acte en aveugle; son procureur se chargeait de fournir la rente en pressurant les vassaux, vavassaux, manants et autres bêtes de somme à figure humaine de monseigneur; et quand on avait exprimé le citron à sec, on finissait par abandonner au juif jusqu'à l'écorce.

Depuis longtemps l'État a l'air de jouer le rôle de ce marquis.

Dès qu'il n'a pas de quoi payer ses commis préposés à ses écritures, à ses manœuvres et à ses fêtes, il s'adresse à quelque marchand d'argent, juif ou chrétien, qui lui fait les mêmes simagrées que l'autre, et lui tient la dragée aussi haute qu'il peut. Il emprunte à 5 ou à 3 p. %, c'est-à-dire il s'engage à payer à son créancier une rente annuelle de 5 ou 3 p. % qu'il accuse en avoir reçue en prêt; mais en réalité il consent à ne recevoir que 75 francs pour le 5 p. % et 68 pour le 3. Ce qui fait, pour le banquier, une rente de près de 7 p. % dans le premier cas, et de près de 5 dans le second. Mais le banquier ne s'arrête pas à un aussi minime bénéfice; à peine a-t-il ses coupons de rente entre les mains, qu'il les vend par lots à 80 francs les uns et à 70 les autres; et dans un jour seulement il récolte une bien plus forte somme qu'il ne l'aurait fait en un an.

L'État a alors une dette inscrite à son grand-livre, dont il sert la rente au moyen d'une partie du produit de l'impôt.

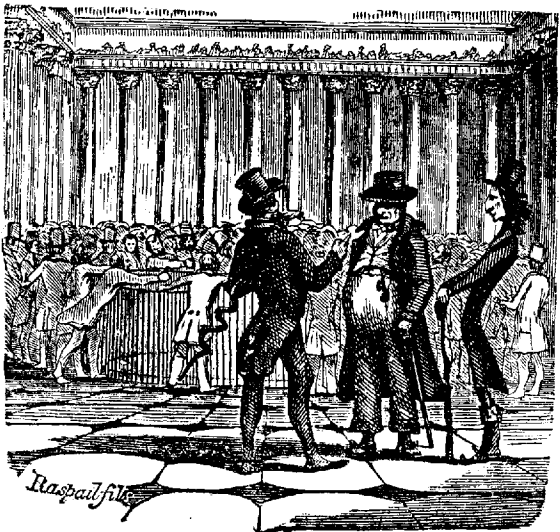
## 10. Bourse.

La bourse, en république, devrait être un bazar général et central, où les négociants se réuniraient pour fixer le cours des marchandises, échanger leurs produits, concerter de nouvelles entreprises.

Aujourd'hui la bourse d'une ville est accessoirement un

peu de ce programme ; mais, au principal, c'est le plus infernal tripot que la passion effrénée du jeu ait jamais imaginé de la vie : tripot si immoral que la loi en a banni les femmes.

La loi défend tous les jeux de hasard ; elle tolère les jeux à dés pipés de la bourse. Elle ferme les yeux sur ces vices ; ce sont les vices de ses prêteurs, il ne faut pas qu'elle les indispose : que dis-je ! cette excellente loi n'a-t-elle pas des ministres qui s'émancipent jusqu'à se mettre de compte à demi avec les plus roués de ces joueurs ? La fortune de Talleyrand, entre autres, et l'immense fortune de Louis-Philippe et de madame sa sœur, n'avait pas d'autre origine ; ces messieurs pariaient toujours à coup sûr, puisque c'étaient eux qui avaient le secret du pari. Ils achetaient la veille du jour où ils savaient que les fonds devaient monter, et ils revendaient le lendemain. La malice de ce jeu n'est pas plus fine que cela ; en un jour ils réalisaient des millions.



Pour juger de la moralité de la bourse, il faut y assister de 11 à 2 heures, chaque jour, du haut de la galerie; on se croit alors dans une caverne de voleurs occupés à se partager des dépouilles: ce sont des clameurs à vous assourdir, des querelles à vous effrayer, des poings menaçants qui vous feraient croire que tous ces messieurs vont se prendre à la gorge; quand la toile baisse, tous ces messieurs prennent la porte en se saluant fort poliment.

Ne parlez pas de toucher à leurs privilèges, ils vous arracheraient les yeux; ce grand désordre est pour eux l'ordre; ils sont *amis de l'ordre, de la famille et de la propriété*, de père en fils; ils sont les honnêtes gens; nous autres travailleurs, qui prétendons avoir droit au travail, nous sommes la canaille, qui voulons troubler le droit qu'ont ces messieurs à leur privilège.

#### 11. Hausse et baisse.

Voici le secret de ce jeu de hasard de la bourse, le seul jeu de ce genre qui soit permis et protégé par la loi:

Je vous ai dit que l'État paye une rente de 5 ou 3 p. % à ses prêteurs. L'État ce n'était anciennement ni moi, ni vous, ni tout le monde; c'était un homme dont les affaires allaient bien ou mal, qu'il s'appelât royauté d'un *royaume* ou de la première république, *comité de salut public, directeur, consulat, empire, restauration, royauté citoyenne, gouvernement provisoire, commission exécutive*, etc., etc. Quand les affaires de ce *moi* endetté s'en vont mal, qu'il menace de s'endetter encore, les créanciers se disent: Mon coupon de rente est aventuré; et, crainte de le perdre en entier, ils se hâtent de le revendre avec une certaine perte. Ils livrent alors à 99, 98, 97, etc., selon la nature des craintes, le coupon qu'ils avaient payé 100 francs. On dit dans ce cas que la rente est en baisse; et il arrive souvent alors, tant est grande la panique, que la baisse est un vrai *sauf-qui-peut*. Mais si quelque circonstance heureuse vient inspirer de nouveau de la confiance dans la solidité des affaires de l'État, alors l'on voit les acheteurs se représenter sur la place, et, les vendeurs faisant les renchéris, on voit monter le prix de ce coupon de rente; on dit alors: La rente est en *hausse*. Le talent du joueur consiste à combiner

l'alternative de ses ventes et de ses achats, de manière à exploiter à son profit les accès de crainte et les retours de confiance.

Or, quand on reçoit le premier, par le télégraphe, les nouvelles capables de jeter ainsi la panique ou de ramener la confiance parmi les vendeurs, on ne peut manquer de réaliser des bénéfices immenses, sans la moindre dose d'habileté financière. Et voilà pourquoi les hommes d'Etat, même se disant républicains, ont une affection si prononcée, une déférence si cordiale pour la bourse et ses pontifes. La bourse est et sera l'arche sainte de tous les ministres des finances, et même de certains autres, tant qu'il y aura des *excellences* ministres.

La France est, à leurs yeux, dans la prospérité quand la bourse est en hausse ; tout est désespéré quand le thermomètre est en baisse. On dirait alors que le sol est frappé de stérilité, que les vignes ont coulé, que le blé n'a poussé qu'en paille, que le bois des forêts a brûlé sur place, et que les sept plaies d'Égypte sont revenues fondre sur l'État.

Ils ne voient pas que la baisse et la hausse sont une insulte à la moralité de l'État, qu'on suppose capable de faire banqueroute, et aux principes de la constitution dont les *agio-eurs* révoquent en doute la durée. La prospérité d'un État n'est pas dans la valeur du numéraire, mais dans l'abondance des produits. L'autre prospérité n'est que celle de quelques-uns, basée sur la misère du plus grand nombre.

**12. Travailleur, manufacturier, industriel, fabricant, marchand, commerçant, négociant, commissionnaire, agioteur, usurier, consommateur.**

Le TRAVAILLEUR est l'ouvrier quelconque qui, par l'œuvre combinée de sa pensée et de ses mains, apporte à la société un produit utile. Il est le PRODUCTEUR des objets que l'on consomme.

Le MANUFACTURIER est un ouvrier en chef, qui se considère quelquefois comme le père, mais le plus souvent comme l'exploitant de ses subordonnés. La République



doit viser de plus en plus à ce qu'il n'en soit que le chef de brigade, par rang d'ancienneté ou de talent.

L'INDUSTRIEL est un entrepreneur qui exploite le MANUFACTURIER, et profite de son état de gêne pour accaparer les bénéfices de l'entreprise, dont l'autre subit tous les revers.

Le FABRICANT est un manufacturier qui est en même temps marchand, qu'il soit simple ouvrier ou chef d'ouvriers. Mais il a deux prix : l'un pour le marchand, et l'autre pour l'acheteur ordinaire.

Le MARCHAND, c'est le revendeur, à qui le producteur cède son ouvrage, pour que le marchand le revende avec bénéfice. Le marchand a intérêt à exploiter son vendeur et son acheteur, afin de grossir, par les deux bouts, le chiffre de ses bénéfices. Il déprécie l'ouvrage en traitant avec l'ouvrier, afin d'acheter à meilleur marché ; il exagère la valeur de l'ouvrage auprès de l'acheteur, afin de la vendre aussi cher qu'il lui sera possible. A l'ouvrier il dit : « Fi donc ! votre ouvrage ne vaut rien ; c'est pour vous faire plaisir que je m'en charge. » A l'acheteur, il dit : « Cet objet est d'un travail exquis ; si je vous le cède à ce prix, c'est par besoin de vendre. » Il exploite donc des deux côtés par un mensonge ; ce qui a fait que, chez les anciens, Mercure cumulait la double dignité de dieu des marchands et des voleurs. Il se trouve cependant, aujourd'hui plus que jamais, des marchands qui ont assez d'esprit pour s'enrichir en restant honnêtes.

Le COMMERCANT est un marchand en gros. Il a pour vendeurs les manufacturiers, et pour acheteurs les marchands. Il doit posséder, pour bien tromper, deux fois plus d'esprit que les uns et que les autres ; car, des deux parts, il a affaire à des exploitants, qu'il veut exploiter.

Le NÉGOCIANT est un commerçant de toutes sortes de choses, y compris l'argent ; il est marchand en gros et banquier au besoin.

Le COMMISSIONNAIRE est l'intermédiaire du fabricant de Paris et des marchands lointains. Il achète au comptant et il vend à crédit ; ce qui le force à écrémer les profits du producteur et de ses correspondants ; il achète au plus bas et fait crédit à nsure ; il est la plaie du fabricant de la capitale ; car en même temps il en est la providence. Il

lui procure du travail, et lui emporte les bénéfices : le fabricant n'est-il pas heureux encore de gagner tout juste de quoi manger ?

L'AGIOTEUR, c'est le marchand d'argent, le marchand de la pire espèce, puisqu'il vend au fabricant ou commerçant des signes, qu'on ne peut revendre que comme signes de valeurs, sans en tirer le moindre bénéfice, et qu'on les lui rend avec bénéfice, comme s'il avait bénéficié dessus. C'est un homme qui vous prête cinq francs à condition qu'on lui en rendra six ; et, à ce taux, on n'a le plus souvent aucun reproche à lui faire ; car il risque que certains ne lui rendent rien.

L'USURIER est un agioteur qui ne prête que sur gages ; il n'a rien à risquer et ne court aucune chance de perdre ; il parie à coup sûr ; la loi a eu le bon sens d'assimiler cette hyène à un voleur.

Le CONSOMMATEUR est celui qui achète une marchandise pour son propre usage et non pour la revendre. Tout marchand est consommateur d'une partie de ce qu'il vend aux autres, et d'une partie de ce qui fait l'objet du commerce des autres marchands. Tout travailleur est consommateur ; mais la réciproque n'est pas vraie ; et il y en a bien qui consomment sans rien produire. Ceux-là sont les rois de l'époque ; ils semblent faire la charité au peuple, en dormant, fumant, buvant et chantant en son honneur. Ceux-là sont les exploitants parasites de la société tout entière. Un jour on considérera comme un voleur celui qui emprunte à la société sans rien lui rendre, qui prend à la masse des produits sans y rien apporter. Si tout le monde lui ressemblait, la société tomberait dans la barbarie ; et l'on finirait par mourir de faim. Ces consommateurs oisifs sont les exploitants d'un Etat ; la République, cette noble ruche d'abeilles, cette active fourmière, ne sera digne de son but que lorsqu'elle aura apprivoisé ces frelons au travail et donné des bras à ces bouches inutiles.

### 15. Prêteur et emprunteur.

L'emprunteur est l'esclave du prêteur ; il est son vassal et son homme lige ; il tremble devant lui, il se rapetisse de

toute la tête, il se fait à sa taille, à ses goûts, à sa sottise, et souvent à ses vices. Le prêteur est son seigneur, qui lui dit : « Manant, travaille pour me payer la dime et les redevances, et, de plus, pour me faire cette corvée ; viens battre l'eau de mes fossés avec un bâton, afin que mon sommeil ne soit pas troublé par le coassement des grenouilles. N'es-tu pas heureux de manger pour te récompenser des fatigues de ton travail ? Qui te nourrit si ce n'est moi, qui te prête à usure ? Je voudrais bien voir que tu te plains encore ! »

#### 14. Ennemis de la République.

La République de 89 eut pour ennemis les seigneurs et le clergé, qui étaient maîtres du sol. La République de 1848 a, pour ennemis plus âpres à la curée, les prêteurs, agioteurs, exploitants du producteur ; leurs privilèges et titres sont inscrits en lettres d'or sur des billets de banque. Tiers-état de 1848, vous avez conquis le droit de voter avec cette nouvelle noblesse ; hâtez-vous d'arriver à la nuit de votre 4 août et de vous émanciper, à l'unanimité, de votre long et lourd esclavage. Le canon qui renversera cette antique bastille, laquelle a échappé à celui de 89, c'est la fraternité ; sa mitraille, c'est le suffrage universel.

#### 15. Caisse d'amortissement.

L'Etat, qui emprunte sans cesse, a voulu mettre un jour de l'ordre dans ses affaires ; il s'est dit : « Mais si j'emprunte sans cesse et que je ne rende jamais, je finirai par payer une rente, qui bientôt absorbera mon capital ; il faut bien pourtant que je me décide peu à peu à rendre ; » en vue de quoi il a prélevé, tous les ans, sur l'impôt, 50 millions, qu'il a déposés religieusement dans une caisse, à l'effet de retirer du commerce les papiers qu'il y a lancés en empruntant. *Mais les prêteurs lui ont dit : « Un instant ! c'est bel et bon de nous rendre ; mais nous ne voulons pas que ce soit à tel taux ; nous voulons que vous n'ayez le droit de racheter que lorsque la valeur de vos billets, que nous faisons descendre pour les besoins de nos*

jeux de bourse, soit arrivée ou en voie d'arriver au pair. » L'Etat, qui est le plus débonnaire emprunteur du monde, s'est soumis de la meilleure grâce au bon vouloir de ses seigneurs et maîtres, et il a répondu : « Cela vous plaît, je le veux bien. Vous m'avez prêté 70 fr., je vous en rendrai ainsi 100 ; cela fait aller le commerce. » Mais en voici bien d'une autre ! On conçoit que si l'Etat n'avait plus besoin d'emprunter, à force d'empiler chaque année 50 millions, il surviendrait un temps où, en bon fils de famille, il se libérerait de tous ses créanciers et ne se verrait plus forcé de payer une rente, qui, chaque année, menace d'absorber tous ses revenus. Mais qu'arrive-t-il au contraire ? C'est que l'Etat emprunte tous les ans, d'un côté, de fortes sommes, en prélevant une somme bien minime pour amortir.

A quoi sert donc la *caisse d'amortissement*, si ce n'est aux tripots de certains hommes d'affaires, y compris même certains ex-ministres, qui ont trouvé à ce trafic, à l'aide des jeux de bourse, le moyen d'économiser des millions, sur des appointements de 100,000 francs, que l'Etat leur allouait comme ministres.

La meilleure caisse d'amortissement serait un budget, où chaque année les recettes dépasseraient de beaucoup les dépenses. Mais ce budget est encore à l'état d'utopie ; on ne le cite que dans les contes des fées.

## 16. Utopies politiques.

Tout ce qui dépasse la portée d'esprit des gouvernants est une utopie ; ils ne peuvent pas la traiter d'absurdité, puisqu'ils ne comprennent pas même l'état de la question. La République, le droit au travail, l'égalité des citoyens, le règne de la fraternité, l'alliance des peuples, ont été traités d'*utopie* avant de s'être transformés en réalités. Il y a des gens qui mangeraient tout cru un utopiste, espèce pire que le communiste et le socialiste. Est-ce qu'un utopiste est fait à l'image d'un banquier, lequel seul est fait à l'image de Dieu ? Le banquier, en chasseur diligent, ne tire que sur l'utopiste.

A propos, je m'aperçois que je viens de vous parler de

la chose, sans vous en avoir défini le mot. UTOPIE est le titre d'un ouvrage que Thomas Morus, grand chancelier d'Angleterre, publia, au commencement du seizième siècle, sur un plan nouveau du gouvernement. Ce mot vient de deux mots grecs : *ou non*, *topos* lieu, ce qui signifie : « Il n'y a pas encore lieu d'appliquer tout ce que je vais vous dire ; écoutez-moi donc sans vous en effrayer. » On l'écouta ; mais en 1535 il eut la tête tranchée. On ne traita pas autrement Jésus-Christ, le plus grand et le plus tendre des utopistes du monde ; et, s'il revenait sur la terre, je pense qu'aujourd'hui on ne le traiterait pas mieux ; ne voyez-vous pas ceux qui osent se dire ses pontifes appeler d'infâmes leurs frères, qui prêchent la *Liberté*, l'*Egalité*, et la *Fraternité*, sainte trinité évangélique, et ceux qui auraient l'audace qu'ont eue les apôtres de conseiller la vie en communauté ! Autres temps, autres mœurs : les apôtres aujourd'hui seraient emprisonnés par leurs successeurs.

#### 17. Armée.



L'armée est une nécessité en temps de danger, et quand

la patrie est menacée. Son entretien est une lourde charge pour la communauté; car il est improductif. L'armée consume beaucoup, quoique le soldat ne vive réellement que des plus rudes privations; et les soldats sont la portion la plus robuste et la plus apte à produire de toute la population; on ne reçoit en effet dans ses rangs ni malade ni débile.

De ces hommes forts de corps et d'esprit, la discipline fait des esclaves, qu'on ne bâtonne plus, mais que l'on condamne à la salle de police, à la prison, sans jugement, par la voix d'un seul; et quand la condamnation va jusqu'au boulet ou à la mort, elle est prononcée, non par ses pairs, mais par ses maîtres.

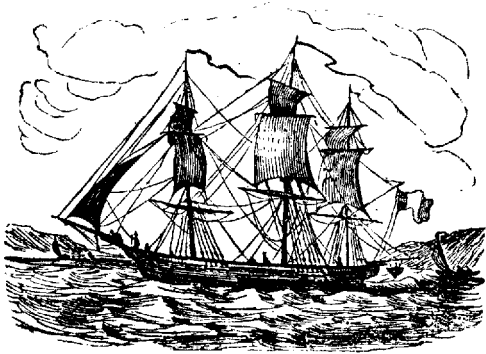
La République n'a encore donné au soldat que le droit de vote; et, dans tout le reste, il n'est pas encore citoyen; car il n'a ni jury pour le juger, ni droit d'élire ses chefs, ni droit au travail et à l'instruction; et les traitants, que l'armée appelle d'une expression pittoresque les *riz-painset*, l'exploitent encore et gagnent des millions en le nourrissant mal.

Quand son temps est fini, le soldat retourne au foyer de ses pères, et s'y trouve à charge à sa famille ou à la société. On ne lui a appris qu'à faire l'exercice, au lieu de consacrer ses instants de loisir à lui donner une éducation industrielle conforme à sa capacité et à ses goûts.

L'armée ne demande pas mieux qu'à produire, et à vous rendre tout ce qu'elle vous coûte en pure perte; et, si vous l'écoutez, elle trouvera moyen de se créer encore un petit pécule pour ses vieux jours, en se libérant si noblement avec vous.

Voulez-vous avoir des généraux de génie? Consultez-la sur la question. En élisant ses officiers, elle en créera une pépinière; vous n'aurez plus, et elle aussi, que l'embarras du choix. Quel grand général a jamais produit le privilège? Vous citerez Napoléon choisi par Barras? Napoléon d'abord avait été deviné et désigné par une femme de mérite; la femme a l'instinct de la divination; et vous l'avez chassée des clubs et de l'armée! Et puis l'armée prit sur elle de régulariser sa position et de légitimer son élection,

en le faisant passer par tous les grades et lui donnant un galon par victoire.



### 18. Justice.

Dans un pays d'égalité, la justice doit être entièrement gratuite, ou bien le pauvre serait exclu de ses bienfaits.

Cependant la justice est aussi ruineuse pour les plaideurs aujourd'hui que sous la monarchie. La République n'a donc pas encore réalisé l'un de ses rêves, de ses plus beaux rêves d'égalité. C'est qu'elle n'a pas encore réalisé l'autre, la fraternité.

Avec quoi payerait-on les traitements de juges, qui s'élèvent à 28 millions de francs, et les traitements des commis, gendarmes, geôliers, espions et tout le cortège séculaire de Thémis, si l'on n'avait pas à sa disposition la ressource du papier timbré, de l'enregistrement, des amendes et autres frais de justice ?

Mais comment donc obtiendrons-nous justice de nos griefs, direz-vous ? Le voici : En devenant d'abord moins injustes vous-mêmes, et ensuite en confiant à l'arbitrage compétent de vos pairs le soin de mettre fin à toutes vos querelles. Vous obtiendrez ainsi une justice intelligente, prompte et gratuite, mais surtout conciliante.

Enfants, vous choisissez vos représentants et vos chefs militaires, et vous ne voudriez pas faire choix de vos juges ? Ce sont dès lors des maîtres que vous vous donnez ; de quel droit les appelleriez-vous citoyens comme vous ?

Mais que deviendront alors les juges, si on ne les emploie plus à rien ? La plupart sont riches ; ils continueront à ne rien faire. Les autres prendront un état plus conforme à notre nouvelle devise, ainsi que nous l'avons fait vous et moi.

#### 19. **Pouvoir de faire grâce.**

— C'était la plus belle prérogative royale.

— Dites qu'alors c'était la plus grande insulte que la royauté pût faire à la justice.

— C'est aujourd'hui l'un des plus populaires attributs du pouvoir exécutif.

— Dites que c'est la plus grande des anomalies d'un pouvoir populaire.

— Comment cela ?

— Le voici : ou bien celui à qui il vous prend fantaisie de faire grâce est coupable, ou il est innocent :

S'il est innocent, c'est la plus grande des injustices que de lui rendre la liberté par une grâce qui le suppose coupable. Ce n'est pas une grâce qu'il implore, mais une réhabilitation, or, une réhabilitation est l'œuvre d'une révision judiciaire et non une faveur d'un bon plaisir ; il faut ramener l'accusé devant ses pairs, assemblés en un nouveau jury qui répare l'erreur, avec la même solennité qu'elle avait été commise. S'il est coupable, pourquoi le gracier et le rendre à la liberté, avant d'être convaincu que désormais il ne s'exposera plus à être nuisible ? Vous en êtes convaincus, direz-vous ? mais votre conviction est personnelle et non légale ; la loi ne vous reconnaît pas le droit de prononcer des jugements. Nommez un jury d'amélioration des prisons, qui soumette la conduite de cet homme à un nouvel examen, et qui prononce. Voilà les principes de notre droit social.

Votre prérogative est un empiètement sur nos libertés, L'exercice que vous allez en faire sera, comme jadis, une faveur, un privilège, et la République les a tous abolis.



## 20. **Avoué.**

Qu'est-ce qu'un avoué ? C'est un courtier d'affaires judiciaires, qui a intérêt à ce que les procès arrivent et durent; il lui revient tant par feuille de papier timbré. Celui-là, si vous êtes solvable, ne vous dira jamais que vous avez tort, et que votre procès n'a pas l'ombre du sens commun. Il ne tient ce langage qu'au client qui n'a pas d'avance, ce client eût-il cent fois raison. Remarquez que, devant la loi, un plaideur ne peut pas se passer d'avoué.

## 21. **Qu'est-ce que l'huissier ?**

C'est le porteur patenté des cédules de l'avoué ou de l'agréé, cet avoué toléré du tribunal de commerce. L'avoué a l'œil à ce que ce brave éditeur responsable de ses actes ne dépasse jamais, dans ses honoraires, le chiffre du tarif.

## 22. **Avocat.**

C'est le truchement de la partie auprès du tribunal; c'est lui qui traduit en style du palais la naïveté des prétentions ou des plaintes de son client. Rien n'est bien dit que ce qu'il dit, ne sût-il même que dire. L'avocat au début est l'homme lige, et de l'avoué qui lui procure des causes, et du journal qui accepte ses réclames. Quand il est parvenu à une certaine réputation, il fait faire antichambre à l'avoué et au journaliste, et même à son riche client. L'avocat se ruinerait à être un homme de conviction, puisqu'il est exposé chaque jour à plaider le pour et le contre. Son triomphe consiste à démontrer ce qui est faux ou douteux. Plaide-t-on pour une cause évidente ? Comment serait-on éloquent pour dire que deux et deux font quatre ? La peste d'une assemblée délibérante, c'est l'avocat, qui n'a pas encore désappris le métier d'avocat.

## 23. **Médecin et Avocat.**

— Ariste, si nous étions en tout temps et tous d'accord, que ferait l'avocat ?

— De fort tristes affaires, et il prierait Dieu que cet état finisse.

— Ariste, si nous étions tous bien portants, ou si nous savions tous nous soigner nous-mêmes en cas de maladie, que ferait le médecin ?

— Une bien piteuse mine, et il se rappellerait, en portant la main, non pas sur sa conscience, mais sur son escarcelle, le beau temps du choléra ; il dirait à tout le monde : Dieu nous garde encore du choléra ! espèce de formule qui semble le faire revenir.

— Et l'apothicaire, Ariste, ce cuisinier de la médication ?

— Oh ! celui-là se mettrait vendeur de substances premières ; il se ferait droguiste. Pour se bien porter, du reste, on aura toujours besoin de l'adminicule de quelques drogues, et, partant, du concours d'un semblant d'apothicaire.

— Ariste, l'avocat et le médecin ont donc un intérêt à ce que les hommes souffrent et se querellent ? En désirant la réalisation de la République démocratique, ils désirent donc la perte de leur état ?

— Voilà pourquoi ils ne désirent rien moins que la réalisation de la République démocratique et sociale, sauf erreur et exception.

— Ariste, quel est le meilleur client, aux yeux d'un médecin et d'un avocat ?

— C'est celui qui paye les plus forts honoraires ?

— Ariste, je ne sache pas de client qui paye plus largement que la liste civile de la royauté.

— Chut ! vous me feriez dire un blasphème, qui est que ces messieurs font fi de la République. Non, non je ne le dirai pas ; et devant Dieu, et devant les hommes, je déclare l'avocat et le médecin les plus grands républicains du monde, pourvu qu'on mette les socialistes en prison et qu'on nous donne un président à liste civile.

— Ariste, pas de trop grandes généralisations ! j'ai connu des médecins et des avocats francs républicains ; aussi, depuis l'avènement de la République, ont-ils jeté le froc aux orties, et ils ont daigné accepter une place de ministre ou de préfet.

— J'en ai connu d'autres qui, fiers de leur profession et

honteux de leur métier, font chaque jour des vœux pour qu'on les débarrasse du métier, en érigeant leur profession en magistrature : de là, égalité du malade et du client ; gratuité de la médecine et de la défense.

#### 24. Numéraire et valeur.

La valeur d'un produit est le rapport d'un produit à un autre, dans l'estime du consommateur. La livre de pain vaut 20 centimes et le litre de vin 40 centimes : la valeur du pain est deux fois moindre que celle du vin. Si donc nous voulons échanger, vous me donnerez deux livres de pain pour un litre de vin.

Le commerce n'est qu'un échange par tous les bouts.

*D.* Mais comment transporter avec soi tous ces produits pour les échanger contre d'autres, qui seraient également bien lourds à rapporter.

*R.* De même qu'en fait de pesage et de mesurage, on est convenu d'un étalon commun et portatif, de même en fait d'échange, on a adopté, comme matière commune, un métal, qui ait une valeur intrinsèque grandement supérieure, sous le même volume, à toutes les autres matières. On est convenu de la forme et du poids de ses divisions et de ses subdivisions, et on a appelé ces étalons de divers modules, la *monnaie*, du latin *moneta*.

En Europe, on a de tout temps, chez les Grecs et les Romains, fait des monnaies en cuivre, en argent et en or. Mais chez beaucoup de peuples des autres continents, la monnaie est en coquilles rares ou en grains de cacao plus rares encore dans ces lieux-là.

Vous le voyez, en définitive, et quelle que soit sa valeur intrinsèque, la monnaie n'est qu'un signe de la valeur en général, applicable en particulier à chaque marchandise ou produit.

Le marchand de vin qui a besoin d'un pain, au lieu de porter chez le boulanger, qui a fait sa provision de vin, un litre de vin équivalant à un kilo de pain, porte avec lui 40 centimes, valeur numéraire du kilo de pain et du litre de vin.

Le numéraire n'est donc qu'un moyen facile d'échanges, à l'aide d'une espèce de circulation qui charrie la vie dans

toutes les artères du corps social, mais la vie qu'elle n'élabore pas.

Le numéraire n'ajoute pas le moindre produit à la masse des autres produits ; il les suppose.

Ce signe peut être impunément formé de tout ce qu'on ne saurait imiter et falsifier que d'une manière reconnaissable et difficile : en cuivre, en argent, en or, d'un certain module qui puisse se prêter au contrôle du poids, et qui de plus soit revêtu de l'empreinte d'un poinçon identique. Il peut être en certains objets rares, que la nature seule soit en état de créer, et que l'art ne saurait parvenir à imiter qu'avec perte, telles que la *Cypree monnaie* dont se servent à cet effet les peuplades du centre de l'Afrique. Le numéraire peut être aussi en un papier fabriqué tout exprès et revêtu de caractères, figures et signatures inimitables ; les billets de banque sont une *monnaie*, ayant cours pour les hautes sommes de 1000 francs, 500 francs ; et l'on en a créé aujourd'hui, dans l'intérêt du petit commerce, de la valeur de 200, 100 et 50 francs.

Cependant, afin que ces signes ne perdent pas leur caractère d'équivalent, il faut qu'ils représentent, par leur valeur intrinsèque, ou par une espèce d'hypothèque, des produits non susceptibles d'être soustraits aux possesseurs de ces signes.

Le cuivre, l'argent, l'or monnayés ont, indépendamment du signe numéraire, une valeur réelle comme métaux ; s'ils cessaient d'avoir cours comme signes, on pourrait encore les vendre à peu près leur valeur, comme métaux utiles ou précieux.

Les billets de la banque de Law étaient hypothéqués sur les espérances équivoques de la possession des terres du Mississipi. L'abus qu'en fit cet infortuné, pour suffire aux débordements du Régent et des dames de cette cour prostituée, amenèrent la ruine de cet établissement, dont les billets s'étaient tellement multipliés, que toutes les ondes du Pactole n'auraient pas suffi à les solder.

Les assignats du commencement de notre première révolution étaient hypothéqués sur les biens du clergé, devenus biens nationaux. Ce qui les perdit et les avilit, ce fut la nécessité où se trouva la patrie d'élever le nombre de ces signes bien au delà de la valeur des biens hypothéqués.

Les billets de banque sont hypothéqués sur près de deux cents millions d'argent monnayé et de lingots dont une partie reste dans les caves, ce qui suffit à un roulement qu'on peut porter à la somme de six cent trente deux millions environ. La confiance hypothèque l'excédant de ces billets.

La valeur du numéraire 1° baisse en raison de l'augmentation de son nombre, 2° et hausse en raison de la multiplication des produits.

Supposons que la France possède deux milliards de produits et deux milliards de numéraire ; chacune de ces espèces ou signes vaudra un de ces produits. Mais si le numéraire atteint le chiffre de quatre milliards, chacune de ces espèces ne vaudra plus que la moitié d'un produit, car il en faudra deux pour être le signe, l'équivalent, la représentation d'un produit ; le numéraire baissera ainsi de la moitié de sa valeur. Si, d'un autre côté, les produits se multiplient beaucoup plus que le numéraire n'augmente, que leur nombre s'élève, par exemple, à la somme de quatre milliards, celui du numéraire restant à deux milliards, il est évident que chaque espèce ou signe qui ne valait qu'un produit en vaudra deux.

Mais la baisse ou la hausse du numéraire n'est nuisible ou profitable qu'à ceux qui ont accumulé les espèces. Quant au pays, sa détresse ou sa prospérité ne réside que dans le manque ou l'abondance des produits mêmes. La production seule est la véritable richesse d'un pays ; l'autre richesse n'est que fictive. Enfermez l'avare banquier avec ses millions et scellez la porte, vous devinez en combien d'heures on le trouvera mort de faim. Occupons-nous donc de beaucoup produire, et le numéraire ne nous fera jamais défaut ; nous en ferons en papier, quand le Pactole nous refusera son écume métallique ; car ce n'est là, en définitive, qu'un moyen de correspondre et de s'entendre.

Il y a des pays de probité, où le numéraire c'est la parole, qui est là aussi irrévocable qu'un écrit et qui a le poids de l'or. Je vous donne ce que Pierre me doit, qui est ce que Jacques lui doit ; ces mots y sont une somme équivalente à la dette.

## 25. Théorie du prêt et de l'emprunt.

— Mondor, j'ai besoin d'argent pour faire une entreprise, qui doit me produire tant, y compris ta somme, dans six mois.

— Brador, je te prête cette somme, à la condition que, sans rien faire, je participerai largement aux bénéfices que tu espères réaliser, à la sueur de ton front. Sinon, non-meurs de faim, moi je dîne.

— Mais, Mondor, quand j'aurai prélevé ta somme et la part que tu réclames pour te restituer ce que je ne t'emprunte pas, l'autre part suffira à peine pour me nourrir et nourrir ma famille; et je me trouverai pauvre après comme auparavant.

— Dame! c'est à prendre ou à laisser; pour t'en tirer, fais comme moi: sois habile et économe. Adieu.

### Morale.

L'emprunt est la vente au rabais et avec perte d'un produit qu'on a l'intention de faire.

Le prêt est un achat, avec bénéfices assurés par l'hypothèque, d'une éventualité capable de ruiner le vendeur.

## 26. A tant de maux quel remède?

L'association fraternelle, la seule qui prête sans usure, qui avance sans prélever, qui aide et protège sans ruiner, où chacun s'enrichit en soulageant les autres.

## 27. Egoïsme.

Pour que l'égoïste ne soit pas l'homme le plus sot du monde, il faut qu'il en soit le plus coupable. Le meilleur des calculs, c'est l'inspiration de la conscience. Le plus heureux des hommes, c'est l'homme de bien, dans quelque situation qu'on le suppose.

## 28. Impiété évangélique.

Nous voulons arriver à faire de la France une seule fa-

mille de frères, et à étendre ce cadre de plus en plus loin, et cela jusqu'au bout du monde.

Monstruosité digne de la fusillade ou des casernes !

Pourquoi pas ?

Est-ce que Jésus de Nazareth n'a pas mérité la potence en prêchant cette doctrine ? Braves amis de l'ordre et de la paix à tout prix, tirez donc vos machines de guerre sur le crucifix que tient à la main le prêtre qui vous prêche contre nous la sainte croisade. Le premier coupable de tous, c'est bien Jésus, qui nous a poussés à d'aussi abominables doctrines. Tirez, tirez donc. Mais non ; vous n'osez pas ; car vous n'y comprenez plus rien ; commencez donc par vous instruire.

### 29. Crises.

La crise est cet accès d'une maladie qui, d'après les médecins, décide de la vie ou de la mort du malade.

La politique, vraie maladie du corps social, a aussi ses crises.

On dit *crise ministérielle*, pour désigner ce moment de dislocation d'un cabinet, où l'on ne sait plus si le ministère est ou non viable.

On dit *crise financière*, pour désigner la panique de la bourse, qui décide de la ruine des uns de ces joueurs, et de la fortune des autres.

Les gouvernants redoutent ces deux sortes de crises.

Quant à la misère du peuple, lèpre du corps social, on n'en cote ni la hausse ni la baisse à la bourse. On s'occupe bien du peuple dans ces hauts parages-là ! Que le peuple pleure ou chante, il n'en paye pas moins. Ainsi, quand on parle à la tribune d'une mesure désastreuse, ce n'est pas de celle qui affamerait le peuple et le jetterait sur le pavé ? Non, c'est de celle qui paralyserait les nobles jeux de la finance.

### 30. Enquête.

Il y avait de l'or dans les caisses ; qu'en avez-vous fait ?

Il y avait de bien belles dispositions dans toutes les classes de la société ; comment les avez-vous paralysées ?

**Vous aviez maudit la police infernale de Louis-Philippe ? et vous l'avez prise à gages.**

**Vous aviez maudit la corruption, et vous vous êtes faits courtiers gagés d'élections, corrupteurs, escamoteurs, artisans d'émeutes factices.**

**Vous n'aviez rien que des dettes ; vous avez encore des dettes, et en plus des équipages. Votre bilan, s'il vous plaît, avant et après ? De quoi vivez-vous, Thersyte, sans rien faire, à médire contre les honnêtes gens ? La calomnie est donc un excellent métier !**

**Vous vous plaignez de l'horreur qu'inspire la République dans les campagnes ; c'est que les campagnes ne la voient que dans vous, et on en aurait horreur en moins. Vous gage-t-on, dites-le-moi, pour rendre la République impossible ?**

### 51. Socialisme.

Le socialisme n'est pas un parti ; car tout parti finit par engendrer une coterie qui l'exploite, et toute coterie veut trôner. La monarchie est fille d'une coterie ; le socialisme est fils de la fraternité. Le socialisme n'est pas une opinion arrêtée à tout jamais ; une opinion est un dogme qui exige une aveugle croyance ; le socialisme raisonne et ne croit pas. Le socialisme n'est pas un système et un axiome qui roule sur un point et exclue tous les autres ; un système se rapporte à des faits circonscrits et non à un vaste et immense ensemble.

Le socialisme n'implique pas une unité de croyance telle, que chaque socialiste soit forcé d'adopter la même manière de voir.

Le socialisme, c'est l'étude incessante et désintéressée de tout ce qui peut servir à améliorer indéfiniment l'état moral et physique de la société humaine. Indéfini comme le progrès, immense comme la nature, infatigable comme le dévouement, son *alpha* est au fond d'un berceau, son *omega* est dans l'éternité des âges.

On lui demande : Que voulez-vous ?

Il répond : Tout ce qui est bien.

On ajoute : Mais on ne peut pas tout faire à la fois.



Il reprend : Commençons toujours à faire quelque chose ; on est bien avancé déjà, dès qu'on a commencé.

On se récrie : Mettez-vous donc à l'œuvre, et donnez-nous un échantillon de votre puissance.

Il hausse les épaules, en disant : Voilà que vous me faites roi, pour me détrôner de ma puissance. Que suis-je donc, si je ne suis pas tout le monde ? Ne m'adorez pas ; aidez-moi. Ma lumière est un faisceau de rayons ; ne les isolez pas ; vous n'auriez plus qu'une ombre et la nuit qui nous a tous couverts de ses ténèbres.

A l'œuvre, tous à la fois ; et, dès ce moment, la République ne sera plus un vain nom ; car elle ne peut être qu'essentiellement une, démocratique et sociale. Un de ces mots de moins, elle devient la couche qu'on prépare à la royauté.

### 32. Remplacement militaire.

PIERRE. Êtes-vous partisan du remplacement militaire ?

PAUL. Non, il faut que le sort décide seul des enfants qui doivent se ranger sous les drapeaux. Égalité des citoyens, devant le devoir de défendre sa patrie !

PIERRE. Et vous, qu'en pensez-vous ?

JACQUES. J'en voterai le maintien, dans l'intérêt des familles éplorées, qui redoutent les chances de la guerre pour leurs enfants. Quel mal trouvez-vous à ce qu'un enfant, peu enclin à la vie militaire, se fasse remplacer, pour de l'argent, par un homme qui préfère être soldat ?

PAUL. Ainsi, si l'on n'a pas d'argent, on se passe de remplaçant ; la loi de remplacement est donc le privilège exclusif des riches ; tout pour eux, rien pour le pauvre !

Le tambour bat : pleure mère du pauvre ! la mère du riche ne fait plus que la grimace, au souvenir de la perte de ses écus.

PIERRE. Citoyens, eh bien, moi, je ne prendrais pas la question ainsi à ses embranchements extrêmes, et je remonterais à la source même de ce qui est mal pour les uns et bien pour les autres.

Vous nous parlez, vous, du devoir de servir la patrie ; oh ! lorsque la question se présente ainsi, je ne sache pas de mère qui recule devant le sacrifice ; voyez donc si les

mères arrêtaient leurs enfants en 1815 quand l'ennemi était aux portes de Paris, ou les 27 juillet et 28 février, quand l'ennemi intérieur était encore aux Tuileries !

Savez-vous ce que redoutent les mères, à la vue de la conscription ? Ce n'est pas le combat, c'est la caserne ; ce n'est pas le danger de la guerre, mais le désœuvrement de la vie de garnison ; mais cette école forcée de *far niente* et de paresse, cette vie d'automate *porte-fusil*, où l'on finit par désapprendre ce que l'on sait, et l'on n'apprend jamais rien de ce qu'on devrait savoir ; où l'on use son avenir par anticipation, en perdant l'habitude du travail qui fait vivre ; inutile soldat pendant huit ans de service en temps de paix, pour être rendu citoyen plus inutile à la société, après l'expiration du service.

Qu'a été donc de si utile, à la patrie et au soldat, sa vie militaire, pendant nos 18 ans de paix honteuse avec la sainte-alliance, et de guerre d'avant-poste avec une poignée d'Arabes soudoyés par nos perfides ennemis ?

Que la caserne, après le combat, l'exercice et la parade, devienne une école d'arts et métiers ; et vous verrez les mères, les riches encore plus peut-être que les pauvres, solliciter l'honneur d'y faire entrer leurs enfants, comme elles sollicitent celui de leur admission à l'école Polytechnique ou à Saint-Cyr.

L'égalité devant les abus serait un abus d'un nouveau genre.

Réformons d'abord ces abus.

### 33. Lois.

La justice dans un pays est en raison inverse du nombre de ses lois. Les peuples sont d'autant plus heureux qu'ils ont le moins de dispositions légales !

---

## § VII. CAUSERIES.

## 1. Le Soldat le 22 février.



- Soldat, où vas-tu?
- Je suis mon capitaine.
- Mais où te conduit ton capitaine?
- A la caserne ou au combat.
- Que fais-tu à la caserne?
- J'y dors, j'y mange, je monte ma garde, fidèle à la consigne que j'exécute sans raisonner.
- Et au combat?
- Je mets en joue et je tire.
- Sur qui, soldat?
- Sur qui l'on me dit de tirer.

— Tu pourrais bien tirer sur un ami, un frère, même ton père.

— Dame ! à la bataille tout ce qui est devant nous n'est qu'une cible ; les hommes n'y ont pas de nom.

— C'est triste, soldat !

— C'est affreux, citoyen ! mais qu'y faire ? La salle de police, le boulet, la prison, et la mort et le déshonneur sont là pour nous empêcher de demander pourquoi, avant d'obéir.

— Soldat, que je te plains de n'être qu'un instrument de guerre ! alors que tout homme est devenu citoyen ! Soldat, lorsque le grand capitaine fut devenu le maître, ses soldats n'ont jamais fait feu que sur l'ennemi de la France.

— C'est que le grand capitaine n'était pas moins grand patriote, et que son moule a été brisé.

## 2. Le Bourgeois réactionnaire.

— Bourgeois, vous tremblez !

— De fureur.

— Qu'y a-t-il donc ?

— N'entendez-vous pas ces cannibales, ces pillards, ces ennemis de la famille et de la propriété qui s'apprêtent à entrer dans ma boutique.

— Bourgeois, ne vous troublez pas ainsi le cerveau ; vous vous trompez.

— Comment, je me trompe ? entendez donc ces cris.

— Ce sont leurs cris d'espérance, au sein de la détresse.

— Mais, voyez ces figures décomposées !

— Par les souffrances et la faim, bourgeois. Quand vous étiez ouvrier, bourgeois, vous en auriez fait davantage ; car vous saviez qu'enfant du travail qui féconde la terre, vous aviez droit de demander au moins place au soleil. Ils ont faim, pendant que vous banquetez.

— Et pourquoi ont-ils faim ?

— Parce que la patrie ne leur donne plus de pain à gagner ! et que le pain qu'ils mangent, ils ne veulent ni le voler, ni le mendier.

— Quand on n'a pas de travail on en cherche.

— Mais si vous en savez , bourgeois, indiquez-le leur, cela vaudra mieux que d'attendre que le désespoir les porte aux extrêmes.

— Est-ce qu'ils se dérangeraient pour moi?

— Rappelez-vous, bourgeois, que pendant les nuits pluvieuses qui suivirent le 24 février, ces braves gens veillaient à votre porte, pour vous empêcher d'avoir peur, et qu'ils ne vous demandaient rien.



— Le 24 février est loin de nous, nous ne les craignons plus

— Je m'en aperçois, bourgeois, à votre contenance.

— Ce sont des ennemis de l'ordre.

— Bourgeois, de l'ordre qui régna un jour à Varsovie. Cet ordre vous va-t-il, bourgeois? Il porte tôt ou tard malheur; car Dieu l'a marqué du sceau de l'infamie.

— Je lis rarement les journaux, et ne m'occupe guère de ce que vous appelez Varsovie. Je veux que le commerce aille, pour revendre avec gain ce que j'achète; et ce qui ne cuit pas pour moi, je le laisse brûler.

— Et nous, bourgeois, nous ne voulons pas laisser brûler même ce qui cuit pour vous; car, bourgeois, vous êtes notre concitoyen, notre frère, enfant du peuple et enfant de Dieu, comme nous; et nous ne voudrions pas vous voir faire banqueroute.

— Banqueroute! il ne me manquerait plus que cela pour m'achever.

— Bourgeois, la banqueroute, les discordes civiles l'amènent, et la fraternité la conjure.

— A ce prix, je serais assez ami de la fraternité; elle me conviendrait assez. Mais ensuite, bernicle, je l'enverrais bien poliment se promener.

— On n'est pas exposé qu'une seule fois, bourgeois, à faire banqueroute; et à la seconde, bourgeois, la fraternité pourrait bien y regarder de plus près.

— Au diable! prendre l'engagement d'aimer à toujours, je ne l'ai pas même pris envers mon honnête épouse; car, outre que je sais boire et me battre, je me flatte encore d'être un vert galant, eh! eh! eh!

### 3. L'Ouvrier.

— Ouvrier, que fais-tu?

— Tu le vois, rien: je pleure et je souffre.

— Quel malheur te frappe?

— Tous les malheurs à la fois, et le plus grand de tous encore. Tire ce rideau, et tu y verras une femme malade et un enfant qui a faim. Je cherche ce qu'il me reste à engager pour soulager l'une et rassasier l'autre. On ne prête rien sur les outils d'un ouvrier sans ouvrage, et j'ai vainement fait le tour de la ville pour en trouver.

— Console-toi, la Providence veille...

— Et la patrie s'endort, et le désespoir vous tourne la

tête. Mourir, ce n'est rien ; voir mourir, c'est affreux, et voir mourir ce qu'on aime, c'est épouvantable. Partons pour ne pas le voir ; allons nous faire tuer, et que Dieu reçoive mon âme !



#### 4. Le Proscrit de toutes les époques.

— Voyageur, où vas-tu, le sac sur le dos et ton bâton blanc à la main ?

— Je vais chercher une autre patrie qui veuille m'adopter.

— Pourquoi fais-tu celle qui t'a vu naître ?

— Elle me chasse et me maudit.

— Quel si grand crime as-tu donc commis contre elle ?

— Un crime qui une minute plus tard aurait été un acte d'héroïsme et de vertu.

— Voyageur, le crime ne différerait-il de la vertu que par la minute qui les sépare ?

— Il en est de ce genre, et le mien en est un. J'ai cru, j'ai eu foi, et je me suis dévoué pour mes convictions ardentes ; la mort m'a épargné, il faut que l'exil me recueille. Vainqueurs, nous avons toujours pardonné ; car notre victoire a pour but de convaincre et de tendre la main. Vaincus, les croyants sont toujours impardonnables.

— Voyageur, tu es de la race du Christ, d'Aristide, de Socrate, de Campanella, de Port-Royal, de Jean-Jacques, de Leprévost de Beaumont, de Saint-Just, des sergents de la Rochelle et de tant d'autres. Voyageur, ta défaite est le germe de la victoire de ceux qui viendront après toi. Ton royaume n'est pas de ce monde ; marche, marche, pauvre proscrit, tu trouveras peu de terres où l'on te comprenne ; mais la route que vont marquer tes pas sera pour l'avenir un long sillon de lumière ; ta récompense est au fond d'une tombe.

### 5. La pauvre Fille.

— Jeune fille, pourquoi te caches-tu le visage dans tes mains ?

— Je rougis de honte, et je dévore mes remords.

— Qu'as-tu donc fait de si répréhensible ?

— J'ai trop aimé, et l'on m'a trompée.

— Mais alors c'est le trompeur qui doit rougir plutôt que toi.

— Lui, il sera fêté, au contraire, et moi, je serai conspuée. Je serai mère et jamais épouse : qui voudrait maintenant de la fille trompée ?

— O pauvre fille, sois bonne mère, Dieu t'en tiendra compte et te pardonnera un instant de faiblesse, en vue de tes longs instants de dévouement.



### 6. La Fille perdue.

— Jeune fille, laisse-moi ; comment veux-tu que je t'aime sans te connaître ?

— Qui t'a donc dit de m'aimer ? Est-ce qu'ils m'aiment ceux qui me suivent ? Et moi, est-ce que je les aime davantage ?

— Quel métier fais-tu donc ?

— Je me prostitue.

— Pourquoi donc, pauvre fille ?

— Pour gagner mon pain.

— Mais pourquoi pas le gagner d'une manière légitime ?



— Combien crois-tu qu'il me faudrait pour vivre ?

— Au moins deux francs par jour.

— En faisant des points à l'aiguille, de cinq heures du matin à minuit, je gagnais 50 centimes à peine. Calcule, en prélevant ma nourriture, ce qui devait me rester pour me vêtir et payer mon loyer.

— Mais il ne devait te rester que des dettes.

— Aussi m'a-t-on enlevé mes robes et mon lit ; et mon propriétaire m'a-t-il jetée, le 8 sur les midi, dans la rue ; et ce domicile n'a pour nous que deux issues : le dépôt de mendicité ou les maisons publiques ; deux mêmes foyers de prostitution qui communiquent ensemble et se touchent par les deux bouts. L'un de ces lieux nous reçoit, quand on ne veut plus de nous dans l'autre.

### 7. Le Voleur.

— Quel triste métier fais-tu donc là, pauvre enfant du peuple ?

— Voulez-vous m'en donner un autre ?

— Non, je craindrais d'être volé.

— Tout le monde m'en dit autant ; comment faire ? Je n'ai pas la force de me tuer. Croyez-vous donc que je ne serais pas fier de vivre en travaillant ? Croyez-vous donc que je ne sens pas que c'est encore un beau calcul que de devenir honnête homme ?

— Pauvre voleur, ne te révèle qu'à moi ; je te prends pour m'aider dans mon ouvrage.

— Maître, cette bonne œuvre vous portera bonheur. Ce que j'ai volé est une dette que vous allez me donner le moyen d'acquitter ; et qui paye ses dettes s'enrichit honorablement. Maître, nous allons faire une belle fortune ; j'ai du nerf, maître, et du cœur à l'ouvrage.

### 8. Le Prisonnier.

— Prisonnier, que fais-tu le front collé contre tes barreaux ?

— Mon oreille est tout entière à la terre et mon regard au ciel. J'écoute le fracas lointain qui m'arrive par bouffées, et je cherche à deviner ce qu'en pense le ciel. Je

souffre et j'espère : les souffrances du juste sont les matériaux de l'édifice de l'avenir. Je pleure sur autrui; je me console sur moi-même.

— Prisonnier, que regardes-tu avec ta longue-vue ?

— Ces boulets que l'on encaisse, ces cartouches que l'on emballe, ces canons que l'on traîne. Je compte combien de vies humaines chacun de ces coups peut abattre, et d'avance je prends autant de fois le deuil pour un ami et pour un frère; que Dieu en préserve mes enfants!

— Prisonnier, ta prison doit être bien triste ?

— Oh ! qu'elle me serait légère, si je vous savais tous unis, vous donnant la main, et vous garantissant de qui vous tend un piège.

— Prisonnier, te soumet-on encore à la torture ?

— Des tortures anciennes on n'en a conservé qu'une : l'humiliation et l'opprobre; mais celle-là se renouvelle à chaque instant, et sous toutes les formes.

### 9. Programme du jésuitisme.



— Pères, que faut-il pour vous être fidèle ?

— Egorge les mécréants jusqu'aux enfants à la mamelle, ainsi que le fit Moïse.

— Mais, mon révérend père, Moïse vivait sous la loi de crainte, et nous sommes sous la loi d'amour.

— Mon fils, tu raisones, il me semble, au lieu d'obéir, et d'obéir en aveugle ; n'as-tu pas abdiqué ta volonté ?

— Pardon, mon révérend père, je suis prêt ; un instant, que je me retrouse ; sur qui faut-il frapper ?

EN 1500. — Vois-tu ces figures graves et méditatives qui s'en vont tristes et les yeux baissés. Sais-tu où ils vont ? au prêche : écouter la parole du Christ en langue qu'ils comprennent.

— De quoi sont-ils donc coupables ?

— De raisonner. Frappez et exterminiez ; vive la Saint-Barthélemi !

— Mon révérend père, c'est fait comme vous l'avez dit.

EN 1650. — Vois-tu ces prêtres simples et savants qui étudient et vivent dans la solitude et la pauvreté ; frappe les vivants et déterre les morts, pour en jeter les os à la voirie.

— Révérend père, quel crime ont-ils donc commis ?

— Ils ne veulent pas adorer le cœur de Jésus, ils préfèrent adorer toute sa personne ; et ils soutiennent que les peuples, au temporel, ne doivent obéissance qu'aux rois de leur choix ou du choix de leurs pères.

— Où est donc leur crime, révérend père ?

— Ils raisonnent ; obéis.

— Révérend, c'est fait comme vous l'avez désiré ; mais les vivants sont tous à la Bastille par vos ordres. Quant aux morts, Dieu seul à cette heure serait en état d'en rassembler les os épars ; et nous sommes encore loin du jugement dernier, ainsi que de la vallée de Josaphat.

EX 1795. — Vois-tu ces républicains ? ils sont pauvres et humains ; tu diras qu'ils sont riches et barbares. Tu les feras écraser par le peuple comme des ci-devants et royalistes, et par les royalistes comme des pillards et des buveurs de sang.

— Révérend, ils n'en ont jamais versé de leurs mains une goutte, si ce n'est sur le champ de bataille ; et ils me paraissent les modèles de toutes les vertus civiques et domestiques ; où est donc leur crime ?

— Ils raisonnent.

— Révérend, c'est fait comme vous l'avez désiré ; je me suis habillé un jour en *sans-culotte* et l'autre en *jeunesse dorée* ; j'ai frappé sous les deux noms.

En 1815. — Vois-tu ces jeunes imberbes et ces vieilles moustaches pleurant sur les malheurs de la patrie, qu'ils identifient avec ceux de leur empereur ?

— Révérend, qu'ont-ils donc fait de si répréhensible ? Je me confesse de m'être surpris la larme à l'œil.

— Ils raisonnent et pensent ; ils ont l'aigle au front et le bonnet de la liberté au cœur. Frappe ces infâmes, en les accusant de vouloir le pillage, le partage des biens et l'abolition de notre sainte religion.

— Révérend père, c'est fait comme vous l'avez désiré : Pointu, Trestaillon, Quatrestaillon m'ont prêté aide et assistance. Les cadavres des mamelucks (femmes et enfants) surnagent sur le port de Marseille ; le Gard et Vaucluse attestent nos exploits. Nous avons assassiné le général Lagarde à Nîmes, le général Ramel à Toulouse, le maréchal Brune à Avignon, les deux braves et intéressants jumeaux de la Réole, les généraux frères Faucher ; à Paris, le général Labédoyère et le maréchal Ney ; à Grenoble, Drévo et Buisson ; à Paris, les patriotes Plaignier, Carbonneau et Talleron ; le général Chatran ; Mietton, l'aide de camp du général Bonnaire ; et puis à Lyon et puis à Montpellier, etc., à vous les raconter tous, je vous en fatiguerais la mémoire. Dieu nous pardonnera-t-il, révérend père ?

— Que t'importe, pourvu que je te bénisse ? n'étaient-ce pas des bonapartistes.

— Suffit, révérend père.

— En 1850. Où êtes-vous, révérend père, vous vous cachez donc ? vous avez donc peur ?

— Non, mais nous sommes les plus faibles. Jette ton sabre et ton ceinturon. Finassons, et pour le quart d'heure ne massacrons plus.

— Suffit, révérend père. Nous irons à l'émeute, pour y attirer ces brigands de libéraux ; la police est à nous encore, et nous filerons, quand la mitraille arrivera à leur adresse. Cela vous va-t-il, révérend père ?

— Tu me devines, mon fils, le fils de mon cœur ; que tout soit prêt au mois de juin.

— Révérend père, ce sera fait comme vous l'entendez ; et cela ne vous coûtera guère ; ces républicains sont si exécrationnellement désintéressés et si confiants dans qui leur semble bon envers le peuple.

— 24 FÉVRIER 1848. Il est enfin renversé par la république ! attention pour renverser la république dans la boue et dans le sang.

— Mais révérend père ! ils sont les plus braves et les plus forts.

— Que nous importe ? nous sommes les plus habiles. Dépose encore les armes, et prends la blouse. Suivons les clubs et soyons-y plus violents que personne : ne quittons pas l'Hôtel-de-Ville ; épions, observons, séduisons ; prêtons serment à tout, même à la république. Tu me comprends : *la fin excuse les moyens*. Parle et agis ; quant à nous, nous allons serrer les cordons de notre bourse, nous affamerons le bourgeois ; nous épouvanterons le banquier ; nous épuiserons le fabricant faute de commandes ; l'ouvrier redevenu citoyen payera cher la conquête de son droit de bourgeoisie. Pendant ce temps nous vanterons les nôtres, nous salirons, dans la chaire, les salons et les rues, la réputation des leurs. Le suffrage universel passera au crible de nos escamotages.

Et puis un jour nous en finirons, en mettant les républicains aux prises avec les républicains ; une ou deux nuits de cette boucherie ; l'exil contre qui aura échappé au fer ! Dieu des vengeances, nous t'en immolerons tant de ces holocaustes sur l'autel de la république, que bientôt l'autel en croulera. Et si nous désespérons de vaincre, alors, nous brûlerons Paris ; et ainsi s'accompliront les prophéties.

**Horreur!!! trois fois horreur!!!**

22, 25 et 24 juin!!!

A ce moment, le dieu des vengeances apparut à la France en deuil, avec les traits du Dieu de miséricorde; l'abîme s'entr'ouvrit; les interlocuteurs y disparurent; la terre se referma sur leurs têtes, et à la place on lut :

*Terre, console-toi! L'enfer a repris son œuvre. La fraternité et la paix vont régner sur la terre.*

---

Le jésuitisme fut longtemps le janissariat de Rome et de l'empire.

Le meilleur des papes a chassé les jésuites de ses domaines.

L'Autriche les a chassés avec son empereur.

France, ne réchauffe pas ces vipères qui viennent de se réfugier dans ton sein.

A l'instant où je finissais d'écrire ces lignes, j'ai ouvert par hasard le beau chapitre de saint Paul sur la charité fraternelle. Oh! comme c'est beau à lire, même pour un républicain qui le sait par cœur! Comme la religion est consolante, douce, bonne, indulgente, fraternelle, quand on ne la voit que dans l'Évangile! Qui nous l'a donc faite à vare, médisante, malveillante et mensongère comme nous la voyons?

---

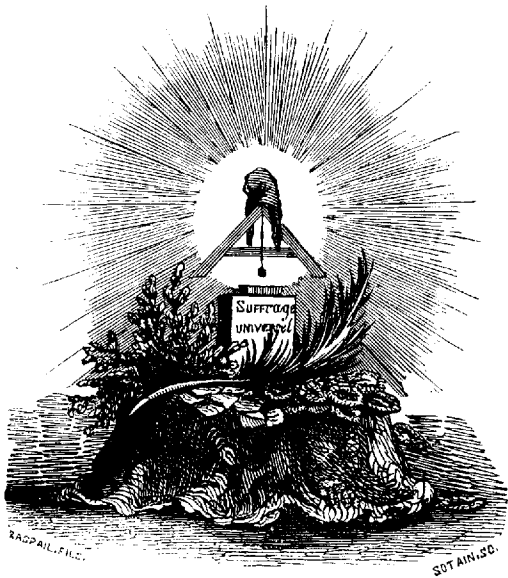
**10. Suffrage universel.**

Le suffrage universel est un mot, si le secret des urnes est un mensonge.

Citoyens, voulez-vous être représentés? Surveillez l'urne électorale, depuis l'instant où on la scelle jusqu'à celui où on la rouvre : il ne faut qu'une absence, pour que les factions ennemies de la liberté la fouillent et la dépouillent.

De ces pieuses fraudes, les dernières élections en ont révélé de fort curieuses : un procès-verbal même a été

rédigé pour signaler l'existence de trappes à ressort dans l'urne d'une certaine section.



#### 41. Police.

Tant que le pouvoir aura, entre les mains, le trésor et la police, il aura à sa disposition deux leviers irrésistibles pour renverser la liberté.

En république, tout citoyen, en sa qualité de garde national, a le droit de faire ouvertement la police dans son quartier, par tour de garde. La police, ainsi entendue, ne coûterait pas un sou à l'État et pas une larme aux familles. Police fraternelle, conciliatrice et protectrice en même



temps, qu'exigez-vous de plus pour que la cité dorme tranquille?

## 12. Floueries politiques.

On me demandait, il y a seize ans, pourquoi je désirais la République. Quel bien en attendez-vous donc que la monarchie ne puisse vous donner? me disait-on.

Je répondais : Quel bien? Aucun pour moi ; mais tous les biens possibles pour tout le monde.

Quant à moi, je n'en attends que la prison, comme aujourd'hui.

— Mais vous voulez donc la guillotine?

— Pourquoi donc faire, pour que j'y passe le premier? et certainement j'en serais la première victime.

— Expliquez-nous donc ce paradoxe.

— Je le veux bien. Par qui croyez-vous que je sois tenu en prison aujourd'hui 20 septembre 1835?

— Par le juste-milieu.

— Le juste-milieu a bien d'autres choses à penser qu'à me faire incarcérer.

— Par les royalistes et les carlistes.

— On les y met comme nous.

— Par qui donc?

— Par ceux qui affectent de se dire républicains, et dont je connais, parce que je l'ai surprise, la pensée intime : les républicains de la *Tribune*, qui doivent passer au *National*. Voilà mes incarcérateurs présents et futurs, si la République existe jamais, en dépit de tout ce qu'ils font pour la rendre impossible.

Serviteurs attachés à la fortune de Louis-philippe, ils escamoteront la République comme Louis-Philippe a escamoté la liberté, si jamais, en dépit d'eux, nous établissons la République. Et alors gare à nous! le peuple en sera encore une fois la dupe. La prison, les calomnies, les pièges, etc., seront de nouveau notre lot, pendant que ces républicains austères sableront le champagne, donneront des raouts, occuperont des loges royales à l'Opéra, aux frais de la nation appauvrie. A eux les jouissances matérielles et les oripeaux; à nous les privations, les méditations soli-

taires et les fers. A eux le présent ; à nous l'avenir, qui ne se réalise que dans la tombe.....

J'ai revu en septembre 1848 mon interlocuteur.

— Eh bien ! que m'aviez-vous dit en 1835 ?

— Voulez-vous que je vous en dise encore d'autres en 1848 ?

— Non, non, vous êtes malheureusement trop bon prophète. Louis-Philippe, qu'on dit si fin, n'y a vu que du feu.

— C'est le sort de tous les traîtres au pays ; ils trouvent toujours des traîtres plus habiles : à bon entendeur, demi-mot. Rappelez-vous que, si ces paroles arrivent au public, et si je suis saisi, ce ne sera que pour cette dernière phrase. Adieu, mon brave, l'heure des visites est passée ; je rentre dans mon cachot : *vive et à jamais la République démocratique, mais sociale* ! où tout le monde sera quelque chose, afin que les quelques-uns ne soient pas tout.

Voulez-vous savoir le mot de toutes les énigmes gouvernementales ? demandez-le à la police. Ce qui ne vient pas de la police se comprend clairement, et les mots pour le dire arrivent aisément.

---

### 13. Le Fabricant.

— Maître, vous calculeriez mieux, si vous étiez plus charitable ; je me trompe, si vous étiez plus probe ; car laisser dans la misère et dans le besoin ceux qui nous enrichissent, c'est leur voler la part qui leur revient si légitimement.

— Citoyen, sortez d'ici, vous êtes un anarchiste, un socialiste, un communiste, un ennemi de la famille et de la propriété, un brigand, enfin !

— Allez, allez toujours, ne vous arrêtez pas en si belle route. Un seul de ces titres suffirait pour me faire incarcérer dans les casernes où l'on pourrit. Que sera-ce si vous y joignez tous les autres ?

---

— Maître, vos ouvriers sont bien mal nourris.

— Ils font si peu d'ouvrage !

— Précisément parce qu'ils sont mal nourris.

---

#### 14. La campagne et la ville.

Le jésuitisme cherche à insurger les campagnes contre Paris, et contre les grandes villes manufacturières ou commerciales.

Que les campagnes repoussent de pareilles suggestions; elles sont perfides; car elles ne tendent à rien moins qu'à *ruiner tour à tour l'industrie par le mauvais vouloir de l'agriculture, et l'agriculture par le chômage de l'industrie.*

Que ferait la ville sans la campagne? que ferait la campagne sans la ville?

Si la campagne fournit les matières premières, n'est-ce pas la ville qui les lui rend élaborées? Vous nous nourrissez, nous vous habillons: il y a échange continu entre nous; pourquoi n'y aurait-il pas fraternité?

Citoyens de la ville et citoyens de la campagne, on vous divise pour vous dominer et vous mettre sous le joug de ces pères de l'ignorance et du mensonge; ouvrez les yeux sur leurs menées, et expulsez-les.

Les travaux de la campagne ne sauraient s'effectuer que par dissémination sur de vastes surfaces.

Les travaux de l'industrie et du commerce seraient ruineux, s'ils ne se groupaient dans ce qu'on appelle les centres industriels.

La campagne fournit les matières premières.

L'industrie les élabore.

Le commerce les échange.

#### 15. Instruction publique.

L'État doit forcer tout enfant à s'instruire et lui en donner les moyens gratuits.

L'instruction n'est pas dogmatique, mais professionnelle. Toute science, en effet, s'applique aux professions.

L'enseignement ne s'impose pas, il se démontre.

Ne le livrez jamais à l'esprit de corps; les jésuites s'en empareraient.

16. **Le sabre et la plume.**

**LE SABRE** (*se tordant la dragonne en guise de moustache*).  
 Quoi! tu voudrais, pékine, me disputer la palme?



LA PLUME.

Mes disputes, à moi, ce sont des discussions. Je ne dispute pas les palmes, je les décerne, et seulement à qui de droit.

LE SABRE.

Jusqu'à présent, c'est moi qui ai fait de l'histoire.

LA PLUME.

Jusqu'à présent, c'est moi qui l'ai écrite sous ta dictée, pendant ta vie; sous celle de la vérité, après ta mort; et ces deux histoires n'ont jamais eu l'ombre d'une ressemblance.

LE SABRE.

Je n'aime pas les phraseurs; je tranche les difficultés, c'est plus tôt fait.

LA PLUME.

J'aime encore moins les sabreurs! Les difficultés, je préfère les résoudre, c'est plus durable.

LE SABRE.

Que m'importe! pourvu qu'on me redoute.

LA PLUME.

Que m'importe qu'on te redoute, pourvu que le grattement de mon bec te fasse pâlir et trembler.

LE SABRE.

Moi, trembler devant toi, insolente!

LA PLUME.

La preuve, c'est que, partout où tu passes, tu me brises, dès que tu le peux; donc, tu as peur de ma puissance.

LE SABRE.

Une plume contre un sabre! passe encore contre un canif.

LA PLUME.

Un sabre contre une plume! passe encore contre une bûche!

LE SABRE.

Mais, d'un coup, je te fendrai en deux.

LA PLUME.

Mais, d'une de mes larmes, je rouille ton tranchant; tu ne peux m'atteindre sans t'ébrécher; mon encre dissout le fer et en fait de la nouvelle encre.

**LE SABRE.**

J'impose silence aux raisonneurs.

**LA PLUME.**

Mais c'est surtout dans le silence que je travaille et que je mine le terrain sous tes pas.

**LE SABRE.**

En un instant je détruis ton ouvrage.

**LA PLUME.**

A tous les instants je m'empare du tien.

**LE SABRE.**

Tes lecteurs, je les domine.

**LA PLUME.**

Tes soldats, je les endoctrine.

**LE SABRE.**

Je dis aux tiens : Qui babille sera pincé !

**LA PLUME.**

Je rappelle aux tiens que qui sabre sera sabré.

**LE SABRE.**

Ah ! tu menaces !

**LA PLUME.**

Non, je raconte et je prédis.

**LE SABRE.**

Cette phrase est-elle de toi, pékine ?

**LA PLUME.**

Non, mais d'une plume divine, fanfaron !

**LE SABRE.**

La plume de quelque pillard de socialiste !

**LA PLUME.**

C'est vrai ; mais ce pillard de socialiste s'est nommé le Christ.

**LE SABRE.**

Comment ça , puisque ce sont ceux qui se disent fils du Christ qui bénissent mon sabre ?

## LA PLUME.

C'est qu'ils ne sont que des menteurs et des usurpateurs de titres ; ils ne sont pas fils du Christ, mais ses bourreaux.

## LE SABRE.

Malheur à eux s'ils m'ont trompé !

## LA PLUME.

Est-ce qu'ils te craignent ? n'ont-ils pas, eux aussi, une plume ?

## LE SABRE.

La plume sert donc à deux fins, à ta cause et à la leur ?

## LA PLUME.

Comme ton sabre. Nous sommes tous les deux les esclaves de la pensée : toi pour détruire, moi pour organiser.

## LE SABRE.

Je suis l'arme de la force.

## LA PLUME.

Et moi celle de l'intelligence.

## LE SABRE.

Je suis la foudre.

## LA PLUME.

Et moi l'éclair. Tu tonnes, moi je frappe.

## LE SABRE.

J'ai calbuté des armées.

## LA PLUME.

Moi, j'ai chassé les rois, et j'ai mis à la place le peuple ; et quand un peuple s'est fait roi, adieu la puissance du sabre. Pour te le briser dans les mains, il n'est plus besoin que d'une urne et d'un carré de papier, pas plus grand qu'une carte de visite, qui tient de moi ses services. C'est pour cela que tous les sabreurs viennent me faire courbette.

## LE SABRE.

Pékin, tu méprises donc le soldat ?

LA PLUME.

Soudard, non; je l'émancipe et le rends citoyen.

LE SABRE.

Que deviendra donc la discipline ?

LA PLUME.

C'était un régime d'esclaves ; nous en ferons un dévouement.

LE SABRE.

Tu veux donc détruire le grand art de la guerre ?

LA PLUME.

Oui, quand le saint art de la guerre aura fini d'affranchir les peuples, et de mettre les rois en disponibilité pour le restant de l'éternité.

LE SABRE.

Que feras-tu donc alors de moi ?

LA PLUME.

Un levier pour l'industrie, un soc pour la charrue, un ciseau pour la sculpture, un bistouri qui nous guérisse, un compas qui nous démontre, une boussole qui nous dirige sur l'immensité des ondes, pour aller fraterniser avec tous les peuples, enfants du même père; un paratonnerre enfin qui conjure les orages et désarme le ciel.

LE SABRE.

Touche là : j'ai compris ; j'aime mieux ta consigne que l'autre ; oh ! les gredins, comme ils me faisaient aller ! que de choses sales ils attendaient de la force de mon poignet ! Comment appelles-tu cette canaille ?

LA PLUME.

En bon français, ce sont les jésuites, soldats en froc de l'Autriche, les habiles, lâches et intrigants qui se cachent pendant que tu tapes, et accourent, quand tu es vainqueur, pour déshabiller les vaincus à leur profit ; ils t'en remercient ensuite, en te mettant à la retraite et en t'envoyant planter tes choux.

LE SABRE.

O plume ma mère, plume ma sœur de lait ! tu es la



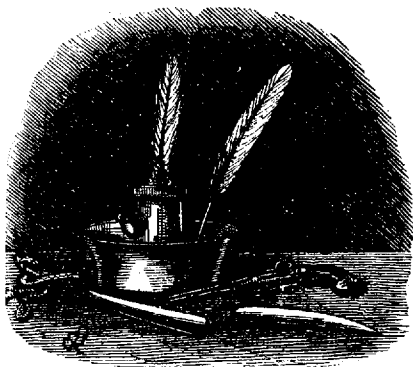
vérité ; moi, je suis l'honneur ; comment avons-nous vécu si longtemps séparés l'un de l'autre ? Soyons désormais inséparablement unis, comme le bras et la pensée ; en face de Dieu et du peuple, je t'épouse et ne te quitte plus.

**LA PLUME.**

J'accepte, sous réserve du divorce, alors que tu ne seras plus bon à rien faire.

**LE SABRE.**

Alors, je le prévois, ma mie, notre mariage ne sera pas long ; qu'importe ? pourvu qu'en me délivrant mon conge, tu m'appelles à d'autres fonctions, tout aussi utiles à la patrie que tu éclaires et à l'humanité dont tu défends les droits.



**17. Machiavel et son ombre.**

**MACHIAVEL.**

L'habileté ! l'habileté ! voilà toute l'histoire ; voilà toute la gloire.

**L'ANTIMACHIAVEL.**

L'habileté, c'est le succès ; le grand homme est celui qui réussit ; s'il échoue, ce n'est qu'un imbécile.

MACHIAVEL.

Que dirais-tu si tu voyais Metternich ou Mazarin là, face à face, comme tu me vois ici en robe de chambre?

L'ANTIMACHIAVEL.

Je dirais : Comment ! ce n'est que ça, Metternich et Mazarin ? comme c'est drôle ! d'un soufle je les renverserais ; et, s'ils ne m'avaient pas, ils mourraient de faim, faute de savoir faire cuire leur soupe.

MACHIAVEL.

Tu parles là comme si ces hommes étaient le corps dont ils n'étaient que l'âme. Tu pourrais les renverser et écraser, que leur âme n'en trouverait pas moins un nouveau corps pour y élire domicile. Ce corps, ce sont les institutions ; ô mon ombre ! renverse les institutions, et tu n'auras plus besoin de renverser un à un tous ces hommes.

L'ANTIMACHIAVEL.

Mais précisément ce sont ces hommes qui s'opposent à ce que je renverse les institutions.

MACHIAVEL.

C'est que tu prends les institutions corps à corps, pour leur faire faire la culbute. Elles ont la force des siècles ; ne les secoue pas, use-les ; ne les affronte pas, attire-les en fuyant à propos ; léger de bagage, tu les fatigueras à la course. Ménage tes forces, tu useras les leurs. Elles sont violentes ; reste calme et résigné.

L'ANTIMACHIAVEL.

C'est un moyen bien long.

MACHIAVEL.

Mais il est infallible.

L'ANTIMACHIAVEL.

Mais je ne toucherai au but que sur le bord de ma tombe.

MACHIAVEL.

Est-ce que tu entendais travailler pour toi dans ta carrière ? Malheureux ! que ne parlais-tu ? je t'aurais dit : Fais-toi royaliste.

## L'ANTIMACHIAVEL.

Tu as raison. Qui travaille à abattre le passé, ne doit avoir pour lot que l'espérance ; c'est encore assez beau comme cela. Sa récompense lui arrive dans la tombe ; c'est encore assez consolant comme cela. Espérons ; l'avenir nous récompensera. Que le Créateur est grand de nous porter à de si grandes choses avec un mobile si faible et qui lui coûte si peu !

## MACHIAVEL.

Puisque tu me comprends si bien, et à demi mot, je vais te faire de l'histoire secrète ; écoute : le dialogue n'est plus entre nous deux, mais entre Talleyrand le roué et Louis XVIII le sceptique d'un côté, et Louis-Philippe l'harpagon de l'autre.

## PREMIER DIALOGUE.

TALLEYRAND. (*Clopin, clopant, d'un œil satanique, et le dos voûté.*)

Honneur, trois fois honneur à notre roi légitime ! Enfin, Dieu (*à part* ; et nous) lui a restitué la couronne de ses pères.

LOUIS XVIII. (*Aux yeux gros, mais fixes, et ne bougeant pas plus qu'un terme.*)

Ministre de l'usurpateur et digne d'un tel maître, complice du meurtre de notre bien-aimé duc d'Enghien, que venez-vous faire ici ?

TALLEYRAND.

Recevoir, sire, la récompense qui m'est due pour un tel crime.

LOUIS XVIII. (*Le visage empourpré de fureur.*)

Mais la récompense pour un tel crime n'est que la corde et la potence.

TALLEYRAND.

Sa majesté a trop d'esprit pour récompenser ainsi un crime d'État, un crime nécessaire au succès d'une bonne cause. En politique on ne punit que les fautes, et l'événement a prouvé que ce coup d'État n'en était pas une.

LOUIS XVIII.

Infâme jusqu'à l'impertinence !

TALLEYRAND.

Pour convaincre sa majesté du contraire, je désire qu'elle ne m'écoute qu'avec son esprit.

Sire, qu'aurait fait sa majesté pour aliéner de Napoléon l'esprit de votre noblesse, dont la vaillance s'était prise tout à coup d'un bel enthousiasme pour la gloire de ce soldat ? qu'aurait fait sa majesté, j'ose le lui demander ?

LOUIS XVIII.

Tout, tout..... et encore quelque chose.

TALLEYRAND.

Je me suis contenté, moi, de ce quelque chose : et ce quelque chose a suffi pour vous ramener toute la noblesse. Il me fallait rendre cet homme horrible à ses yeux, pour qu'elle pensât enfin à l'abattre ; on ne conspire pas quand on admire ou qu'on dédaigne, mais bien quand on hait. Comment aurait-on exécré le monstre, si le monstre compatissant avait tendu la main à son ennemi ? On l'admirait avant, on l'aurait adoré après. Il n'a dépendu que d'un instant qu'il n'en fût ainsi ; mon mérite a consisté à faire que cet instant n'a pas eu le temps d'arriver ; la balle est partie ; le crime a été consommé : le coupable, aux yeux de la France, a été celui qui s'attendait à gracier ; dès ce moment, il est descendu au rang d'un usurpateur ; sa perte a été décidée, et, sire, vous réglez, là où il a si longtemps commandé.

LOUIS XVIII.

Mais, malheureux, ce n'en est pas moins un crime.

TALLEYRAND.

Ne pas le commettre eût été une faute.

LOUIS XVIII.

Mais la victime est de notre sang

TALLEYRAND.

Sire, Abraham, pour obéir à Dieu, sacrifiait son fils. Dieu a sacrifié à son tour le sien propre. Au succès de

votre sainte cause, sire, je n'ai sacrifié que votre arrière-petit-cousin.

LOUIS XVIII.

MINISTRE TALLEYRAND, vous avez été un infâme ; monsieur le prince de Périgord, voilà mes clés, je vous fais mon chambellan. Vous êtes un excellent littérateur ; vous me parlerez souvent de mon auteur favori Horace.

TALLEYRAND.

Et de son protecteur Octave Auguste, par la même occasion, si sa majesté me le permet.

LOUIS XVIII.

D'Horace à haute voix, et d'Octave à voix basse.

TALLEYRAND.

Quand je vous parlerais à voix haute, ces gens que vous redoutez ne nous comprendraient pas : ils n'ont rien appris, ni rien oublié.

## DEUXIÈME DIALOGUE.

TALLEYRAND ET LOUIS-PHILIPPE.

LOUIS-PHILIPPE.

Ah ! vous voilà, vieux renard, qui, en 1815, avez si bien su me souffler la couronne, laquelle me revenait de droit, comme enfant de la république, ainsi que Napoléon.

TALLEYRAND.

Et comme ayant été aussi ingrat que lui envers sa mère : mais ce n'était pas le moment, et vous voyez que tout vient à point pour qui sait attendre.

LOUIS-PHILIPPE.

Mais attendre quinze ans !

TALLEYRAND.

Louis XVIII a attendu 25 ans, et les Louis XVII attendront toute leur vie.

LOUIS-PHILIPPE.

Enfin, sans vous, j'aurais régné depuis 15 ans.

TALLEYRAND.

Oui, et vous ne régneriez plus à cette heure.

LOUIS-PHILIPPE.

Pourquoi donc, s'il vous plaît ?

TALLEYRAND.

Parce que vous n'auriez pas été à votre place, aux yeux de bien des gens. On vous aurait chassé, comme vous les avez chassés.

LOUIS-PHILIPPE.

Et croyez-vous qu'à présent l'on me chasse jamais ? Je ne suis pas un sot, moi.

TALLEYRAND.

Tant s'en faut, sire; mais vous êtes avare. On pardonne à un roi de se défaire des ennemis de son trône, on ne lui pardonne jamais de s'en défaire pour les dévaliser.

LOUIS-PHILIPPE.

Que voulez-vous dire ?

TALLEYRAND.

Roi citoyen, vous m'avez compris. Vous êtes l'héritier du prince de Condé; il fallait l'empêcher de se suicider. Vous ne l'avez pas fait, je vous déclare bon à détronner, si l'on vient à comprendre.

LOUIS-PHILIPPE.

Qui me renverrait donc ?

TALLEYRAND.

Ceux-là seuls que vous avez intérêt à vous rallier. Ils n'ont pas pardonné à Napoléon l'exécution du fils, ils ne vous pardonneront jamais le suicide du père; et ils n'ont pas ce même doute au sujet du duc de Berry.

LOUIS-PHILIPPE.

Je frapperai sur les républicains, pour me réconcilier avec les royalistes.

TALLEYRAND.

Les royalistes vous laisseront faire, et les républicains vous en remercieront; vous ferez en cela les affaires de la république.

## LOUIS-PHILIPPE.

Je mettrai les riches et les bourgeois de mon côté en leur faisant peur du pauvre ; et le pauvre aura toujours tort.

## TALLEYRAND.

Sire, il n'y a pas de pire ennemi que celui qui, ayant foi, n'a rien à redouter ni à perdre. Le pauvre républicain vous fatiguera le bras ; le royalisme s'en amusera. On ne va pas loin quand on indispose les uns et qu'on ne contente pas les autres.

## LOUIS-PHILIPPE.

Talleyrand, vous et moi nous sommes de l'école du Directoire. Quand on joue bien son rôle, on ne manque jamais d'être applaudi.

## TALLEYRAND.

Tant qu'on est sur la scène ; mais en sortant de là on rentre dans le mépris, et l'on fait place à d'autres.

## LOUIS-PHILIPPE.

Est-ce que je n'aurais pas les ressources des coups de police ? Les royalistes m'abandonneront ; je dirai à mes républicains : « Les royalistes conspirent, allez briser leurs presses ; » et moi j'irai ouvertement protéger les presses des royalistes. Les bourgeois se fâcheront-ils contre les impôts, je leur lâcherai une émeute de pillards de manches à balais, qui battront prudemment et sagement en retraite à l'approche de ma bonne garde nationale ; et le lendemain, les vainqueurs, je les porterai là sur mon cœur. Les républicains indignés jureront-ils de m'abattre, ceux-là sont braves, dévoués et désintéressés ; mais pour les attirer au piège, il suffit de faire un appel à leur courage ; on dresse une barricade comme un filet ; et quand ils y sont tous, on les mitraille ; malheur aux vaincus ! car le lendemain tout le monde est vainqueur ; et moi, le roi, je suis le roi des vainqueurs, et je distribue des croix à tout le monde, même à ceux qui n'en veulent pas.

Dès que la ficelle se montre et que le moyen s'use, que la désaffection, qui monte et monte toujours, commence à gagner la personne royale, je charge un pistolet à poudre,

j'en garde la balle dans la main, et je dis à la police : « Trouvez-moi donc quelqu'un qui veuille m'ajuster avec cette arme, à tel coin de rue où je passerai demain à telle heure. » Que ne trouve-t-on pas en fait de police ? — Attention, je me pose. — Frappez trois fois. — Le coup part. — « Je suis sauvé miraculeusement ; la preuve ! la balle est dans ma voiture ; la voyez-vous ? Elle s'est aplanie contre le verrou. Oh ! les infâmes républicains, qui ne reculent devant rien, pas même devant l'assassinat ! » Voilà de l'affection pour six mois que le procès dure. Et puis, et puis, et puis.... Du reste vous en savez autant que moi, prince, en fait de ces moyens.

TALLEYRAND.

Oui, sire, mais je me garderais bien d'en user pour mon propre compte ; car je n'ai pas fait faire autre chose à vos devanciers, toutes les fois que j'ai voulu les culbuter.

LOUIS-PHILIPPE.

Et moi, je m'en servirai pour ne culbuter que mes ministres.

TALLEYRAND.

Sire, vous réussirez ; mais vos ministres, formés à votre école, sauront bien vous le rendre un jour.

LOUIS-PHILIPPE.

Oh ! ils ne me feront pas prendre la route de Cherbourg

TALLEYRAND.

Oh ! certes non, mais bien celle du Havre, sauf à vous y suivre par la même occasion.

LOUIS-PHILIPPE.

Monsieur le prince, je vous croyais un plus profond politique.

TALLEYRAND.

Sire, comme je prévois toujours juste, je me contente d'être un roué ; et je me gare, afin de mourir dans mon lit.



## 18. Club de Villefranche.

LE PAYSAN, LE CHATELAIN, L'ABBÉ, précepteur du château,  
LE PROLÉTAIRE, précepteur du village.

L'ABBÉ.

Te voilà, Guillot! que fais-tu donc à cette heure ?

LE PAYSAN.

Rien, monsieur l'abbé, pour obéir aux commandements de notre mère la sainte Eglise, qui veut qu'on consacre le dimanche à honorer Dieu, en s'abstenant de tout, excepté de la messe que notre femme entend à cette heure, de la danse où nos filles iront ce soir, et du cabaret où, sur le coup de trois heures, après vêpres s'entend, je ne laisserons pas not' part aux chiens, hein !

L'ABBÉ.

Et les élections, mon gars, tu les oublies donc ?

LE PAYSAN.

Ça n'est pas, monsieur l'abbé, dans les saints commandements, je crois !

L'ABBÉ.

Comment dis-tu donc, Guillot, mon ami ? Tu oublies donc le commandement qui ordonne de courir sus aux hérétiques, aux mécréants, aux philosophes, aux huguenots, aux socialistes, aux républicains enfin ?

LE PAYSAN.

Je veux bien, monsieur l'abbé, que le bon Dieu m'envoie tout le bon vin de votre cave, si j'ai jamais connu le nom d'un seul de ces gens-là ! En me disant de courir sus, vous voulez donc que je tapions en aveugle. Expliquez-moi donc ça, monsieur l'abbé ; car moi, voyez-vous, j'aimons à y voir clair dans toutes ces affaires, crainte de mésaventure et de procès. Lorsque j'allons à l'élection, il me semble que chacun commence à y perdre la tête ; on dirait qu'on s'y vend à la criée. *Vive un tel ! A bas un tel autre !* Je me retournons du côté de Pierre, mon compère, je sommes bien forcé de crier *vive* avec lui ; si je me re-

tournons du côté de Jacques, notre cousin, que j'aimons itou, faut ben crier à *bas* avec lui, puisqu'au cabaret je trinquons avec l'un et avec l'autre. Mais comme le bon Dieu m'écoute, je voulons bien que le diable nous emporte (excuse, monsieur l'abbé) si je savons ce que j'avons voulu dire en criant : *Live un tel!* et à *bas un tel autre!* ou après avoir mis dans la *tire-lire* le petit bout de papier que vous m'aviez écrit, et que je n'avons pas même eu le temps de lire.

#### LE PROLÉTAIRE.

C'est que, mon pauvre Guillot, ces messieurs n'ont que faire que tu saches ce que tu fais, pourvu que tu fasses ce qu'il savent.

#### LE PAYSAN.

Ce n'est donc pas comme vous, magister de notre village, qui nous avez appris à lire et à écrire, pour que nous sachions travailler nos propres affaires, déchiffrer les cédules, connaître ce que les *Grippe-jésus* nous donnent à signer, quand nous leur portons le plus fin de la sueur de notre corps, en espèces sonnantes.

#### LE PROLÉTAIRE.

Non, mon enfant, ces messieurs ne procèdent pas comme nous; nous t'éclairons, et ils t'exploitent, comme tu exploites tes bœufs, quand tu en as besoin, sauf à les récompenser ensuite de quelques coups de gaule.

#### L'ABBÉ.

Guillot, mon gas, n'écoute pas cet homme; c'est un mécréant, un socialiste, un communiste, un bien, enfin... chut! un ré...pu...blicain!

#### LE CHATELAIN.

C'est un partisan de la loi agraire, gare à ton bien! et de la guillotine, gare à ton cou!

#### LE PAYSAN.

Tout juste, nous voilà à vos damnées paroles d'élection, à la bouteille à l'encre; je commençons à n'y plus rien comprendre; et pourtant j'aimerais bien y entendre quelque chose, ne fût-ce que pour en jaser un peu comme

tout le monde. Tenez, monsieur l'abbé, si vous avez le temps, ainsi que M. le baron, prenez un siège, et jasons ici comme aux élections de la veille, où je vous avons tous *vus être doux comme des petits jésus, et débiter votre chapelet*, de manière à enjôler l'auditoire et à en obtenir des petits billets pour le lendemain. Tenez, monsieur le baron, vous qui n'avez pas la langue mieux pendue que moi, vous serez président et en même temps le secrétaire ; ces deux messieurs seront les orateurs ; et moi l'assemblée, tout de même.

L'ABBÉ ET LE CHATELAIN.

Nous acceptons la bataille.

LE PROLÉTAIRE.

Je ne recule pas devant la discussion.

LE CHATELAIN (*dans le tuyau de l'oreille*).

L'abbé, vous allez défendre le trône et l'autel par la parole ; plus tard je vous le rendrai, en défendant l'autel et le trône avec l'épée de mes pères... (*A haute voix.*) La séance est ouverte... Guillot, tu as la parole pour interpellier l'orateur qui est à la tribune.

LE PAYSAN.

Monsieur l'abbé, vous nous avez dit un jour en chaire de ne jamais écrire, sur nos petits bouts de papier, le nom d'un mécréant. A quoi pouvons-nous reconnaître un mécréant ? car ça doit avoir une marque.

L'ABBÉ.

Le mécréant est celui qui va au prêche ou ne va jamais à l'église, qui lit les livres nouveaux, qui entre en discussion avec les hommes d'église et veut leur prouver qu'il en sait beaucoup plus qu'eux, et quelquefois les raille et sur le tiers et sur le quart, et puis, et puis...

LE PAYSAN.

En ce cas, monsieur le baron, M. le comte votre voisin est un fameux mécréant, n'est-ce pas, monsieur l'abbé ? et cependant on ne voit que M. le baron avec M. le comte, à table, à la chasse et même ailleurs ; mais de cela suffit !

LE CHATELAIN, *président.*

Guillot, je te rappelle à la question ; ce que tu dis n'est pas parlementaire.

LE PAYSAN.

Excuse, citoyen président... je me trompe, monsieur le baron : je ne savions pas encore celui-là de terme.

LE CHATELAIN.

L'orateur a la parole pour répondre à l'interpellation.

L'ABBÉ.

Un comte, ami du château, ne saurait être un mécréant. Ses plaisanteries, toujours fines et de bon goût, ne sauraient être assimilées à des hérésies. Le ton fait la chanson, et les intentions excusent l'acte.

LE PAYSAN.

Ainsi, d'après vous, citoyen, le magister serait donc un mécréant s'il vous plaisantait, même aussi finement que M. le comte ?

L'ABBÉ.

Oui ; car le magister est un socialiste, un communiste.

LE PAYSAN.

Alors, d'après vous, qui dit mécréant dit socialiste et communiste ; mais alors M. le chevalier de là-bas, qui est huguenot de père en fils, est donc un socialiste et un communiste ; car il va au prêche, à l'heure où nous allons à la messe.

L'ABBÉ.

Guillot, tu m'impatientes avec tes personnalités.

LE PAYSAN.

Dame ! monsieur l'abbé, nous autres paysans nous voulons appeler les choses par leur nom ; et vous vous moqueriez de nous gentiment si nous venions vous dire que le blé c'est du seigle, ou que la bêche est le luchet. Voyons : un mécréant est celui qui va au prêche ; le chevalier doit donc être un mécréant, est-ce vrai, oui ou non ? Et pourtant que de poignées de main je vous avons vu donner à M. le chevalier, qui est, du reste, bon enfant et pas fier !

## LE CHATELAIN.

Je ne puis laisser la parole à Guillot contre les absents, et je le rappelle à la question.

## LE PAYSAN.

C'était histoire de s'entendre. Laissons donc M. le chevalier huguenot et non mécréant, mais expliquez-moi, si cela vous plaît, bien entendu, monsieur l'abbé, ce que c'est qu'un communiste ou socialiste.

## L'ABBÉ.

Ceci est un cas bien différent, et nous pouvons te donner toutes les explications possibles, sans crainte d'être rappelé à l'ordre par notre vénérable président.

## LE PAYSAN.

C'est fort heureux, du moins.

## L'ABBÉ.

Un communiste est un fainéant qui, en passant près de ta chaumière, se mettra à la reluquer, et à se dire en lui-même et à te dire à toi, parlant à ta personne : « Ce lopin de terre m'irait joliment, au moins une partie ! dis donc, père Guillot, vive la République ! nous allons partager par égale part ; ou bien, car je me ravise : pour ma part je prends tout. »

## LE PAYSAN.

Comment ! comment donc dites-vous ça, monsieur l'abbé ? que je partageais, avec le premier galopin venu, ce lopin, que je tiens d'une part de ma mère, et d'autre part de mon père, qui l'avaient ben gagné dans leur belle jeunesse pour leurs vieux jours ! Que je partageais cette chaumière que j'ai bâtie à temps perdu, quand je revenais des champs avec ma pauvre défunte, que je pleure toujours ! Ah ! je voudrions ben voir ça, moi ! Et la trique, donc, vous ne la comptez pour rien, monsieur l'abbé ?

## L'ABBÉ.

Et la loi, Guillot, n'est-elle pas plus forte que ta trique ? Et qu'est-ce qui fait la loi à cette heure, si ce n'est les communistes et les mécréants ?

## LE PAYSAN.

Ah ! bon ; mais c'est différent si c'est la loi, monsieur l'abbé ; ça me console ; car, la loi étant égale pour tous, quand ce galopin m'aura pris mon bien au nom de la loi, je reviendrai, moi, une heure après passer par le même chemin que voilà, reluquer mon lopin de terre, qui, en deux minutes, est devenu à lui de par la loi ; je m'avancerai en sournois comme il l'aura fait lui-même, et, après lui avoir tenu le même langage au nom de la loi, pour ma part je lui reprendrai tout ; et puis, s'il n'est pas fort, j'y ajouterai une volée de bois vert pour clore le marché.

## L'ABBÉ.

Mais, une heure après, un autre passant viendra t'en dire autant, Guillot, et voilà la République !

## LE PAYSAN.

Allons, allons, monsieur l'abbé ! il est impossible que tant de gens se disent républicains, et des gens qui ont cent fois plus dans leur gousset que je ne possédons sur cette terre, si la République était aussi bête que vous nous la dites.

## LE PROLÉTAIRE.

Guillot, ton gros bon sens vient de mettre au pied du mur l'orateur, qui s'embrouille.

## LE CHATELAIN.

Je rappelle à l'ordre l'interrupteur !

## LE PROLÉTAIRE.

Je demande la parole pour un fait personnel, citoyen président.

## LE CHATELAIN.

Je ne puis vous refuser la parole.

## LE PROLÉTAIRE.

Nous sommes ici pour nous éclairer mutuellement et décider la question à la majorité. Je crois que ce point de la question est suffisamment éclairci ; et voilà pourquoi j'ai cru pouvoir joindre mon suffrage à celui de Guillot. Mais j'inviterais maintenant Guillot, qui a la parole, à demander

à l'orateur si l'abbé ne connaît pas des grands dévots et des grands saints qui ont été communistes, c'est-à-dire qui ont vécu en mettant tout en commun.

L'ABBÉ.

Blasphème! blasphème! Les saints communistes! Pour qui nous prenez-vous, nous qui honorons les saints, et les prions de nous pardonner notre indifférence à les imiter?

LE PROLÉTAIRE.

Je vois, monsieur l'abbé, que votre mot n'est qu'un vain mot à vos yeux. Mais laissons le mot, et revenons-en à la chose. Avez-vous oublié que les disciples du Christ mirent toutes leurs fortunes en commun, en confiant la gestion à un gouvernement provisoire dans la personne de saint Pierre? Relisez alors le premier chapitre des Actes des apôtres. Avez-vous oublié les communautés religieuses, où chacun met en commun ce qu'il apporte, cessant dès lors de posséder quelque chose en propre, tandis que la communauté, qui est le gouvernement de ces lieux, possède et gouverne tout? C'est avec cette organisation que les moines mendiants des premiers siècles sont venus à bout de défricher la France, de se créer de vastes possessions, de riches monastères, et de transmettre, en grattant la terre, des palais à leurs ingrats et paresseux successeurs. Voilà, monsieur l'abbé, le *specimen* que vous devriez présenter des communistes, et non leur donner la physionomie de brigands de grand chemin.

LE PAYSAN.

Je concevons ce que dit notre magister, monsieur l'abbé; et s'il y a des communistes de ce genre, rien n'empêche qu'ils ne soient de fort braves gens. Pourquoi donc tant crier contre des amis qui ont la prétention de vivre en bons frères, ainsi que l'ont fait nos premiers chrétiens? Alors que tout le monde est libre, pourquoi donc ne serait-on pas libre de vivre unis et de s'entr'aider ici-bas? Je ne pensons pas que la chose soit ben possible; mais si elle l'était, je ne voyons pas en quoi nous aurions le droit de la blâmer, nous qui sommes sans cesse après le procureur et l'huissier pour nous faire des frais au sujet d'une bagatelle. Tenez, je comprenons, monsieur l'abbé, que le ma-

gister est plus fort sur la question que vous, ne vous déplaît ; car voilà un bon quart d'heure que vous avez la parole, et vous ne nous dites que des balivernes et des fariboles. Passons aux socialistes, et donnez-nous quelque chose de mieux.

L'ABBÉ.

Guillot, Guillot, mon gars, tu te corromps au contact des mécréants et des impies, des communistes et des socialistes ; tu perds la foi en la religion de tes pères ; tu ne gagneras pas le paradis, car tu ne penses pas au salut de ton âme.

LE PAYSAN.

Monsieur l'abbé, nous ne sommes pas ici à confesse, mais au club. Parlons des élections et non de l'absolution ; qu'est-ce qu'un socialiste, pour que je le connaisse, à son air, à son geste ou à sa parole ? Cet homme est-il fait comme nous ?

L'ABBÉ.

Un socialiste, fait comme nous ! si donc ! Un socialiste est un quidam qui a la manie de s'occuper beaucoup plus des affaires de tout le monde que des siennes, qui sacrifie son temps, sa fortune, à rechercher comment on pourrait arriver à rendre les hommes heureux et tous à leur aise ; en sorte qu'il n'y ait plus de pauvres à qui on fasse l'aumône, mais partout des citoyens qui ne veulent vivre qu'en travaillant, ce qui est une impiété contre l'Évangile, qui nous ordonne d'exercer la charité.

LE PAYSAN.

Cette fois, monsieur l'abbé, moi je ne me sentons pas le courage et le talent d'être socialiste ; mais j'approuvons ces gens-là, et je les regardons comme des gens honnêtes. L'Évangile, l'Évangile dont vous nous parlez toujours, a flétri les fainéants, les paresseux ; il ne nous a pas dit d'être charitable envers des vauriens qui se pouillent à la porte de l'église, humbles quand ils tendent la main, insolents quand ils la retirent. La charité a pour devoir le soulagement de l'orphelin qui pleure et grelotte, du vieillard qui se traîne, du malade qui gémit, de la mère nourrice qui a faim. Mais comme la charité se fait attendre, il serait



bien à préférer que l'État se fît socialiste pour exercer lui-même cette charité : du travail aux forts, des secours aux faibles, du soulagement aux souffrants, des consolations à l'affligé, en tous temps, en tous lieux, à toute heure. Si le socialisme doit en arriver là, vive le socialisme !

*L'ABBÉ (à part).*

Monsieur le baron, partons, notre présence ici est compromettante ; les eaux du déluge ont monté jusqu'à nous.

LE CHATELAIN.

L'abbé, je vous suis ; ces gens-là sont des républicains, des bleus, des sans-culottes, des amis de la guillotine ; Henri V les apprivoisera ; et, grâce à vos confrères, cela ne tardera guère.

LE PAYSAN.

Vous déguerpissez si vite, citoyens ! la séance n'est pas levée. Du reste, nous sommes tous libres. Eh ! eh ! monsieur le baron, monsieur l'abbé, vous avez oublié de crier, en terminant la séance, *Vive la République !* Dites donc ? eh là-bas ! nous sommes volés ! criez donc : *Vive la République !*

LE PROLÉTAIRE.

Tu attendras longtemps, Guillot : il faut pour cela qu'ils aient obtenu une dispense de leur pape, le successeur d'Ignace de Loyola, qui permet de mentir pour la bonne cause.

LE PAYSAN.

Ah ça donc, vous, qui ne parlez pas pour ne rien dire, magister, expliquez-nous tout cela à l'avenant.

LE PROLÉTAIRE.

Guillot, mon bon Guillot, tu as ce bon sens dont bien de ces savants n'ont pas même l'ombre. Tu vas comprendre ce dont ils ne se doutent même pas ; car ils ont bien gardé de vouloir l'entendre dire.

LE PAYSAN.

Je savons ben que je ne sommes pas plus bête qu'un

autre, et je voyons ben que ces gens-là, quand ils nous adressent la parole, ils ne parlent qu'à demi-mots.

#### LE PROLÉTAIRE.

Les as-tu vus, l'autre jour, au club, comme ils étaient polis en vous parlant à tous ? avec quelle cordialité apparente ils serraient la main à l'un, ils saluaient l'autre, et comme, à la tribune, ils étaient humbles et soumis ? — Que pensez-vous de la République ? leur demandait-on. — La République ! s'écriaient-ils, c'est le gouvernement des hommes vertueux. — Comment, ajoutait l'abbé, ne serais-je pas républicain, moi le ministre du plus grand républicain de ce monde, *Jésus de Nazareth* ? — Si la royauté voulait revenir en France, que feriez-vous, vous châtelain, jadis si royaliste ? — Ce que je ferais ? Ne suis-je pas Français avant tout ? *Mes pères l'ont servi, lui dirais-je, ils avaient foi en ta puissance, et ils admettaient ta nécessité comme le palladium des libertés et de la gloire de la France ; mais ils étaient Français avant d'être royalistes ; et nous, leurs enfants, nous sommes restés au fond ce qu'ils étaient ; nous n'avons dévié que comme ils l'auraient fait, quant à la forme que le temps a usée jusqu'à la corde. Nous sommes Français, mais non plus royalistes. La royauté a fait son temps, le temps est venu de la République : la République est le gouvernement reconnu par la France ; notre cœur et notre bras sont à la République. Malheur à qui toucherait à l'arche sainte, à l'ancre de notre salut ! »*

#### LE PAYSAN.

C'est bien là ce qu'il a dit ! quelle mémoire vous avez, magister ! et même que toute l'assemblée est partie par le cri de *vive la République !* que l'abbé a ôté sa calotte, et le châtelain a mis son tricorne au bout de sa caune, en s'époumonnant à crier : *Vive la République !* plus fort que nous.

#### LE PROLÉTAIRE.

Hé bien, mon pauvre Guillot, tout cela c'était de la frime, c'était un *trompe-lourdaud*. Vous étiez à leurs yeux les lourdauds, et eux les habiles ; et, en sortant, ils ont dû rire comme des fous ; ils vous avaient faits au

même ; vous avez voté pour leur candidat. Le tour est joué. Voyez-les, tous leurs candidats arrivés à l'*Assemblée nationale* ! Vous n'êtes plus pour eux que de la canaille, des pillards ! des brigands de communistes, avec lesquels il faut en finir. Vos enfants dans les villes, ces braves ouvriers, soutiens de notre industrie française, n'ont pas même *droit au travail* ; s'ils bougent, il faut les mitrailler ; s'ils se rendent, il faut les fusiller ; ainsi pensent maintenant ces beaux messieurs, qui venaient si humblement au club réclamer en leur faveur les suffrages de cette canaille. Tu ne lis pas leurs journaux, mon pauvre Guillot ; là tu verrais que pour eux les ouvriers qui les ont nommés ne sont que des fauteurs de désordre, des communistes, des pillards, des partisans de la loi agraire.

#### LE PAYSAN.

J'ai entendu itou ce mot-là ; et ils m'en ont fait diablement peur, ces messieurs. Qu'est-ce donc que cette loi agraire, magister ?

#### LE PROLÉTAIRE.

La loi agraire est un mot inventé par les fripons et les intrigants, pour faire peur aux imbéciles, mon pauvre Guillot ; excuse cette expression, c'est la leur.

#### LE PAYSAN.

Je dis qu'ils ont voulu m'en faire peur ; mais je connaissons leur ficelle, et je n'avons pas eu peur tout de même.

#### LE PROLÉTAIRE.

C'est, je te l'ai dit et je te le répète, que tu as ce qui leur manque à ces gens-là, le gros bon sens, qui vaut mieux que l'esprit tout seul. Eh bien, par la loi agraire ils soutiennent que l'ouvrier, quittant sa varlope, sa lime et son rabot, les armes de son talent et la ressource de son indépendance, viendra demander qu'on partage la terre et toutes les autres, par égales parts, entre dix à douze millions d'hommes, en état de travailler.

#### LE PAYSAN.

Sont-ils donc bêtes, ces gens-là, de penser que l'ouvrier qui, grâce à son talent, est un petit monsieur dans les

villes, se condamne, sans y être forcé, à redevenir paysan, pour avoir le quart de ce qui, en totalité, suffit à peine à sustenter ma pauvre famille, qui me prête tous ses bras pour le faire fructifier ! A d'autres, à d'autres ces contes-là ! S'ils n'ont pas mieux à nous dire, qu'ils se taisent ! Mais dans le club ils ne nous disaient pas tout cela.

LE PROLÉTAIRE.

Ils s'en donnaient bien de garde ! Ces nobles défenseurs du trône et de l'autel savent si bien se dissimuler et se servir de tout, jusque du contraire de ce qu'ils pensent, pour défendre ce qu'ils appellent leurs droits !

LE PAYSAN.

Ah ! les flûtés ! je les voyons ben venir de loin ! mais, mafi, ils y perdront leurs beaux discours.

LE PROLÉTAIRE.

Mon bon Guillot, ils ne les ont pas tout à fait perdus cette fois. Bien des gens simples et n'y entendant pas malice y ont été pris ; et, à la faveur de ce tour, leurs candidats se sont glissés en certain nombre dans l'Assemblée. Prions Dieu, Guillot, que là il les désillusionne, et qu'une seconde fois ces insensés ne portent pas la France à user envers eux de terribles représailles ; car ils n'ont plus, ces messieurs, qu'un mot à la bouche : *Il faut en finir avec la canaille !*

LE PAYSAN.

Mais où diable donc veulent-ils en venir, avec ce jeu à double entente ? Qu'est-ce qu'ils ont donc à gagner à ces méchancetés-là ? Car enfin, mafi, par St-Jacques et St-Julien, on ne fait rien pour rien ; on a, en toutes choses, tout de même une idée. Ous qu'est donc leur idée à ces beaux messieurs-là ? Ous qu'est donc leur idée ? là, je vous le demande.

LE PROLÉTAIRE.

Leur idée, je vais te la dire, Guillot ; et tu la comprendras mieux qu'un autre.

Guillot, mon ami, sais-tu à qui appartenait, il y a de

cela soixante ans seulement, tous ces champs si proprement tenus, ces bons arpents de terre, guérets, jardins, vignobles, prairies, qui s'étendent aussi loin que la vue peut porter, y compris ton bien qui n'est pas le moins bien tenu de la contrée ?

#### LE PAYSAN.

Dam ! le mien me vient de mon père pour ce coin-là, et de ma mère pour l'autre ; et ils l'ont acheté à beaux deniers comptant, sa valeur, pas un liard de plus ou de moins ; car ils s'y connaissaient tous deux ; demandez-leur z'y plutôt à eux-mêmes ; je l'ons eu le jour de mon mariage, et je ne l'ons pas gâté. Le voisin Durand Leroux tient le sien, de père en fils, de son grand-père ; les autres ne le tiennent pas d'autres mains, je pensons.

#### LE PROLÉTAIRE.

Oh ! mon pauvre enfant, en continuant ton histoire tu ne remonterais pas bien haut, va ; et le blason de tous ces propriétaires ne serait peut-être pas plus vieux que celui du châtelain qui vient de déguerpir ; mais je te conterai cela plus tard. Revenons à nos moutons.

Tout ce que tu vois de ce côté, y compris ton lopin, c'était terre sacrée, terre de moine, bien de couvent, royaume d'abbé. Là-bas où tu vois la manufacture du citoyen Hardi, c'était le couvent, le palais de ces seigneurs de notre monde, qui n'en chantaient pas moins chaque jour à matines : Notre royaume n'est pas de ce monde. L'endroit où nous sommes, c'était le parc au gibier ; tu aurais été pendu alors pour y avoir tué une caille : telle était la loi. Là-bas c'étaient leurs vignes, et des raisins de choix, qu'on avait soin de trier à la cucillette ; malheur à toi si tu en avais touché même celui qu'on jetait au rebut ! Ici c'était la prairie de leurs bonnes et excellentes vaches ; là, celle de leurs chevaux ; et puis par là le blé ; par là le potager, le verger ; et dans ce coin le bosquet, bosquet mystérieux et qui en voyait de sévères ; mais suffit : il ne s'agit plus de cela aujourd'hui.

Or, sais-tu combien de gens ces vastes domaines faisaient vivre ?

## LE PAYSAN.

Dame! ces moines devaient être la valeur d'un régiment, avec une étendue de terroir comme ça.

## LE PROLÉTAIRE.

Ils étaient dix, y compris le chef, qui s'appelait l'abbé, et qui était le maître, le seigneur des dix autres. L'abbé était un évêque d'un diocèse réduit à neuf paroissiens seulement.

## LE PAYSAN.

Mais quel ventre avaient-ils donc pour consommer, à dix tant seulement, le produit d'un terroir qui nous nourrit aujourd'hui plus de deux mille?

## LE PROLÉTAIRE.

Oh! mon pauvre enfant, ils ne le consumaient pas tout seuls, ni ici, avec ce qu'ils appelaient les maraudeurs, les manants, les grands-pères. Tout cela se transformait en écus, et les écus se dépensaient à Paris, où ces écus allaient vite et bon train. Là l'abbé avait carrosse à quatre chevaux, laquais, valets, cochers, domestiques femelles, domestiques mâles, palais à la ville, palais à la campagne, table ouverte le jour, table de jeu le soir, où les louis d'or passaient comme de l'eau à la rivière; et puis maîtresse par-ci...

## LE PAYSAN.

Comment! qu'est-ce que vous dites? Un abbé!

## LE PROLÉTAIRE.

Oh! ils s'en passaient, pour te plaire et suivre les commandements de notre mère la sainte Eglise. Maîtresse en ville, maîtresse à l'Opéra, et maîtresse souvent chez l'abbesse voisine, pour ne pas trop se mesallier. Tiens, tu n'as pas de vaurien aujourd'hui qui ne fût un petit saint auprès du moins musqué de tous ces abbés de cour de l'époque dont je te parle.

## LE PAYSAN.

De qui tenaient-ils donc le droit de godailler ainsi, ces saints farceurs du froc et de la mitre?

## LE PROLÉTAIRE.

Très-souvent de la haute protection de quelque maîtresse du roi ou de ses courtisans, à qui le malin abbé avait eu l'heur de plaire, au confessionnal ou ailleurs. Un chiffon de papier, signé du roi, faisait, d'un fils de manant encapuchonné, un abbé égal d'un évêque ou d'un prince, et lui conférait le droit de dévorer, sans rien faire, la valeur de quelques centaines de mille francs de revenus.

## LE PAYSAN.

En voilà des arrangements comme dans les contes des fées ! Et nos pères que disaient-ils, eux ?

## LE PROLÉTAIRE.

Ils murmuraient quelquefois, et se trouvaient fort heureux d'en être quittes pour la bastonnade. Esclaves du couvent par la corvée, ils en étaient les tributaires (par la dîme, la dixième partie de leurs rudes travaux, qui appartenait de droit à cette fainéante monacaille.

## LE PAYSAN.

Et ils ne se révolutionnaient pas ! Rien que de vous entendre, mon sang bout dans mes veines.

## LE PROLÉTAIRE.

Un jour ils se révoltèrent tous à la fois, femmes, enfants, en bons frères et compagnons de souffrance ; et ce jour-là les moines s'enfuirent avec les maîtresses, les libertins et le roi ! et le pays s'écria tout entier : « C'est à présent moi qui commande, qui partage à tous les biens de la terre ; qui donne et qui exige. » Et ces vastes domaines furent divisés par lots, et l'on dit aux manants : « Devenez propriétaires, car vous êtes maintenant citoyens ; l'Etat, c'est vous qui en êtes la force ; le souverain, c'est vous qui en êtes la volonté générale. On ne fera plus rien sans vous autres ; mais tous vous ferez quelque chose les uns pour les autres. Vous avez une patrie à défendre et à enrichir ; en la défendant, en l'enrichissant, c'est votre famille que vous défendez et que vous enrichissez ; c'est votre bien que vous cultivez en cultivant le sol de la France. Restez bons frères, en devenant

citoyens. L'égalité a nivelé toutes les tailles ; nul n'est plus qu'un autre devant la loi. »

LE PAYSAN.

Mais quand et qui a dit tout cela qui est si beau à dire ?

LE PROLÉTAIRE.

En 1789, ce furent des hommes, Guillot, qui avaient subi d'abord la prison pour l'avoir écrit, et qui le proclamèrent au nom du peuple qui venait de briser leurs fers. En 1792, ils accomplirent ce qu'ils avaient proclamé en principe ; ils fondèrent la République, et c'est de la République que tu tiens ce champ qui t'appartient en propre aujourd'hui.

LE PAYSAN.

Vive la République qui m'a fait citoyen et possesseur du sol que mon bras retourne ! Mais, à propos, vous m'avez parlé du couvent qui possédait tout ce que je voyons à gauche ; mais ce qui est à droite, à qui ça appartenait-il alors ? Était-ce aux paysans ?

LE PROLÉTAIRE.

Ah bien oui ! tout cela 'était l'apanage du bisaïeul du châtelain, qui vient de se dire tout à l'heure partisan de la République.

LE PAYSAN.

A lui tout seul ?

LE PROLÉTAIRE.

A lui tout seul, comme maître ; et, par-dessus le marché, tes aïeux à toi pour le servir, au risque d'être rossés ou pendus, quand ils le servaient un peu trop en reclinant.

LE PAYSAN.

En voilà une couleur ! Ous'que donc il avait gagné tout ça, le particulier ?

LE PROLÉTAIRE.

Oh ! ce n'est pas lui, mais madame sa mère.



LE PAYSAN.

Elle était donc bien travailleuse, cette parsonnière ?

LE PROLÉTAIRE.

Précisément le contraire. Le travail le lui aurait fait perdre en lui brunissant le teint et lui gâtant la main.

LE PAYSAN.

En voilà d'une bonne ! que l'on gagne tant à ne rien faire ; c'est donc le cas de dire que la fortunée venait en dormant.

LE PROLÉTAIRE.

Précisément. Mais en dormant dans la couche du roi.

LE PAYSAN.

Elle était donc reine, c'te dame-là ?

LE PROLÉTAIRE.

Non, mon enfant, la pauvre reine pleurait pendant que cette dame batifolait avec le roi.

LE PAYSAN.

C'était donc une fille de joie ?

LE PROLÉTAIRE.

A la cour on appelle cela une favorite, et les favorites, sortissent-elles d'une maison de joie, comme la Dubarry, deviennent tout à coup comtesses, avec palais, voitures, laquais, châteaux, terres et vassaux.

LE PAYSAN.

*Dans nos villages, on donne du balai à ces femelles.*

LE PROLÉTAIRE.

A la cour, les plus anciennes familles se trouvaient honorées d'avoir mérité un seul de leurs regards, tant qu'elles étaient jolies et en faveur.

LE PAYSAN.

Mais les enfants, s'il leur en revenait, étaient des bâtards.

## LE PROLÉTAIRE.

Non, mon enfant, on en faisait des comtes et des princes, et c'est d'un tel prince que descend légitimement le châtelain qui vient aujourd'hui de t'appeler citoyen. Tu conçois que, lorsque la philosophie victorieuse eut défendu aux abbés l'oisiveté et le libertinage, aux rois le droit de faire impunément ce qu'il est défendu à toi et à moi de faire, sans avoir maille à partir avec l'honneur, l'opinion et la justice; qu'elle eut aboli la dime, les corvées, l'esclavage; décrété la noblesse du travail, l'égalité de tous les hommes devant la loi, et renversé enfin d'un coup de main toutes les forteresses des abus et de la tyrannie, tu conçois, Guillot, que ces messieurs et dames n'en furent pas plus contents qu'il ne faut.

## LE PAYSAN.

Comment prirent-ils la chose, donc?

## LE PROLÉTAIRE.

Comme ils la prennent aujourd'hui, en patemant, sautant, donnant des poignées de main, dansant avec ton vieux père la farandole, déchirant leur cocarde blanche; et ils en piquèrent à leur tricorne une tricolore et républicaine large comme la main. Mais les sournois, ils agissaient autrement entre eux, et jouaient là amplement la contrepartie; ils conspiraient, ils trahissaient, ils se parjuraient, en disant que le mensonge est permis pour la bonne cause, et que la fin excuse les moyens.

## LE PAYSAN.

En voilà encore des doctrines, qui nous auraient fait rouer tout vifs, nous autres, du temps où l'on rouait les chrétiens!

## LE PROLÉTAIRE.

Mais la République était fine alors, et les surveillait, sans qu'ils s'en doutassent. Quand ils s'en doutèrent, une belle peur les prit tous à la fois, abbés musqués, maîtresses du roi, courtisans, valets de haut et bas étage; et un beau jour ils filèrent tous à l'étranger, s'enrôlant dans les rangs des Prussiens, des Autrichiens et des Cosaques, pour marcher contre la France et mettre les manants à la raison.

## LE PAYSAN.

Les infâmes, marcher contre son pays ! servir les ennemis de sa patrie, de cette belle France, qui est la première des nations ! Mort aux traîtres ! Dame, j'avons été soldat moi itou. Mort aux traîtres ! vive la République ! puisqu'il ne peut y avoir eu qu'un empereur, et que le moule en a été brisé par la nature ! Vive la République !

## LE PROLÉTAIRE.

Qui vandra encore mieux que l'empereur, mon brave Guillot ; car elle ne referra plus ni abbés musqués, ni comtes, ni princes bâtards de roi.

## LE PAYSAN.

Mais la République, qui n'était pas manchotte, ne dut pas laisser de pareils crimes impunis.

## LE PROLÉTAIRE.

Oh ! certes non. Elle les rossa d'abord, dans deux batailles, de manière qu'elle leur enleva l'envie d'y revenir ; et puis elle leur fit payer les frais de la guerre, en vendant à nos pères, par lots *ad libitum*, ces terres que ces messieurs tenaient du vol fait par leurs ancêtres au pauvre peuple des Gaules, qui s'appelle aujourd'hui la France. Elle leur dit *restitution et de plus damnation* ; et, depuis lors, tout chacun peut devenir propriétaire en France, payant l'impôt à l'État, et ne devant plus rien à personne, qu'aide et protection dans l'occasion, à titre de réciprocité et à charge de revanche.

## LE PAYSAN.

Bien joué, bien rendu. Ah çà mais, je me creusons la tête pour savoir comment ces messieurs ou ces dames, ainsi que les deux qui viennent de déguerpir, prennent aujourd'hui tout cela, si fort à leur aise.

## LE PROLÉTAIRE.

Ne t'y trompe pas, Guillot, mon brave ; ils tentent de faire en 1848 ce qui leur a si mal réussi en 1789 : ils finassent avec toi pour t'enjôler, désespérant maintenant de nous vaincre ; car nous sommes enfin les plus nombreux et les

plus intéressés au maintien de nos institutions nouvelles. Le passé est encore leur rêve, comme l'avenir est le nôtre ; ces gens-là vont à reculons tandis que nous allons en avant ; il n'y a de beau pour eux que ce temps qui te paraît si vilain à toi. Rien ne leur coûterait afin d'arriver à rattraper si peu que rien de ce beau temps de leur picuse oisiveté et de leurs nobles fredaines ; rien, ni promesses, ni parjures, ni humiliations ; sauf à te rendre ensuite au centuple la peine que tu leur as coûtée à te laisser tromper.

« La République, te diront-ils, nous la voulons, pourvu qu'elle soit modérée et honnête et qu'elle fasse votre bonheur. »

Mais le soir ils ourdiront un coup de police pour que la République semble crier dans les rues : *A bas le bourgeois et le propriétaire ! vive la loi agraire ! vive la guillotine ! à mort les riches ! etc., etc.* Alors toi, qui crois que ces brailards sont de la République, tu prends en horreur un pareil gouvernement ; tu cries : *Emprisonnez-moi ces républicains, ces communistes, ces socialistes ; ce sont des brigands.* C'est alors que surviennent l'abbé et le châtelain pour t'approuver et te conseiller de nommer le citoyen un tel qui ne pense pas comme cette canaille ; et toi, mon bon homme, tu donnes dans le panneau, et le tour est joué ; tu as nommé leur ami, ton ennemi, qui ne criera pas *la loi agraire* mais *la loi du privilège*, qui voudra de ton bien, non pas pour le partager avec tout le monde, mais pour le rendre à ces bons messieurs, à qui, d'après lui, tes parents et les miens sont censés l'avoir volé. Comprends-tu maintenant la ficelle ?

#### LE PAYSAN.

Ah ! les flûtés ! j'y sommes maintenant.

#### LE PROLÉTAIRE.

A des moins stylés que toi, comme ils en trouvent dans le Midi et dans la Bretagne, ils tiennent un autre langage, analogue à la circonstance : « Vous le voyez, mes amis, la République vous accable d'impôts ; c'est un gouvernement d'affamés, de pillards, de va-nu-pieds, qui arrivent là pour mettre du foin dans leurs boîtes, à vos dépens. Il n'y a qu'un roi légitime, mes enfants, qui puisse faire finir cet état de choses ; sans quoi, cela n'aura plus de fin. M. *Crédit*

(*chut! nous entendons par là Henri V, l'enfant du miracle, qui a été conçu vingt-quatre heures avant la mort de son royal père*), M. *Crédit* est seul en état de vous soulager; car il est si riche, qu'il peut se passer de vos impôts; il a même de quoi vous faire des avances, au besoin. Plus d'impôts! plus de droits réunis! plus de conscription! Serez-vous heureux! Mais il faut pour cela que vous nous aidiez à nous débarrasser de ces brigands de républicains, qui ne demandent que le pillage et la guillotine. N'est-ce pas, mes amis? » — Et ces imbéciles ont la bouhémie de croire à ces sornettes, et de crier : *A mort les républicains*, à mort ceux qui plaident les droits du peuple, qui défendent leurs privilèges de citoyens! Les malheureux, si le ciel exauçait leurs cris de mort, ne passeraient pas vingt-quatre heures sans s'apercevoir de la flouterie. Car c'est un vieux refrain que le refrain de ces messieurs. Ils ont détrôné Napoléon en criant : *Plus d'impôts! plus de conscription!* et jamais les impôts ne furent plus lourds et la conscription plus humiliante que sous leurs Bourbons. Louis-Philippe a coulé ses aînés les Bourbons en répétant les mêmes cris! et tu sais s'il nous en a mis des impôts, pendant ses dix-huit ans de stupide règne! Mais ce pauvre peuple du Midi et de la Vendée est toujours neuf au piège; il n'y voit jamais que du feu.

#### LE PAYSAN.

Mais tout cela est atroce, magister; tout cela aurait mérité la corde anciennement.

#### LE PROLÉTAIRE.

Cela ne mérite plus aujourd'hui que le mépris; et ces messieurs auront beau faire, ils ne ramèneront pas la nécessité de la guillotine, qui servirait si bien leurs projets; ils ne pourront jamais faire rétrograder 1848 à 93; car nous sommes trop loin de 89.

#### LE PAYSAN.

Mais, magister, est-ce que tous les gens de leur sorte peussent et agissent comme ceux dont vous venez de nous parler?

#### LE PROLÉTAIRE.

Non, mon ami Guillot, Dieu merci, pour l'honneur de la grande famille française. L'Évangile n'a pas perdu tous ses

disciples, ni la noblesse de France tous ses preux sans peur et sans reproche. Tous les prêtres ne sont pas des abbés musqués; tous les nobles ne sont pas des parjures et des déserteurs. Ton curé, Guillot, ne rêve pas de pareils désordres; homme de Dieu, il s'occupe du pauvre et améliore le riche; il vit de peu et travaille beaucoup; il pense plus aux autres qu'à lui; il prie et ne maudit personne; dans tous les hommes il ne voit que des enfants de Dieu, et il leur dit, comme la République : *Aimez-vous en bons frères*. Cet homme est républicain à la façon de son divin maître Jésus-Christ; il a été enfin pétri dans le moule des Fénelon et des Vincent de Paule; et ce moule n'est pas brisé, s'il plaît à Dieu. D'un autre côté, on voit des nobles, descendant, non pas d'une courtisane anoblie, mais des braves qui ont fait respecter le nom français sur toutes les mers et toutes les terres, enfants de la France avant tout, à la façon des Mirabeau, des Matthieu de Montmorency, des Saint-Fargeau, etc., etc., qui ne voient dans tout changement que les intérêts de la France. Fiers du nom que leur ont laissé leurs pères, comme ces hobereaux en sont honteux, ceux-là viennent de bonne foi prêter serment à la jeune République, la seule forme de gouvernement capable aujourd'hui de préserver la France des secousses et des révolutions; porte ouverte au progrès, qui est la loi de ce monde, pépinière de grands hommes, officine de grandes choses et de merveilles, réhabilitation de l'humanité si longtemps flétrie, ère de félicité pour tous et de dégradation pour personne, accomplissement de la prophétie, qui a prédit : *la paix à tous les hommes* désormais animés de *bonne volonté*, et non plus de l'envie de s'entre-voler et de s'entre-détruire; grand compromis de tous les citoyens et de tous les peuples, remis, en un même faisceau, dans les bras de la fraternité!

#### LE PAYSAN.

Oh! que c'est beau, que c'est beau, ce que vous dites! *Vive la République!* telle que vous en parlez, avec cet accord des citoyens, du bon prêtre, du vrai noble, de l'intrépide travailleur de la terre ou de l'usine. Oh! que la France entière, et que le monde puissent entendre votre sermon, magister; et la patrie est sauvée!... Magister, je vous embrasse en pleurant de joie!

---

## § VIII. AGRICULTURE.

### Procédé de fertilisation des terres arables.

Une excellente terre, une terre capable de produire par hectare 50 à 50 hectolitres de beau froment, c'est-à-dire 14 à 24 fois la semence, doit réunir les conditions suivantes :

1<sup>o</sup> Avoir au moins 20 pouces (50 centimètres) de profondeur de terre végétale ;

2<sup>o</sup> Etre composée de un tiers de sable siliceux, un tiers de sable calcaire, un tiers d'argile, le tout mêlé au détritrus de fumier et de débris de matières organiques décomposées, qu'on appelle *humus*. L'*humus* doit former au moins le cinquième de la masse totale.

Or, ces qualités, la main de l'homme peut les communiquer à la qualité du sol la plus ingrate et la plus stérile. Quand le ciel vous accorde une surface, n'avez-vous pas des bras pour y créer une profondeur ? il ne vous faut pour cela, au besoin, qu'une brouette ; votre fortune est dans le simple transport de la terre meuble, d'un endroit à un autre.

Mais pour apporter sur ce point cette terre composée des trois éléments essentiels de la fertilité, il est nécessaire de savoir la démêler, parmi la foule des matériaux terreux qui composent nos stratifications géologiques ; et nous allons fournir à l'agriculteur le moins instruit des principes de la chimie, le moyen de faire ces distinctions.

A. Le sable siliceux est une poussière plus ou moins grossière, mais qui ne se dissout ni dans l'eau, ni dans les acides les plus forts, tels que l'acide nitrique (*eau-forte*). On a beau le laisser séjourner dans ces liquides, l'y faire même bouillir et le laver ensuite à grande eau, on retrouvera toujours le même poids à sa masse, à l'état sec. Un autre de ses caractères, c'est que cette poudre, agitée dans l'eau, retombe presque instantanément au fond du vase, qu'elle ne se pétrit pas, et ne forme jamais une pâte avec l'eau.

B. L'argile, au contraire, forme pâte avec l'eau, ne se précipite que lentement au fond du vase, et y forme une couche onctueuse, à laquelle on peut donner toutes les

formes possibles. Elle se fendille en séchant; elle se contracte et diminue de volume en cuisant au feu; elle se dissout par l'ébullition dans l'acide sulfurique (*huile de vitriol*), pour former une des deux bases de l'alun (*qui est composé d'acide sulfurique, d'alumine ou argile d'un côté, et soit de potasse, soit d'ammoniaque de l'autre*).

C. Le sable siliceux et l'argile peuvent affecter toutes les couleurs.

D. Quant au sable calcaire, il se dissout dans les acides les plus faibles, même dans le vinaigre, en produisant une effervescence d'autant plus violente que l'acide a plus de force. Si l'on se sert d'acide sulfurique (*huile de vitriol*), il se forme un sel de plâtre qui tombe au fond du vase; avec l'eau-forte, au contraire, le sable calcaire disparaît en entier, sans troubler la limpidité du liquide.

Le calcaire peut affecter, ainsi que le sable et l'argile, diverses colorations dues à la présence des métaux, et surtout du fer ou du manganèse; mais ces sortes de colorations n'influent en rien sur la qualité de l'élément fertile.

E. L'*humus*, composé uniquement de substances animales ou végétales, désorganisées et, pour ainsi dire, carbonisées par la putréfaction qui constitue le fumier, l'*humus* a une couleur noire, il est pulvérulent et friable, et se consomme au feu, comme de la sciure de bois, pour se réduire en cendres.

Voulez-vous constater maintenant, par l'analyse, dans quelles proportions chacun de ces éléments de la fertilité du sol rentre dans la terre que vous avez envie de fertiliser?

Prenez un poids déterminé de cette terre.

Déposez la masse totale dans un vase pouvant contenir dix fois son volume, et traitez-la par cinq fois son volume d'acide nitrique ou hydrochlorique étendu de quatre fois d'eau. Quand l'effervescence et le bouillonnement auront cessé, versez quelques gouttes d'acide; et, si l'effervescence ne recommence pas, ce premier essai doit être considéré comme terminé.

Quand le liquide aura repris sa limpidité, décantez, c'est-à-dire, transvasez doucement, jetez sur un filtre,



faites sécher à un feu doux et pesez. La différence du poids nouveau avec le premier poids vous indiquera la quantité de calcaire qui entrait dans la composition de la masse, et qui a disparu et s'est dissoute dans l'acide.

Cela fait, soumettez à un feu violent, dans un creuset de terre, ce restant de la masse totale, et remuez souvent, pour réduire en cendres toute la portion organique; vous pourrez alors employer de l'acide nitrique que vous y jetterez goutte à goutte. Retirez du feu quand la masse vous paraîtra blanche et sera encore humectée; laissez refroidir et pesez. La différence de poids de la masse brûlée avec le poids de la masse avant la combustion vous indiquera pour quelle quantité l'*humus* y entrait.

F. Il vous restera alors de l'argile et du sable. L'opération deviendra alors mécanique plutôt que chimique: broyez finement, et agitez le tout dans l'eau; le sable se précipitera instantanément au fond du vase; décantez alors le liquide qui tient en suspension l'argile dans un autre vase, et, quand ces deux dépôts seront achevés, séchez et pesez. Vous aurez ainsi le poids du sable d'un côté et celui de l'argile de l'autre. Si vous obtenez alors en résultat un poids à peu près égal pour chaque substance, et que, d'un autre côté, vous ayez constaté que le sol végétal a de 18 à 20 pouces de profondeur, vous pouvez le déclarer un des sols de première qualité de France.

On pourrait procéder autrement et mécaniquement, en agitant, dans une éprouvette graduée, la masse ci-dessus, et la laissant déposer. Le premier dépôt serait le sable; le second, l'*humus*, et le troisième, l'argile, toutes substances qui, différant de couleur, pourraient être évalués, sans inconvénient, en volume, sauf à reconnaître la nature de chacune de ces substances par une analyse d'essai.

G. Mais si vous constatez l'absence de l'un ou l'autre de ces quatre éléments de la fertilité, rien ne sera plus facile que de le lui rendre.

Analysez les couches géologiques de vos environs, celles des carrières et les terres extraites de vos puits, par les mêmes procédés que vous venez d'analyser votre terre. Le sable est bien reconnaissable, quand il est pur; l'argile de même. Le calcaire, son effervescence dans les acides, vous le révélera.

Apportez successivement , dans vos jours de chômage, cet élément de fertilité sur le sol qui possède tous les autres, jusqu'à ce que vous ayez créé les proportions ci-dessus, et vous aurez souvent centuplé la valeur de votre terre; à plus forte raison, en apportant les quatre éléments sur le sol qui manque de tous à la fois, vous aurez acquis une propriété dont nul ne se serait soucié avant vous.

II. On ne rencontre pas toujours, dans les couches de la terre, ces éléments isolés; ils sont le plus souvent mêlés deux à deux: argile et sable calcaire, argile et sable siliceux; on nomme ces mélanges *marnes*. En transportant, sur la craie de la *Champagne pouilleuse*, la marne *argilo-siliceuse*, dans les proportions de profondeur voulue, la *Champagne pouilleuse* deviendrait la *Champagne bienheureuse*. En transportant la marne calcaire sur les terrains de la plaine des Sablons, ces terres de bois et baliveaux maigres et étiolés deviendraient les plus riches terres arables.

Pauvre affamé, as-tu du courage, toi, ta femme et tes enfants? Vois-tu ces mois rasés, pelés, et produisant à peine quelques brins d'herbe à brouter; eh bien! si tu étudies ce chapitre, demande à acheter un lopin de ces surfaces avec attermoïement, et dans quatre ans tu payeras ta dette et tu auras de quoi acheter le restant. Commence, avec les matériaux du sous-sol, par construire des murs en pierre sèche, en gradins de six pieds de large; jette au fond la croûte de terre végétale; apporte les autres éléments terreux de la fertilité jusqu'au niveau du mur; répète en montant ces opérations, et tu vas avoir, en espalier, les plus beaux fruits et les plus beaux raisins du monde, et, en plates-bandes, tout ce que tu voudras y faire venir, depuis le légume jusqu'au blé.

Le secret de cette fortune n'est pas plus malin que cela. La terre! la terre! économistes, tout est là.

---

### Banque agricole hypothécaire.

C'était là une bonne idée, pour préserver l'agriculture de l'usure qui en dévore en pure perte les produits.

Mais une idée meilleure, et qui n'a besoin d'aucun gouvernement, c'est l'association communale pour l'emprunt agricole.

Par exemple :

J'ai besoin de semence, et n'ai pas d'argent.

L'association communale me prête en nature la semence, et me la reprend sur place à la moisson, plus un ou deux pour cent de semence prêtée.

J'ai besoin de labours et n'ai ni chevaux ou animaux de traits, ni charrue sortable.

L'association communale me prête charretier, charru<sup>e</sup> et animaux de trait; prêt dont elle reprend la valeur sur ma récolte avec l'intérêt ci-dessus.

La commune trouvera toujours moyen, à l'aide du gouvernement même, s'il le faut, de convertir ces denrées en numéraire, ou en d'autres denrées que puisse utiliser l'association.

Étendez tant que vous voudrez le cadre de cette idée et vous n'en retirerez que de plus grands résultats.

---

### Fermes-modèles.

Gros-Jean est ridicule quand il veut en remonter à son curé; mais le curé ne le serait pas moins, s'il voulait en remonter à Gros-Jean, sur les choses de sa compétence.

Eh bien, l'idée des *fermes-modèles* m'a toujours paru celle du curé qui veut apprendre à Gros-Jean à être paysan.

Que voulez-vous apprendre au paysan par ces écoles-modèles d'agriculture? A cultiver le bien que cultivaient ses pères, de manière à en retirer le plus de profit possible. Si Gros-Jean vous écoutait, il se ruinerait d'emblée; la tradition qu'il possède est la seule bonne pour ce pays-là; car elle est le fruit d'une expérience séculaire; et vous, professeur de Paris, protégé de monsieur le ministre, iaberbe agronome de collège, il n'y a pas trois ans que vous n'avez cultivé que les pots de fleurs qui ornaient la fenêtre de votre mansarde. Je porte le défi au meilleur professeur qu'on va donner à Gros-Jean, de faire produire plus que lui à la terre qu'il cultive.

Que voulez-vous donc apprendre à son fils que son père ne sache mieux que vous, sous le rapport du métier qui nous fait tous vivre!

Vous lui apprendrez les sciences accessoires à prix d'argent, ou gratuitement, ou par faveur. Vous en ferez,

je l'avoue, un bourgeois agronome, un aristocrate paysan.

Mais je vous le demande, au nom de l'égalité, pourquoi à lui plutôt qu'à un autre? et pourquoi ne pas accorder les mêmes avantages à tous? est-ce qu'ils ne sont pas tous égaux devant la loi!

Pourquoi, au lieu d'une ferme-modèle régionale, n'avoir pas une école communale ou cantonale, où chaque enfant, riche ou pauvre, soit forcé de se rendre, et où l'on apprenne tout ce que l'on apprend à Paris dans nos écoles préparatoires? Ce serait là un progrès, le reste n'est qu'un ridicule privilège.

Mais, me direz-vous, les fermes-modèles seront des écoles expérimentales.

Qui vous a donc conseillé de faire tant de frais pour une pareille idée? Est-ce qu'on a besoin de tant de professeurs et de tant de dépenses pour faire des expériences? Une expérience s'opère dans le silence et le recueillement; encouragez les savants à en faire sur tous les points de la superficie de la France; soumettez-les à l'examen; et publiez-les, quand le résultat en aura été reconnu utile et profitable, après avoir donné une juste indemnité à l'expérimentateur. Pour propager ces expériences, il n'est besoin que d'en ordonner l'insertion dans tous les journaux.

## § IX. BOUTADES.

Un bon prêtre n'est qu'un honnête homme revêtu d'une soutane. Sans sa soutane, il n'en serait pas moins tout ce qu'il est. Dites-en autant du médecin; le bon médecin n'est qu'un honnête homme instruit: tel il était avant d'être médecin, tel il reste depuis qu'il est médecin.

La monarchie est une institution et non une personnalité. On est en monarchie, sans monarque. La monarchie est une coterie de courtisans et de traîneurs de sabre, qui se distribuent les places, l'argent et les panaches, au détriment de l'armée et de l'État.

Tant que vous vous contenterez de chasser un monarque

et que vous garderez les coteries, vous aurez la monarchie, plus l'anarchie, parce que vous n'aurez plus personne dont le dos serve d'éditeur responsable.

---

République ! c'est la chose publique administrée par l'opinion publique, sous les yeux du public, et par les soins de ceux que l'opinion publique a élus.

Otez l'une ou l'autre de ces conditions, et vous n'avez plus la République, mais l'usurpation !

---

— Quel siècle que le nôtre, dites-vous, Timon ! Comme les hommes changent d'opinions politiques, comme ils se parjurent en riant et se moquant de nous. Voyez donc ces amis du peuple, que nous chérissions tous comme des types de vertu, que nous suivions comme des drapeaux. Ils viennent à la tribune brûler, sur l'autel de la défection, avec un sans-gêne qui tient du cynisme, tout ce qu'ils avaient adoré jusque-là. Quel spectacle plus affligeant ! Est-ce trahison ? c'est affreux. Est-ce conversion et changement de conviction ? C'est humiliant pour l'esprit humain, que de penser qu'un seul revirement suffise pour nous convaincre d'une erreur, que nous avons cru être vérité pendant tant d'années. Pauvre humanité !

— Halte-là, te dirai-je, et ne te décourage pas sitôt, Timon, mon bon Héraclite. Tu n'as connu ces hommes-types que par les journaux ; moi je les ai tous connus dans la vie intime. Ce qu'ils se montrent aujourd'hui, ils l'étaient pour moi depuis 16 ans. Je t'aurais dit, il y a 16 ans, tout ce qu'ils font aujourd'hui pour te scandaliser et te déplaire ; je t'aurais écrit alors *l'histoire qu'ils font*, comme l'écrit le *Moniteur*, dont ils corrigent les épreuves.

Vois-tu, Timon, relient bien ce que je te dis : quand les hommes varient si vite ou si souvent, ils ne se parjurent pas ; ils se démasquent. Ce n'étaient pas des coreligionnaires que ces geus-là, mais des comédiens. Tu les voyais en scène, et moi dans la coulisse : tu comprends ; la farce est jouée.

---

Il n'y a qu'un sot au monde qui, lorsque la République

est proclamée, ne renonce pas à être un fripon. On gagne tant à être honnête homme, là où tout se donne à l'élection.

---

Je ne connais rien de plus sot qu'un monarque déchu, si ce n'est celui qui désire encore être monarque ou semblant de monarque.

---

Quand la République se maintient depuis huit mois, avec de telles gens pour la conduire, il est impossible qu'elle ne soit pas au moins possible. *Ab actu ad possibile, valet conclusio*, savez-vous le latin?

---

Les grands ne sont jamais ni assassins ni brigands ; les Petits sont tout cela, même lorsqu'on les assassine.

---

La République ne saurait donc exister qu'à la condition de renverser tous les pouvoirs existants, et de ne leur en substituer aucun autre. Car tout pouvoir est une usurpation des droits de tout le monde ; c'est un mensonge.

---

Dès qu'un despote est renversé, chacun se dit : « Comment se fait-il qu'on ait pu obéir à un pareil misérable ? » Pendant qu'il règne, malheur à qui tient un pareil langage ! les plus braves évitent le téméraire qu'ils approuvent ; les autres le maudissent ou le livrent au bras séculier. Lorsque la victoire lui ouvre enfin la porte des cachots, ou lui souffle dans le tuyau de l'oreille : « Tu n'as eu qu'un tort, celui de devancer les autres, » et il répond, lui, le sage : « C'est à recommencer encore ; car on n'en finit jamais d'un seul coup ; dans cinq ans, vous me tiendrez le même langage ; au revoir. »

---

Deux ministres médecins ! un préfet de police médecin, ex-pédicure de Charles X et ami de Rumigny, ce préfet de

police du château de Louis-Philippe ; inspecteur des prisons, médecins, etc. Que vouliez-vous qu'il fit en prison contre trois ? Ce que je fais : j'en ris, et je dis à mes vieux amis : Vous en souvenez-vous ? que vous disais-je ?

---

Pierre Leroux et Proudhon paraissent à la tribune ; la droite les siffle, la gauche les persiffle ; Taschereau et Sénard les insultent, c'est tout dire.

Le lendemain on les attaque avec fureur ; le petit Thiers les trouve abominables et immoraux ; ce coup devait les achever.

On vote sur leur compte, un seul a le courage de se lever en leur faveur, c'est le brave Greppo.

Le surlendemain, on se ravise, on les réfute sérieusement !

Et aujourd'hui on leur ôte le chapeau.

Qui a changé d'idée en cela et a reconnu son erreur ? Ce n'est certes ni Greppo, ni Pierre Leroux, ni Proudhon...

Hommes avancés, ne redoutez pas d'être seuls de votre avis.

Un jour Jésus-Christ se trouva seul... C'était sur une croix.

---

Un tel, disait un jour quelqu'un, est nommé préfet de police.

Il n'a pas fait un chemin bien rapide, répondit l'autre ; il y a dix-huit ans que je le connais mouchard et agent provocateur.

---

— Je suis un républicain honnête.

— Pourquoi donc !

— Parce qu'hier j'étais un juste-milieu honnête.

— Pourquoi étiez-vous hier un juste-milieu honnête ?

— Parce qu'avant-hier j'étais un royaliste honnête.

— Pourquoi donc étiez-vous un royaliste honnête ?

— Parce que la veille d'avant-hier, j'étais un napoléoniste honnête.

— Pourquoi donc étiez-vous un napoléoniste honnête ?

— Parce que la veille de la veille d'avant-hier j'étais un républicain honnête.

— En sorte que vous avez changé cinq fois du tout au tout, sans cesser d'être honnête. Vous avez toujours tourné sur ce pivot, comme une meule qui broie tout ce qu'elle rencontre, et ne se broie jamais. Cependant, un seul mot : quand vous étiez juste-milieu, ne traitiez-vous pas les républicains quelconques de brigands ?

— Oui, la veille de la République.

— A quelle heure donc de la nuit ces gens-là ont-ils cessé d'être des brigands, pour que vous ayez pu vous rallier à eux, sans cesser d'être honnête ?

— C'est mon secret, nul ne le saura que moi et mes amis.

### La Montagne.

Devineriez-vous combien j'ai eu pour moi de voix à l'Assemblée nationale, quand il s'est agi de me laisser en prison?... 25, et je m'en flatte.

— Mais la Montagne compte 480 champions.

— C'est vrai ; mais ils descendent quelquefois dans la plaine ; on n'habite pas la montagne en toutes saisons.

— Quoi ! vous n'auriez que 25 amis à l'Assemblée.

— Pourquoi pas. Puisque, en dépit des manœuvres, j'en ai eu 52 mille une fois, 72 mille une autre et 67 mille une troisième à Paris, et 48 mille à Lyon, cette bonne sœur de la capitale, et bien d'autres qui n'ont pas eu occasion de parler ailleurs ? 25 amis à l'Assemblée égalent 52 mille, + 72 mille + 67 mille + 44 mille + etc., etc. : je veux dire qu'ils en sont l'expression. Trouvez-moi à l'Assemblée un quelqu'un qui possède actuellement une affection dont l'expression soit aussi large ! vous comprenez.

La République n'avance pas.

— Le moyen ! ils se mettent tous à la remorque, depuis cinq mois, pour la traîner à reculons.



**Moralité sociale de l'ordre.**

Mademoiselle, je vous donne votre compte ; vous avez fait une connaissance !

— Mais, madame, vous en avez deux !

— Mademoiselle, c'est bien différent ; moi, je suis mariée !

---

Un tel est un brigand.

— Pourquoi ça ?

— Il a crié : *Vive un tel !*

— Que diriez-vous donc de lui, s'il avait crié : *Meure un tel autre !*

---

Docteur, vous m'apportez votre note... Mais le malade est mort.

— Est-ce que j'avais pris l'engagement de le faire vivre ! Ce sont mes visites que vous avez à me payer.

— Mais il y en a eu beaucoup de simple politesse.

— Comment donc les distinguez-vous des autres ? ne suis-je pas toujours entré et sorti ?

---

Eh donc ! que ma fille épouse le fils d'un paysan !

— Demandez-lui si cela ne lui conviendrait pas mieux que d'épouser un imbécile ? A qui comptez-vous marier votre fille ?

— A une centaine de mille francs.

— Le nom ?

— Je l'ignore, et elle aussi ; c'est bien là le cadet de mes soucis.

— On risque comme cela d'épouser de drôles de noms et de drôles de choses.

---

— Fifi, tu crois, toi, avoir droit au travail ?

— Pourquoi pas ? puisqu'il faut que tout le monde travaille.

— C'est plus ça : tu n'as droit qu'à l'assistance.

— En sorte que si je ne travaille pas, on m'assistera tout de même?

— Certainement, puisque c'est écrit.

— En voilà maintenant un métier de chanoine ! Nourri sans rien faire ! ces messieurs vont donc travailler tout seuls pour nous nourrir ? Ont-ils donc de drôles d'idées, ces particuliers de notre choix ! Mais bah ! puisque c'est la loi, faut y croire.

---

— Sais-tu bien ces gens qui nous emprisonnaient comme républicains ?

— Eh bien, quoi ?

— Eh bien, ils sont républicains.

— Pourquoi donc nous emprisonnent-ils encore ?

— La bonne chose ! parce que nous sommes encore républicains !

— Ah ! je commence à comprendre : parce que nous sommes encore ce qu'ils n'étaient pas alors !

---

### Homme de bien.

— Vois-tu ce vieillard, qui use son vieux chapeau à rendre des saluts ? C'est le plus riche de la contrée.

— Il doit donc avoir bien peur qu'on ne le vole ?

— Lui ! ah ben, donc ! il couche les portes ouvertes.

— Et l'on ne le vole pas ?

— Pourquoi donc ? puisqu'il donne tout ce qu'il gagne. Il dit : Mes enfants, ma fortune est un dépôt que Dieu m'a fait pour vous en consacrer la jouissance. Aimez-moi autant que je vous aime, et soyez bons comme je tâche de l'être ; vous serez heureux comme je le suis.

— Voilà comme il nous en faudrait un pour être président de la République !

— Sans doute ; mais il ne sait ni jouer de l'harmonie, ni composer un toast, ni faire des *manches* oratoires, ni parler sur ce qu'il n'a jamais appris, ni se tordre crânement les moustaches, ni donner des poignées de main, des deux mains à la fois, à droite et à gauche.

— Bah ! bah ! nous connaissons ces frimes d'avant la révolution ; ça ne prendra plus depuis que nous sommes la nation.

---

Les astronomes ont de singuliers goûts !

On sait que Lalande mangeait des araignées ; c'était son plat le plus friand.

L'astronome de la réclame, dans le temps qu'il n'était pas encore provisoire, ne pouvait digérer son déjeuner sans un plat de réclame.

Un jour, un journaliste lui servit la suivante :

« On assure qu'un grand malheur a menacé la science cette nuit. Un coup de vent a failli emporter M. .... sur la plate-forme de l'Observatoire. »

Pardon, s'écria un commensal ; vous avez donc oublié que l'Observatoire a un garde-fou !

---

Pourquoi l'Observatoire refuse-t-il aux savants français l'étalon légal du mètre en platine ; c'est qu'on ne veut pas que vous sachiez qu'un officier russe, à qui on ne devait rien refuser, curieux de l'examiner, le laissa choir, et le cassa en deux.

---

— Vous allez au Muséum d'histoire naturelle, et pourquoi donc ?

— Pour y voir les singes.

— Oh ! pardon, je croyais que c'était pour y étudier.

— Et le moyen, puisque toutes les armoires sont closes ?

— Pardon, excuse.

— N'y a pas de mal.

---

— Tu as droit à mon assistance.

— Assistez-moi donc au nom de la loi.

— Pardon, je n'ai pas de monnaie.

— A quoi me sert donc mon droit ?

---

### Bibliothèques publiques.

- Circulez...
- Je venais lire.
- Quel livre voulez-vous ?
- L'histoire de la révolution.
- M. le ministre a défendu qu'on le donne en lecture.
- Le catéchisme !
- Il est prêté !
- Les heures saintes !
- Elles sont à vêpres.
- L'a, b, c, d.
- Il est en lecture.
- Que lirai-je alors ?
- Voulez-vous un de nos manuscrits arabes ? l'arabe est à l'ordre du jour.
- Pardon, monsieur, je ne comprends que le bon français !.... Que de livres, que de livres pourtant vous avez là dans vos rayons ! Ils sont donc tous en lecture ?
- Non, ils sont sous verre.
- C'est donc pour qu'ils produisent fleurs et fruits, que vous les gardez ainsi en serre chaude ?
- Salut.

---

Mon révérend, Jésus était pauvre, je le suis. Pourrai-je m'agenouiller dans son église sur cette chaise ; car j'ai mal au genou ?

— Avez-vous 10 centimes dans votre poche ?

— Je les avais avant d'entrer chez le voisin, voir le crocodile vivant. Je reviendrai alors prier, quand j'en aurai dix autres.

---

### Les interpellations.

UN MEMBRE. Je demande l'autorisation d'adresser quelques interpellations au ministre, un sujet de bruit dont l'opinion publique s'inquiète.

LE MINISTRE. Je suis aux ordres de l'Assemblée, et je répondrai aux interpellations, avec la franchise la plus complète et de manière à satisfaire les esprits les plus exigeants. Je sais fort bien que l'opinion publique s'inquiète; mais c'est à tort. Elle peut compter sur nous, comme nous sur elle. Je demande la permission, sur un sujet aussi grave, de ne pas pousser mes explications plus loin.

LE MEMBRE. Je remercie monsieur le ministre de sa franchise; je me déclare satisfait, et je lui fais mes sincères excuses.

LE MINISTRE. Il n'y a pas de quoi.

---

La main sur la conscience, je le dis, et le déclare hautement : Je défie qu'on trouve dans toute ma longue vie, un seul acte qui blesse même les plus petites susceptibilités de la délicatesse; j'en porte le défi.

J'en connais plus d'un qui ont su usurper les positions qui supposent l'estime de nos concitoyens, et je n'en sache pas qui aient frisé de plus près Brest ou Toulon, ou Clairvaux. Eh bien, comparez-moi à la réputation que l'on me fait et eux à la leur; et là tous les rôles sont intervertis. Comment? ces gens-là sont les plus honnêtes des hommes et moi le plus dangereux.

---

Avez-vous remarqué combien les clubs ont révélé d'orateurs d'un ordre supérieur? Eh bien, la guerre d'assistance aux peuples opprimés ferait naître tout autant de généraux de génie. Fécondité inépuisable de la liberté!!!

---

M. l'aumônier je veux me marier à cette chapelle, voilà ma future.

— C'est quinze francs au moins.

— Je viens tout justement de les dépenser pour mon cadeau de noces. A la mairie on nous a mariés gratis.

— C'est possible, mais il faut que le prêtre vive de l'autel :

— Mais monsieur l'abbé, quand vous venez chez moi, je suis moins difficile et je sais faire crédit.

— C'est possible. Ici on en a connu l'abus.

— Alors monsieur l'abbé, je me passerai de la cérémonie, jusqu'à ce que je retourne dans mon village, où notre pauvre curé marie gratis: où il n'y a rien, l'église perd ses droits.

---

— Monsieur le maire, j'apporte mon billet d'électeur.

— Voyons voir.... Tu en as un mauvais, tiens voilà le meilleur.

— Monsieur le maire, vous auriez pu me dispenser de la visite, et le mettre pour moi.



L'ombre de l'infortuné Blum appelle au jugement de Dieu tous les rois et valets de roi de l'Allemagne!

Et ces Caligula de la légitimité oseront se retrancher derrière la loi du régicide! Infâmes! ne devront-ils pas se croire heureux, si le peuple ne les juge, ne les condamne et ne les exécute que comme de simples assassins!

# CATALOGUE DES OUVRAGES

**DE M. F.-V. RASPAIL**

Que l'on trouve chez l'éditeur, rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, 5 (quartier de l'Odéon), au premier, au fond de la cour à droite.

## MANUEL ANNUAIRE DE LA SANTÉ

POUR 1848-1849,

OU MÉDECINE ET PHARMACIE DOMESTIQUES,

Contenant tous les renseignements théoriques et pratiques nécessaires pour savoir préparer et employer soi-même les médicaments, se préserver ou se guérir ainsi promptement, et à peu de frais, de la plupart des maladies curables, et se procurer un soulagement presque équivalent à la santé dans les maladies incurables et chroniques;

*Deuxième et troisième années, ou Deuxième édition.*

1 vol. grand in-18 de 9 feuilles.

PRIX, BROCHÉ : 1 FR. 25 C., ET 1 FR. 70 C. PAR LA POSTE. — CARTONNÉ : 1 FR. 50 C. (*Les exemplaires cartonnés ne s'expédient pas par la poste.*)

Le succès de la première édition de ce petit livre a dépassé toutes nos espérances.

Cette deuxième édition devient indispensable, même à ceux qui possèdent la première. Quoique le prix en reste le même, cependant le livre est augmenté de près d'une feuille, ce qui porte le nombre de pages à 512 au lieu de 260. On trouvera dans cette deuxième édition une foule de nouvelles médications; le Dictionnaire des maladies renferme le traitement de toutes les maladies connues de l'homme et des bestiaux. On a joint à l'ouvrage une table alphabétique des matières aussi détaillée que possible.

A l'aide de ce petit livre, il n'est pas de personne, pourvu qu'elle sache lire, qui ne soit en état de se traiter dans le plus grand nombre des maladies les plus communes. Quand le doute viendra, on aura recours à l'étude approfondie du grand ouvrage, ou bien à la consultation d'un médecin suivant le nouveau système.

## RÉPLIQUE DE F.-V. RASPAIL

AU SIEUR LÉON DUVAL, avocat de la Liste civile.

In-8° de 8 pages. — Prix : 10 centimes.

# NOUVEAU SYSTÈME DE CHIMIE ORGANIQUE,

FONDÉ SUR DE NOUVELLES MÉTHODES D'OBSERVATION,

et précédé d'un traité complet de l'art d'observer et de manipuler,  
en grand et en petit,  
dans le laboratoire et sur le porte-objet du microscope;

2<sup>e</sup> édition; 1858. — 5 vol. in-8<sup>o</sup> avec Atlas in-4<sup>o</sup> de 20 belles planches  
de figures dessinées au microscope d'après nature?  
et gravées avec le plus grand soin.

Prix : 50 francs.

La première édition, parue en 1855, en un volume, fut traduite dans toutes les langues européennes, et nul n'ignore que cet ouvrage imprima une impulsion toute nouvelle à la chimie organique, et y opéra une complète révolution. La deuxième édition, en trois volumes, est augmentée de toutes les recherches nouvelles auxquelles l'auteur s'était livré pendant les six années qui se sont écoulées entre la première et la seconde. La préface de cette dernière édition ne lui a attiré les faveurs ni de l'université ni de nos polices académiques; mais, en revanche, les plagiatés ne lui ont manqué d'aucune façon. Il est curieux de lire, en feuilletant ce livre, les bouts de notes lues à l'Académie des sciences, et que la presse quotidienne livre le lendemain, avec tous les honneurs de la publicité, à la curiosité des lecteurs. L'exemple le plus récent de ces réminiscences académiques est celui de la *xyloïdine*, dont les journaux ont tant parlé d'après l'Académie, et dont la description se trouve mot à mot dans le deuxième volume du NOUVEAU SYSTÈME DE CHIMIE ORGANIQUE. Nous pourrions rapporter aussi que c'est dans le même ouvrage que la théorie de la *forme sphéroïdale des corps*, que la théorie *atomico-astronomique*, ont puisé tous leurs éléments et souvent jusqu'à leur rédaction même. Nous nous arrêterons à ces exemples, comme étant ceux que la réclame a mis le mieux à la connaissance du commun des lecteurs.

---

## OBSERVATIONS

SUR UN NOUVEAU GENRE DE SAURIEN FOSSILE,

### *Le Neustosaurus Gigondarum,*

avec quelques notes géologiques sur les montagnes de Gigondas (Vaucluse);

PAR EUGÈNE RASPAIL, neveu.

In-8<sup>o</sup>, avec figures; 1842. — Prix : 2 francs.

---



## NOUVEAU SYSTÈME DE PHYSIOLOGIE VÉGÉTALE ET DE BOTANIQUE,

*Fondé sur les méthodes d'observation qui ont été développées dans le  
Nouveau Système de Chimie organique.*

2 vol. in-8° avec Atlas de 60 planches d'analyses (en noir ou coloriées) des  
sinées d'après nature et gravées en taille-douce. — 1836.

Prix : Figures en noir, 30 fr. — Figures coloriées, 50 fr.

Le NOUVEAU SYSTÈME DE PHYSIOLOGIE VÉGÉTALE ET DE BOTANIQUE a  
fourni, pour la première fois, la clef de la théorie de l'organisation  
et de la symétrie des végétaux, dont l'auteur ramène l'innombrable  
variété à un tel principe d'unité, que d'avance et en connaissant  
deux ou trois éléments d'une plante, on arriverait à dessiner et la  
fleur et le fruit. De cette théorie a découlé une nouvelle classifica-  
tion fondée principalement sur la symétrie et la disposition du  
fruit ; rien n'est simple comme le cadre de cette classification. Les  
soixante planches d'analyses renferment plus de mille détails analy-  
tiques exécutés d'après nature avec une rare perfection d'observa-  
tion et d'exécution iconographique. La plupart des plantes figurées  
étant analysées de la manière la plus complète, on a ainsi près de  
cent types de genres divers, par l'étude desquels on peut se fami-  
liariser avec ces sortes d'investigations analytiques. Avancer que  
presque toutes les découvertes renfermées dans ce livre sont profes-  
sées aujourd'hui dans les livres et les cours, sous le voile de  
l'anonyme, ce serait répéter l'éternel refrain dont les exigences  
universitaires nous ont fait contracter l'habitude depuis plus de  
vingt ans.

---

## LETTRES SUR LES PRISONS DE PARIS, OU RÉFORME PÉNITENTIAIRE ;

2 vol. in-8° ; 1839. — Prix : 10 fr.

On trouve dans cet ouvrage l'histoire, le mot de l'énigme de  
bien des événements principaux qui ont distingué les premières  
années de la révolution de juillet. A l'occasion de chaque événe-  
ment et des emprisonnements qui en étaient la suite, l'auteur jette  
les bases de la réforme de nos lois pénales, et surtout de nos pri-  
sons, dont il a connu par lui-même tous les détours et toutes les  
tortures.

---

## HISTOIRE NATURELLE DES AMMONITES,

SUIVIE DE LA DESCRIPTION DES ESPÈCES FOSSILES

des Basses-Alpes, de Provence, de Vaucluse et des Cévennes ;

In-8° de viii-36 pages, sur beau papier vélin, avec 4 belles planches in-4°,  
dont 2 gravées par F.-BENJ. RASPAIL. — Prix : 12 fr.

**OUVRAGES DE M. RASPAIL**

devenus très-rares dans le commerce de la librairie.

**MÉMOIRES SUR LA FAMILLE DES GRAMINÉES,**

Contenant : 1<sup>o</sup> la Physiologie ; 2<sup>o</sup> la Classification des Graminées ;  
3<sup>o</sup> l'Analyse microscopique et le développement  
de la fécula dans les céréales.

In-8<sup>o</sup> avec 6 planches, Paris, 1825. — Prix : 20 fr.

Tous les travaux de physiologie et de chimie microscopiques de l'auteur tirent leur origine de ce premier travail, qui date de vingt-deux ans.

**ANNALES DES SCIENCES D'OBSERVATION,**

Contenant : l'Astronomie, la Physique, la Chimie, la Minéralogie, la Géologie, la Physiologie et l'Anatomie des deux règnes, la Botanique, la Zoologie, les Théories mathématiques et les Applications de toutes ces sciences à la Météorologie, à l'Agriculture, aux Arts et à la Médecine.

PAR SAIGEY ET RASPAIL.

4 vol. in-8<sup>o</sup> avec 48 planches, la plupart in-4<sup>o</sup>; 1829-1830. — Prix : 80 fr.

**DE LA POLOGNE**

SUR LES BORDS DE LA VISTULE ET DANS L'ÉMIGRATION;

In-8<sup>o</sup>; 1839. — Prix : 2 fr. 50 c.

Les Polonais réfugiés en France ont traduit dans leur langue cet opuscule, et en ont répandu à profusion des exemplaires dans leur infortunée patrie. L'auteur a pour but de préparer l'avenir de la Pologne, par l'étude de son glorieux passé.

**MÉMOIRE A CONSULTER**

*à l'appui du pourvoi en cassation*

DE DAME MARIE CAPPELLE, VEUVE LAFFARGE,

sur les moyens de nullité que présente l'expertise chimique dans le cours de la procédure de la Cour d'assises de la Corrèze, rédigé à la requête de la défense;

In-8<sup>o</sup>; 1840. — 3 francs.